



Assemblée générale

Distr. générale
28 avril 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 14

Environnement

[Programme 11 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	8
B. Direction exécutive et administration	9
1. Bureau du Directeur exécutif	9
2. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	13
C. Programme de travail	16
Sous-programme 1. Évaluation de l'environnement et alerte rapide	17
Sous-programme 2. Élaboration des politiques et droit	21
Sous-programme 3. Mise en œuvre des politiques	28
Sous-programme 4. Technologie, industrie et économie	38
Sous-programme 5. Coopération et représentation régionales	47

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session* (A/60/6/Add.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6* (A/59/6/Rev.1).



Sous-programme 6. Conventions sur l'environnement.	60
Sous-programme 7. Communication et information.	67
Annexe	
Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007.	72

Vue d'ensemble

- 14.1 Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est chargé de l'exécution du programme de travail relevant du présent chapitre. Les activités dont est chargé le PNUE s'inscrivent dans le cadre du programme 11 (Environnement) du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 14.2 Le PNUE a été institué par la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1972, qui constituait également le Conseil d'administration du PNUE en tant qu'organe directeur et créait un secrétariat chargé de centraliser l'action en matière d'environnement et d'assurer la coordination dans ce domaine entre les organismes des Nations Unies, ainsi qu'un fonds volontaire, à savoir le Fonds pour l'environnement, chargé de fournir des fonds supplémentaires pour les programmes relatifs à l'environnement. Le secrétariat est dirigé par un Directeur exécutif qui est élu par l'Assemblée sur la proposition du Secrétaire général. Le Directeur exécutif est responsable, sous l'autorité et la direction du Conseil d'administration, de la gestion du Fonds pour l'environnement.
- 14.3 Le mandat du PNUE a été confirmé par plusieurs résolutions et décisions, tant du Conseil d'administration de ce dernier que de l'Assemblée générale. En outre, le PNUE assure le secrétariat de plusieurs conventions de portée mondiale et régionale qui ont été adoptées dans des domaines liés à ses activités.
- 14.4 Comme c'était le cas durant l'exercice biennal 2004-2005, le programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007 vise à assurer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et les accords internationaux adoptés depuis 1992. Il s'inscrit entièrement dans le cadre du mandat confié au PNUE dans la Déclaration de Stockholm sur l'environnement de 1972, dans la Déclaration de Nairobi sur le rôle et le mandat des Nations Unies sur l'environnement de 1997 et dans la Déclaration ministérielle de Malmö de 2000. Le programme de travail sera exécuté par le biais de sept sous-programmes, à savoir : a) évaluation de l'environnement et alerte rapide; b) élaboration des politiques et droit; c) mise en œuvre des politiques; d) technologie, industrie et économie; e) coopération et représentation régionales; f) conventions sur l'environnement; et g) communication et information.
- 14.5 Le PNUE entreprendra les activités suivantes pour exécuter le programme de travail : a) mener des consultations et avoir des interactions entre les représentants et les partenaires des gouvernements, institutions scientifiques, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales (ONG) de manière à garder à l'étude l'état de l'environnement aux niveaux mondial et inframondial; b) participer et contribuer aux processus régionaux et mondiaux relatifs à l'évaluation de l'environnement et à l'alerte rapide ainsi qu'à la surveillance de l'environnement et à la gestion de l'information; c) participer et contribuer aux activités interinstitutions liées aux composantes ci-après : Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), Comité de haut niveau sur les programmes et Comité exécutif des Nations Unies; travaux des conseillers juridiques sous l'égide du Bureau des affaires juridiques de l'ONU; liens entre la pauvreté et l'environnement; questions relatives à l'environnement à la suite des conflits; situations d'urgence environnementale; gestion intégrée des ressources en eau; activités de l'ONU relatives à l'énergie; réseau des centres PNUE/Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) pour une production nationale moins polluante; promotion de modèles durables de consommation et de production; examen des questions relatives à l'économie, au commerce et à l'environnement et accords environnementaux multilatéraux; parties à la

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; contribution du PNUE aux activités menées par les organismes des Nations Unies dans les domaines de l'environnement et du développement durable; suivi à l'échelle du système du Sommet mondial pour le développement durable; travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement; et fourniture d'un appui à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014); d) fournir un appui de fond aux groupes d'experts, tels que l'Équipe 7 du Projet Objectifs du Millénaire sur l'eau et l'assainissement et l'évaluation des risques aux fins de l'élaboration de stratégies et d'instruments de décision visant à mettre au point des technologies rationnelles de gestion des catastrophes; e) contribuer à la conception des troupes d'information, de publications et des supports audiovisuels du Département de l'information de l'ONU; f) participer et contribuer aux initiatives menées sous l'égide d'autres organismes des Nations Unies s'occupant des questions d'environnement dans la région; g) apporter une contribution de fond aux conférences intergouvernementales des parties aux accords régionaux du PNUE sur les mers et à ses plans d'action; et h) participer et contribuer aux autres processus intergouvernementaux régionaux et sous-régionaux ainsi qu'à l'élaboration et à l'exécution coordonnée de projets mixtes concernant les problèmes environnementaux et transfrontaliers prioritaires communs.

- 14.6 Dans son rapport (A/59/395) soumis conformément à la résolution 58/270 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2003 par laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général d'examiner la structure et les fonctions de tous les bureaux de liaison ou de représentation à New York d'organisations ayant leur siège ailleurs qui sont financées par le budget ordinaire, le Secrétaire général a informé l'Assemblée que le bureau de New York du PNUE exerce aussi bien des activités de représentation que des activités opérationnelles et qu'il est le siège du Service de la coordination des politiques et affaires interorganisations de la Division de l'élaboration des politiques et du droit. Le bureau joue un rôle vital pour le PNUE dans les trois grands domaines que sont les réunions intergouvernementales, les questions interinstitutions et les activités d'information. Le bureau de New York, en participant aux réunions intergouvernementales, veille à ce que le mandat et les activités du PNUE touchant des questions environnementales très diverses soient pris en considération dans le cadre des travaux et des recommandations de l'Assemblée et du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires au Siège de l'ONU, ainsi que lors des sommets et conférences des Nations Unies. La coordination des activités des organismes des Nations Unies dans le domaine de l'environnement est assurée par la participation du bureau de New York aux grandes réunions interorganisations comme le CCS et les comités exécutifs, ainsi que par les liens qu'il maintient avec les institutions, fonds, programmes et départements du système des Nations Unies. Le bureau de Nations Unies est aussi le point de liaison du PNUE en tant que membre du Groupe des Nations Unies pour le développement, ainsi que pour la coordination des activités de programme concernant le renforcement des capacités et la coopération technique au niveau des pays. Grâce à divers produits et initiatives de communication et d'information, le bureau suscite parmi des groupes tels que les ONG, les fondations, les sociétés du secteur privé, les établissements universitaires, les groupes religieux et autochtones et autres groupes affiliés à l'ONU un appui aux activités du PNUE, en leur fournissant des informations scientifiques et techniques, et en facilitant la communication de leurs vues et des informations qu'ils souhaitent communiquer à d'autres services techniques du PNUE. Le bureau de New York assure également la liaison entre le PNUE et le Département de l'information, travaille étroitement avec le Bureau du Porte-parole du Secrétaire général et organise des manifestations et expositions spéciales sur l'environnement au Siège de l'ONU et dans la ville de New York. L'effectif du bureau comprend un poste P-4, un poste P-2 et deux postes d'agent des services généraux (autres classes) dont le coût est imputé sur le budget ordinaire de l'ONU, et un poste D-1, un poste P-4 et quatre postes d'agent des services généraux (autres classes) qui sont financés au moyen de fonds extrabudgétaires.

- 14.7 Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 56/253 du 24 décembre 2001 et 57/292 du 20 décembre 2002 tendant à ce que l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN) soit renforcé davantage, des propositions ont été faites au chapitre 28G (Administration, Nairobi) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007. Il s'agit notamment de la création de 13 postes au titre du projet de budget-programme pour fournir des services administratifs qui, à défaut, devraient être financés par des fonds extrabudgétaires du PNUE et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). De la sorte, au lieu de prélever des ressources sur les fonds extrabudgétaires du PNUE et d'ONU-Habitat afin de financer des activités administratives, ces ressources seraient affectées à des activités de fond.
- 14.8 Les principales réalisations escomptées du Programme et les indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2006-2007 ainsi que les ressources nécessaires sont présentés sous les rubriques Programme de travail et Direction exécutive et administration. On trouvera au tableau 14.1 la récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès.

Tableau 14.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
Organes directeurs	—	—
Direction exécutive et administration		
Bureau du Directeur exécutif	3	5
Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	1	1
Programme de travail		
Évaluation de l'environnement et alerte rapide	3	5
Élaboration des politiques et droit	4	4
Mise en œuvre des politiques	4	9
Technologie, industrie et économie	4	10
Coopération et représentation régionales	3	3
Conventions sur l'environnement	5	5
Communication et information	2	3
Total	29	45

- 14.9 Les publications à paraître dans le cadre du programme de travail sont examinées au titre de chaque sous-programme. Des publications en série et des publications isolées paraîtront comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous et dans les informations concernant les produits de chaque sous-programme.

Tableau 14.2

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2002-2003 Nombre effectif</i>	<i>2004-2005 Nombre estimatif</i>	<i>2006-2007 Nombre estimatif</i>
Publications en série	46	26	51
Publications isolées	34	2	125
Total	80	28	176

- 14.10 Les ressources imputées sur le budget ordinaire pour l'exercice biennal 2006-2007 s'élèvent à 11 193 600 dollars, soit une augmentation de 277 800 dollars (2,5 %), se répartissant comme suit : a) une augmentation de 273 500 dollars au titre de la direction exécutive et de l'administration représentant : i) l'effet-report de la création pendant l'exercice biennal 2004-2005 du poste P-5 pour le chef du Groupe de l'évaluation et du contrôle du PNUE (154 500 dollars); et ii) la création d'un poste P-3 pour un spécialiste des programmes dont le titulaire fera fonction de secrétaire des organes directeurs du PNUE (119 000 dollars); et b) une augmentation de 4 300 dollars au titre du programme de travail relatif à la participation du PNUE aux coûts des services d'infrastructure informatique fournis au niveau central et des dépenses d'appui, y compris en ce qui concerne les réseaux de stockage, les serveurs pour les applications, les serveurs des départements, les unités de sauvegarde des données et la connectabilité des ordinateurs de table.
- 14.11 Les fonds extrabudgétaires dont le PNUE devrait pouvoir disposer pendant l'exercice biennal 2006-2007 s'élèvent à 260 931 400 dollars, soit 95,6 % du montant total de ses ressources. Il est prévu, dans les arrangements existants concernant l'examen et la gestion de ces fonds au niveau intergouvernemental, que le Conseil d'administration du PNUE approuve des budgets biennaux qui définiront l'utilisation desdits fonds extrabudgétaires.
- 14.12 La portée des fonctions d'évaluation et de contrôle du PNUE s'étend aux programmes et projets du Fonds pour l'environnement et aux fonds d'affectation spéciale correspondants, ainsi qu'aux projets du Fonds pour l'environnement mondial qui sont exécutés par le PNUE. L'objectif d'ensemble du Groupe de l'évaluation et du contrôle du PNUE est de permettre à l'équipe de direction du PNUE et à ses États membres d'évaluer systématiquement les résultats des programmes exécutés par le PNUE, d'accroître l'efficacité de ces programmes et d'en revoir les objectifs, si besoin est. Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003, le Groupe de l'évaluation et du contrôle du PNUE comprend un chef de la classe P-5, un spécialiste de l'évaluation de la classe P-4, un administrateur auxiliaire et trois agents des services généraux (autres classes) chargés de l'appui administratif, relevant de la rubrique Direction exécutive et administration, dont le coût est imputé sur le budget ordinaire.
- 14.13 La répartition en pourcentage des ressources prévues au titre du chapitre 14 pour l'exercice biennal 2006-2007 est indiquée au tableau 14.3.

Tableau 14.3

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,4	—
Total partiel (A)		

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
B. Direction exécutive et administration		
1. Bureau du Directeur exécutif	32,9	10,7
2. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	8,9	–
Total partiel (B)	41,8	10,7
C. Programme de travail		
1. Évaluation de l'environnement et alerte rapide	9,4	14,1
2. Élaboration des politiques et droit	13,9	11,2
3. Mise en œuvre des politiques	3,4	17,0
4. Technologie, industrie et économie	–	25,0
5. Coopération et représentation régionales	16,0	12,6
6. Conventions sur l'environnement	6,5	4,8
7. Communication et information	8,6	4,6
Total partiel (C)	57,8	89,3
Total	100,0	100,0

14.14 Les ressources nécessaires par composante et par source de financement, ainsi que les postes nécessaires, sont indiqués au tableau 14.4 et 14.5.

Tableau 14.4

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

<i>Composante</i>	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Organes directeurs	37,2	41,2	–		41,2	4,8	46,0
Direction exécutive et administration	3 177,4	4 405,9	273,5	6,2	4 679,4	387,6	5 067,0
Programme de travail	5 784,1	6 468,7	4,3	0,1	6 473,0	527,0	7 000,0
Total (1)	8 998,6	10 915,8	277,8	2,5	11 193,6	919,4	12 113,0

2) Fonds extrabudgétaires

	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Montant estimatif</i>	<i>Source de financement</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
	–	–	a) Services d'appui à :	
	11 002,3	13 056,2	i) Des organismes des Nations Unies	–
			ii) Des activités extrabudgétaires	10 824,2
	25 296,4	21 007,7	b) Activités de fond	
	6 414,4	9 620,2	Fonds généraux d'affectation spéciale	24 180,0
			Fonds pour l'environnement	11 016,2
	96 787,0	110 000,0	c) Projets opérationnels	
			Fonds pour l'environnement	122 000,0

Titre IV Coopération internationale pour le développement

	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Montant estimatif	Source de financement	2006-2007 Montant estimatif
	2 922,0	5 000,0	Réserve du Fonds pour l'environnement	6 000,0
	31 859,3	57 045,7	Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique	41 911,0
	28 835,3	25 000,0	Contributions de contrepartie	45 000,0
Total (2)	203 116,7	240 729,8		260 931,4
Total [(1) + (2)]	212 115,3	251 645,6		273 044,4

Tableau 14.5

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
SSG	—	—	—	—	1	1	1	1
D-2	3	3	—	—	3	3	6	6
D-1	1	1	—	—	29	28	30	29
P-5	8	8	—	—	43	40	51	48
P-4/3	14	15	—	—	181	174	195	189
P-2/1	2	2	—	—	51	41	53	43
Total partiel	29	30	—	—	308	287	337	317
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	1	1	—	—	—	—	1	1
Autres classes	5	5	—	—	—	—	5	5
Total partiel	6	6	—	—	—	—	6	6
Autres catégories								
Agents locaux	11	11	—	—	249	229	260	240
Total partiel	11	11	—	—	249	229	260	240
Total	46	47	—	—	557	516	603	563

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 41 200 dollars

- 14.15 Le Conseil d'administration est l'organe directeur du PNUE. Il a un organe subsidiaire principal, à savoir le Comité des représentants permanents.
- 14.16 Le Conseil d'administration se compose de 58 États membres. Par sa résolution 53/242 du 28 juillet 1999, l'Assemblée générale a institué un forum mondial sur l'environnement qui se tient au niveau ministériel et est constitué par le Conseil d'administration du PNUE siégeant en session

ordinaire les années où il tient une session de ce type et en session extraordinaire au cours de laquelle les participants examinent les nouvelles questions importantes en matière de politique de l'environnement les autres années. La neuvième session extraordinaire et la vingt-quatrième session ordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement se tiendront respectivement à Doubaï du 7 au 9 février 2006, et à Nairobi du 5 au 9 février 2007.

- 14.17 Par ses décisions 19/32 et 21/20, le Conseil d'administration a décidé que le Comité des représentants permanents tiendrait quatre réunions ordinaires par an et que les débats seraient conduits dans toutes les langues officielles de l'ONU.

Tableau 14.6

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Autres objets de dépense	41,2	41,2	–	–
Total partiel	41,2	41,2	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	41,2	41,2	–	–

- 14.18 Le montant prévu de 41 200 dollars servira à financer les heures supplémentaires et les dépenses de représentation occasionnées par les réunions du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires.

B. Direction exécutive et administration

- 14.19 La direction exécutive et l'administration comprennent le Bureau du Directeur exécutif du PNUE et le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants.

1. Bureau du Directeur exécutif

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 684 000 dollars

- 14.20 Le Directeur exécutif du PNUE est chargé de façon générale, au sein du système des Nations Unies, de diriger la politique de l'environnement, d'évaluer les causes et les conséquences des modifications de l'environnement, de recenser les nouvelles questions et d'encourager la recherche de solutions efficaces au niveau international. Le Directeur exécutif est également chargé de coordonner, au sein du système des Nations Unies, les activités en matière d'environnement et de fournir un appui au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement.
- 14.21 Le Bureau du Directeur exécutif fournit des services administratifs et d'appui au Directeur exécutif et au Directeur exécutif adjoint ainsi qu'à l'équipe de direction du PNUE. Le Directeur exécutif adjoint aide le Directeur exécutif dans l'exercice de ses fonctions. Il administre le Programme pour l'environnement et supervise l'ensemble des divisions et des bureaux régionaux du PNUE ainsi que les mécanismes de coordination et de suivi des programmes tout en participant activement aux

consultations avec les gouvernements, y compris par l'intermédiaire des missions permanentes accréditées auprès du PNUE à Nairobi, et il veille à ce que le PNUE assume ses responsabilités d'agent d'exécution pour le Fonds pour l'environnement mondial.

- 14.22 Le Bureau du Directeur exécutif englobe le Groupe de la coordination et de la gestion des programmes, le Groupe de l'évaluation et du contrôle et le Bureau du secrétariat des organes directeurs. Le Groupe de la coordination et de la gestion des programmes facilite l'élaboration des projets et le processus d'approbation et supervise les résultats des programmes et fait rapport à ce sujet. Le Groupe prête également son concours au Directeur exécutif adjoint en ce qui concerne la gestion du programme, y compris en définissant des orientations et en donnant son approbation de principe en ce qui concerne toutes les questions relatives aux programmes. Le Groupe de l'évaluation et du contrôle évalue l'exécution du programme et coordonne les activités du PNUE en ce qui concerne le Bureau des services de contrôle interne, le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection. Sur la base de l'évaluation et des recommandations d'audit, le Groupe donne des avis de politique générale visant à améliorer la gestion et l'exécution des programmes. Le secrétariat des organes directeurs fournit des services de secrétariat au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et à ses organes subsidiaires, tels que le Comité des représentants permanents, sert d'organe de liaison pour l'examen des relations extérieures avec les gouvernements ainsi qu'avec les organisations intergouvernementales, les ONG et les organisations des Nations Unies pertinentes, et fournit des documents et facilite la participation des gouvernements et autres partenaires extérieurs aux sessions du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement ainsi qu'aux réunions de ses organes subsidiaires.

Tableau 14.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Garantir l'exécution intégrale des activités prescrites par les organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation s'agissant de la gestion du programme de travail ainsi que des ressources humaines et financières du PNUE

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Mieux satisfaire les besoins des États membres du PNUE en recentrant ses activités	a) Satisfaction des États membres du PNUE, mesurée par leur représentation aux sessions ordinaires et extraordinaires du Conseil d'administration. <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 76 % des États Membres de l'ONU présents au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement 2004-2005 (estimation) : 76 % des États Membres de l'ONU présents au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement

	2006-2007 (objectif) : 78 % des États Membres de l'ONU présents au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement
b) Le programme de travail du PNUE est géré efficacement et bénéficie de ressources financières et d'un personnel suffisants	b) i) Respect des délais de fourniture des produits et des services, mesuré par le pourcentage de produits reportés à l'exercice biennal suivant <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 3,5 % des produits reportés 2004-2005 (estimation) : 3 % des produits reportés 2006-2007 (objectif) : 3 % des produits reportés ii) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu, mesuré par le nombre de jours moyens pendant lequel un poste est dans le système Galaxy, entre la date de l'avis et celle où le poste est pourvu par le département concerné <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 180 jours 2004-2005 (estimation) : 120 jours 2006-2007 (objectif) : 120 jours iii) Utilisation efficace et rationnelle des ressources, mesurée par le pourcentage de postes d'administrateur vacants par rapport au nombre de postes approuvés <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 11,5 % de postes vacants 2004-2005 (estimation) : 10 % de postes vacants 2006-2007 (objectif) : 10 % de postes vacants
c) Évaluation concrète du programme du PNUE et bilan de l'expérience acquise	c) Pourcentage de recommandations appliquées par rapport au nombre de recommandations formulées dans les rapports d'évaluation <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 42,3 % de recommandations appliquées 2004-2005 (estimation) : 65 % de recommandations appliquées 2006-2007 (objectif) : 65 % de recommandations appliquées

Produits

14.23 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Programme des Nations Unies pour l'environnement – Conseil d'administration :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : neuvième session extraordinaire, vingt-quatrième session ordinaire et réunions du Bureau du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, selon que de besoin (30);
 - ii) PNUE – Comité des représentants permanents :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions préparatoires organisées par le Comité des représentants permanents, y compris ses sous-comités, en vue de la neuvième session extraordinaire et de la vingt-quatrième session ordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement (20); réunions régulières du Comité des représentants permanents (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports trimestriels au Comité des représentants permanents (40);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : liste des réunions sur l'environnement (24);
- c) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Administration et gestion d'ensemble : direction, orientation et approbation de principe de toutes les mesures administratives et concernant les programmes; coordination du processus de planification et de programmation, y compris l'établissement du cadre stratégique, du programme et du budget biennal et des descriptifs de projet; gestion des programmes et exécution des projets, y compris les évaluations ordinaires des programmes et des résultats des projets ainsi que l'élaboration du rapport sur le contrôle de l'exécution des programmes;
 - ii) Audits : facilitation des audits internes et externes et suivi de l'application des recommandations issues de ces audits;
 - iii) Évaluation : coordination et gestion de l'évaluation des programmes et des projets, y compris l'établissement du rapport annuel d'évaluation, les évaluations des sous-programmes et les évaluations de projet.

Tableau 14.8

Ressources nécessaires : Bureau du Directeur exécutif

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	3 293,9	3 567,4	16	17
Autres objets de dépense	116,6	116,6	–	–
Total partiel	3 410,5	3 684,0	16	17
Fonds extrabudgétaires	27 676,4	27 840,4	55	57
Total	31 086,9	31 524,4	71	74

- 14.24 Le montant de 3 684 000 dollars doit permettre de financer 17 postes et divers autres objets de dépense. L'augmentation de 273 500 dollars au titre des postes est imputable aux éléments ci-après : a) le financement intégral d'un poste P-5 créé au cours de l'exercice biennal 2004-2005 pour le chef du Service du contrôle et de l'évaluation du PNUE (154 500 dollars); et b) la création en 2006-2007 d'un poste P-3 pour le Secrétaire des organes directeurs du PNUE, en vue d'assurer les activités suivantes : fourniture efficace de services d'appui de secrétariat au Groupe des 77 et de la Chine, Office des Nations Unies à Nairobi, relation et communication avec les gouvernements et les représentants permanents; et préparation et conduite des travaux des réunions du Conseil d'administration, du Comité des représentants permanents et des organes connexes, l'accent étant mis sur les questions administratives et budgétaires, le protocole et le suivi des efforts visant à réaliser l'objectif de l'égalité des sexes au sein du PNUE (119 000 dollars).
- 14.25 Autres objets de dépense : voyages du personnel (28 600 dollars); location et entretien du matériel de bureau et d'informatique (60 300 dollars); transmissions (6 200 dollars); fournitures et accessoires (6 400 dollars) et matériel bureautique (15 100 dollars) (montants inchangés).
- 14.26 Les fonds extrabudgétaires servent dans le cadre de la gestion du PNUE, notamment à l'élaboration, à la formulation, à l'exécution et à l'évaluation de son programme de travail.

2. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 995 400 dollars

- 14.27 Depuis la création du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants par la résolution 913 (X) de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1955, son mandat a été d'examiner les sources des rayonnements ionisants et les effets de ces derniers sur la santé de l'être humain et son milieu. À l'époque, les armes nucléaires étaient testées dans l'atmosphère, et les déchets radioactifs se dispersaient dans l'environnement. Ces essais sont désormais interdits par des traités, mais les risques liés à l'exposition à des sources naturelles ou médicales de rayonnements ionisants, subsistent, lesquels sont bien plus élevés que ceux des essais d'armes nucléaires, même lorsqu'ils étaient à leur plus haut niveau au milieu des années 60. Les expositions aux rayonnements ionisants proviennent de sources naturelles et d'activités telles que la production d'électricité d'origine nucléaire, de zones où les taux de rayonnements ionisants naturels sont très élevés, d'accidents de réacteurs comme à Tchernobyl, d'activités professionnelles

qui supposent une exposition accrue à des sources anthropiques ou naturelles, et des outils diagnostiques et thérapeutiques utilisant des rayons X et des radionucléides. En examinant le rapport entre ces rayonnements et leurs effets, le Comité scientifique joue un rôle de premier plan dans l'évaluation des risques liés aux rayonnements ionisants dans le monde. Ces évaluations servent de base scientifique à la Commission internationale de protection radiologique pour formuler ses recommandations sur la protection contre les rayonnements ionisants et à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour fixer les Normes fondamentales de radioprotection (NFR) relatives aux populations et à la sûreté des sources de rayonnement.

- 14.28 Le secrétariat du Comité scientifique, situé à Vienne, organise les sessions annuelles du Comité et en assure le service. Il est en outre chargé d'élaborer les documents scientifiques demandés par le Comité en vue de leur examen lors des sessions.
- 14.29 Dans sa résolution 53/114 du 10 décembre 2004, l'Assemblée générale a souligné que le Comité scientifique devait tenir des sessions ordinaires annuelles afin que son rapport puisse faire état des faits nouveaux et des résultats les plus récents dans le domaine des rayonnements ionisants et communiquer ainsi des informations actualisées à tous les États. Dans la même résolution, l'Assemblée a réaffirmé sa décision tendant à ce que le Comité scientifique conserve ses attributions et son rôle indépendant.

Tableau 14.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mieux faire connaître les sources (naturelles, anthropiques, professionnelles et médicales) de l'exposition aux rayonnements ionisants et leurs effets sur la santé des êtres humains et sur l'environnement

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Mise à jour des évaluations de sources d'exposition aux rayonnements ionisants dans le monde et réévaluation scientifique du risque par rapport à l'effet de l'exposition

Indicateurs de succès

Mise à disposition des États membres de nouvelles informations sur les sources de rayonnement et les risques associés, mesurée par le nombre d'annexes établies par le Comité scientifique donnant de nouvelles analyses des sources et des effets des rayonnements ionisants

Mesure des résultats :

2002-2003 : 10 annexes

2004-2005 (estimation) : 10 annexes

2006-2007 (objectif) : publication du prochain rapport important du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, qui contiendra au moins 10 annexes détaillées

Facteurs externes

- 14.30 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les organisations nationales et internationales qui contribuent aux activités du Comité scientifique continueront de fournir des contributions en nature; et b) les États membres répondront aux questionnaires et enquêtes du Comité.

Produits

14.31 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions. Services fonctionnels pour les sessions annuelles du Comité (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rédaction de documents scientifiques demandés par le Comité scientifique pour examen et débat lors de ses sessions annuelles (1); publication du prochain rapport important du Comité, avec des annexes scientifiques détaillées donnant de nouvelles analyses des sources et des effets des rayonnements ionisants (1).

Tableau 14.10

Ressources nécessaires : Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	705,0	705,0	3	3
Autres objets de dépense	290,4	290,4	—	—
Total partiel	995,4	995,4	3	3
Fonds extrabudgétaires	—	—	—	—
Total	995,4	995,4	3	3

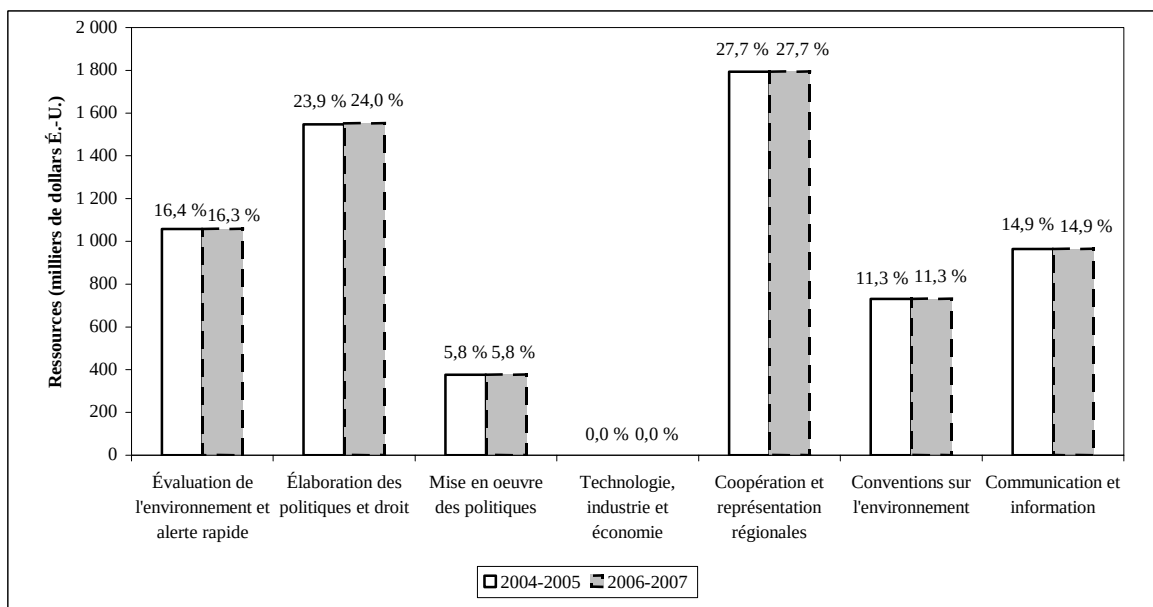
- 14.32 Le montant de 705 000 dollars permettra le maintien de trois postes. Les ressources prévues à la rubrique « Autres objets de dépense » (290 400 dollars), qui correspondent au maintien des moyens existants, devraient couvrir les heures supplémentaires (1 200 dollars), les services spécialisés de consultants nécessaires à la réalisation des études et à l'établissement des rapports pour les sessions annuelles du Comité scientifique (108 200 dollars); les voyages des représentants (142 900 dollars); les voyages du personnel (14 000 dollars); les services contractuels requis pour la publication d'une brochure sur les activités du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (1 500 dollars); la maintenance du matériel informatique (12 000 dollars); et l'acquisition et le remplacement de matériel informatique (10 600 dollars).

C. Programme de travail

Tableau 14.11
Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Programme de travail				
Évaluation de l'environnement et alerte rapide	1 057,7	1 057, 7	3	3
Élaboration des politiques et droit	1 546,7	1 551,0	5	5
Mise en œuvre des politiques	376,2	376,2	2	2
Technologie, industrie et économie	—	—	—	—
Coopération et représentation régionales	1 793,7	1 793,7	7	7
Conventions sur l'environnement	730,2	730,2	3	3
Communication et information	964,2	964,2	7	7
Total partiel	6 468,7	6 473,0	27	27
Fonds extrabudgétaires	213 053,4	233 091,0	502	459
Total	219 522,1	239 564,0	529	486

Tableau 14.12
Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1

Évaluation de l'environnement et alerte rapide

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 057 700 dollars

- 14.33 La Division de l'évaluation de l'environnement et de l'alerte rapide est chargée de l'exécution de ce sous-programme. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 1 du programme 11 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 14.34 Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, on poursuivra les efforts entrepris dans le cadre du présent sous-programme pour renforcer la base scientifique des évaluations et améliorer la fiabilité des résultats auxquels elles aboutissent, notamment en mettant au point des approches et des méthodes d'évaluation novatrices et en renforçant les capacités scientifiques des centres régionaux et nationaux qui contribuent aux activités d'évaluation du PNUE. On s'attachera également à renforcer le rôle du PNUE dans les évaluations menées à l'échelle mondiale, telles que l'Évaluation mondiale intégrée des eaux internationales, l'Évaluation mondiale de l'état du milieu marin, l'Évaluation mondiale des ressources en eau et l'Évaluation des ressources forestières mondiales ainsi que sa participation aux activités de systèmes mondiaux d'observation et de surveillance de l'environnement comme le Système mondial d'observation des océans et le Système mondial de systèmes d'observation de la Terre. Par ailleurs, les services relatifs à la diversité biologique fournis par l'intermédiaire du Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE seront revitalisés pour répondre aux besoins des États membres et des accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

Tableau 14.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Garantir que les décideurs, aux niveaux national et international, examinent dûment et le plus tôt possible les problèmes touchant à l'environnement et les nouvelles questions de portée internationale dans ce domaine

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Accroître la sensibilisation des gouvernements et du public aux problèmes de l'environnement, tant anciens que récents, et les amener à participer davantage à la gestion de ces problèmes, afin de renforcer la durabilité et de promouvoir la survie, la dignité et les moyens d'existence des individus	a) i) Nombre accru de références aux évaluations de l'environnement dans les forums intergouvernementaux et dans les médias, ainsi que de consultations des rapports disponibles sur Internet <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 4 documents, 40 articles dans les médias et 30 000 consultations de rapports 2004-2005 (estimation) : 5 documents, 50 articles dans les médias et 33 000 consultations de rapports 2006-2007 (objectif) : 6 documents, 40 articles dans les médias et 36 000 consultations de rapports

	ii) Augmentation du nombre de gouvernements et de scientifiques participant aux processus d'évaluation de l'environnement <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 87 gouvernements et 2 000 scientifiques 2004-2005 (estimation) : 96 gouvernements et 2 200 scientifiques 2006-2007 (objectif) : 112 gouvernements et 2 400 scientifiques
b) Élaboration de systèmes de données et d'information autonomes pour faciliter l'accès à des données crédibles et comparables et l'utilisation d'indicateurs pour mieux comprendre les questions liées à l'environnement et améliorer la prise de décisions en la matière	b) i) Augmentation du nombre d'utilisateurs ayant accès aux réseaux de suivi et de collecte de données et de surveillance <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 2 500 visites aux portails de données concernant le projet Avenir de l'environnement mondial 2004-2005 (estimation) : 2 800 visites aux portails de données concernant le projet Avenir de l'environnement mondial 2006-2007 (objectif) : 3 100 visites aux portails de données concernant le projet Avenir de l'environnement mondial ii) Augmentation du nombre de téléchargements des principales séries de données et d'indicateurs utilisés par le PNUE <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 1 000 téléchargements 2004-2005 (estimation) : 1 100 téléchargements 2006-2007 (objectif) : 1 200 téléchargements
c) Participation accrue des pays en développement et des pays en transition aux évaluations de l'environnement et à l'établissement de rapports pour faciliter la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour le développement durable	c) Nombre accru d'institutions de pays en développement et de pays en transition capables de collecter, de traiter et d'analyser des données, et participant aux processus d'évaluation de l'environnement <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 37 institutions 2004-2005 (estimation) : 40 institutions 2006-2007 (objectif) : 45 institutions

Facteurs externes

- 14.35 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les cadres institutionnels voulus seront mis en place et les partenaires extérieurs témoigneront de leur volonté de coopérer aux niveaux mondial, régional

et national, notamment les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les milieux scientifiques, pour faciliter l'évaluation de l'environnement; b) les gouvernements seront disposés à fournir des informations sur la situation au niveau national pour apporter leur contribution à l'évaluation et collaborer à l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement; et c) un montant suffisant de contributions volontaires supplémentaires sera mobilisé.

14.36 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Documentation à l'intention des organes délibérants : documents délibératoires rendant compte des travaux menés au titre du sous-programme 1 concernant, par exemple, les évaluations de l'environnement, l'alerte rapide et les questions nouvelles, et des indicateurs environnementaux, notamment ceux qui mesurent les progrès réalisés vers les objectifs de développement convenus sur le plan international, établis pour des organes intergouvernementaux mondiaux et régionaux; par exemple, des documents sur l'état de l'environnement et sur des sujets connexes pour le Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial pour l'environnement, l'Assemblée générale des Nations Unies et les forums ministériels régionaux (1);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions du Comité consultatif scientifique spécial pour fournir des avis et des évaluations scientifiques collégiales sur les processus et activités du PNUE liés au quatrième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial et interagir avec d'autres comités consultatifs compétents (4);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : quatrième édition du rapport intitulé *Avenir de l'environnement mondial (GEO-4)*, examinant l'état de l'environnement aux niveaux mondial et inframondial sur la base de données et informations scientifiques à jour et des indications du Comité consultatif scientifique et en collaboration avec les gouvernements, les institutions scientifiques et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales (1); *Annuaire* de 2006 et 2007 sur l'avenir de l'environnement mondial, pour les besoins du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement, mettant en lumière des événements environnementaux importants intervenus pendant l'année et faisant prendre mieux conscience des questions nouvelles (2);
 - ii) Publications isolées : publications sur des évaluations thématiques, l'alerte rapide et les questions nouvelles, des indicateurs environnementaux et des atlas aux niveaux mondial et inframondial basées sur : a) un ensemble à jour de données et d'informations scientifiques; b) les indications du Comité consultatif scientifique; et c) une interaction et des partenariats entre gouvernements, institutions scientifiques, accords multilatéraux sur l'environnement, organisations intergouvernementales et non gouvernementales, par exemple évaluations de l'eau douce, évaluations de l'environnement côtier et marin, évaluations des terres et des forêts, évaluations de la diversité biologique et des zones protégées (en étroite collaboration avec le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE), évaluations polaires (en étroite collaboration avec le centre hébergeant la Base de données sur les ressources mondiales à Arendal) et évaluations de la vulnérabilité de l'environnement (6); publications sur des évaluations inframondiales menées dans le cadre du processus de l'Avenir de l'environnement mondial et dans d'autres contextes, basées sur un ensemble à jour de données et d'informations scientifiques, et une interaction et un partenariat entre gouvernements, institutions

scientifiques, organisations intergouvernementales et non gouvernementales, par exemple Avenir de l'environnement en Afrique, Avenir de l'environnement mondial pour les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes, des Andes et de l'Amazonie, etc. (25 publications); rapports techniques issus de réunions organisées dans le cadre du processus de l'Avenir de l'environnement mondial aux niveaux mondial et inframondial; directives et manuels pour l'établissement du quatrième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial et la préparation des évaluations menées aux niveaux mondial et inframondial dans le cadre de ce processus; et d'autres produits ciblés dont le rapport sur l'avenir de l'environnement mondial pour la jeunesse (4);

- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : plaquettes, brochures, fiches et affiches promotionnelles sur les évaluations mondiales et inframondiales, notamment les évaluations thématiques, intersectorielles et corrélatives, les évaluations portant sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO-4), l'avenir de l'environnement en Afrique et les perspectives établies pour des régions ou des villes déterminés dans le cadre du processus GEO, l'alerte rapide et les questions nouvelles, les indicateurs et atlas environnementaux (12);
 - iv) Manifestations spéciales : lancement et diffusion de publications sur des évaluations mondiales et inframondiales, notamment les évaluations thématiques et intersectorielles, les évaluations portant sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO-4), l'avenir de l'environnement en Afrique et les perspectives établies pour des régions et des villes déterminés dans le cadre du processus GEO, l'alerte rapide et les questions nouvelles, les indicateurs et atlas environnementaux (12)
 - v) Supports techniques : ensemble à jour de bases de données avec des informations scientifiques et techniques ciblées sur les questions ou aux fins suivantes : évaluations, alerte rapide et questions nouvelles, indicateurs environnementaux, surveillance, systèmes d'observation et analyses aux niveaux mondial et régional à travers des arrangements de collaboration avec des organismes des Nations Unies, des accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres partenaires et aux fins de la collecte et de l'harmonisation de données nationales et régionales ainsi que pour l'élaboration d'indicateurs : par exemple, la Base de données mondiale sur les zones protégées et les bases de données GEO (1); ensemble à jour d'outils basés sur le Web pour l'accès à une information scientifique et technique ciblée et le partage de cette information, entre autres choses, sur la base d'un ensemble à jour de données scientifiques relatives à des évaluations, des indicateurs environnementaux, la surveillance, des systèmes d'observation et des analyses aux niveaux mondial et régional, par exemple, UNEP-Net, portails de données (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : missions spéciales pour donner des conseils techniques aux pays (à la demande des gouvernements) concernant la mise au point et l'exécution d'une évaluation intégrée de l'environnement et de ses composantes thématiques, ainsi que des systèmes d'information associés;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : renforcement ciblé des capacités institutionnelles par les moyens suivants : formation, ateliers, constitution de réseaux et participation à des évaluations de l'environnement, systèmes de données et d'information aux niveaux national et régional aux fins d'une interaction et de partenariats entre gouvernements, institutions scientifiques, organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour garder à l'examen la question de

l'état de l'environnement aux niveaux mondial et inframondial, entre autres choses, sur la base d'un ensemble à jour de données et informations scientifiques (25);

- iii) Bourses et subventions : bourses octroyées à des étudiants et à des savants pour travailler avec les bureaux régionaux de la Division dans le cadre du processus de l'Avenir de l'environnement mondial (10).

Tableau 14.14

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 031,4	1 031,4	3	3
Autres objets de dépense	26,3	26,3	—	—
Total partiel	1 057,7	1 057,7	3	3
Fonds extrabudgétaires	31 510,0	36 753,1	64	66
Total	32 567,7	37 810,8	67	69

- 14.37 Le montant de 1 031 400 dollars, inchangé, permettra le maintien de trois postes. Les ressources prévues à la rubrique « Autres objets de dépenses » (26 300 dollars), qui sont également inchangées par rapport à l'exercice précédent, couvriront les communications (9 200 dollars), l'entretien du matériel bureautique (10 100 dollars), les fournitures de bureau (3 400 dollars) et le remplacement de matériel de bureautique (3 600 dollars).

Sous-programme 2

Élaboration des politiques et droit

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 551 000 dollars

- 14.38 La Division de l'élaboration des politiques et du droit est responsable de l'application de ce sous-programme. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 2 du programme 11 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 14.39 Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, l'essentiel du travail de coordination consistera à renforcer la contribution du PNUE aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement, en particulier aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et à la promotion de mesures coordonnées pour tenir compte des priorités du système des Nations Unies dans le domaine de l'environnement. En outre, des efforts seront faits pour mettre au point des formules favorisant la participation de la société civile au dialogue de fond pour prendre en considération les priorités fixées sur le plan international. Lors de l'examen et de la définition des politiques générales pour l'exercice biennal 2006-2007, l'accent sera mis sur les éléments environnementaux des objectifs convenus au niveau international, notamment en matière de gestion intégrée des ressources en eau, de santé humaine, de pollution urbaine, de changement climatique, etc.

Tableau 14.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer, dans le cadre du mandat actuel du PNUE, la capacité des États membres et de la communauté internationale de mettre en place et de perfectionner les cadres politiques et juridiques nécessaires pour traiter les problèmes nouveaux et persistants qui touchent à l'environnement dans le contexte du développement durable

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Poursuite de l'élaboration du droit de l'environnement, et notamment prise en compte de la dimension environnementale du développement durable et sa mise en œuvre grâce à une participation effective des acteurs juridiques	a) Preuves accrues de la prise en compte de la dimension environnementale du développement durable dans les régimes juridiques grâce à la contribution des praticiens de la justice à l'élaboration et à l'application du droit de l'environnement <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 70 lois/règlements nationaux, traités ou régimes harmonisés régionaux ou sous-régionaux élaborés, renforcés ou intégrés avec le concours du PNUE 2004-2005 (estimation) : 77 lois/règlements nationaux, traités ou régimes harmonisés régionaux ou sous-régionaux élaborés, renforcés ou intégrés avec le concours du PNUE 2006-2007 (objectif) : 84 lois/règlements nationaux, traités ou régimes harmonisés régionaux ou sous-régionaux élaborés, renforcés ou intégrés avec le concours du PNUE
b) Renforcement des capacités des décideurs de relever les défis en matière d'environnement et de réaliser les objectifs de développement convenus à l'échelon international en élaborant de nouveaux instruments politiques ou en modifiant les instruments existants, compte tenu des préoccupations socioéconomiques; et en incorporant ces politiques aux stratégies de développement au niveau national	b) Augmentation du nombre des politiques nationales et des stratégies de développement comportant une dimension environnementale. <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 15 politiques générales ou cadres de développement nationaux nouveaux ou révisés 2004-2005 (estimation) : 17 politiques générales ou cadres de développement nationaux nouveaux ou révisés 2006-2007 (objectif) : 2 515 politiques générales ou cadres de développement nationaux nouveaux ou révisés
c) Participation accrue des grands groupes à l'élaboration et à l'application des politiques et lois relatives à l'environnement	c) Augmentation du nombre des grands groupes qui participent effectivement à l'élaboration des politiques du PNUE aux niveaux régional et international

d) Meilleure compréhension par tous les partenaires de la nécessité de prendre en compte la dimension environnementale dans les efforts faits pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 3 grands groupes 2004-2005 (estimation) : 4 grands groupes 2006-2007 (objectif) : 6 grands groupes d) Meilleure intégration des objectifs environnementaux dans les textes (résolutions, décisions, stratégies, directives, etc.) des organismes intergouvernementaux et interinstitutions des Nations Unies et meilleure application de ces textes <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 3 résolutions, décisions, stratégies, directives définissant des objectifs environnementaux 2004-2005 (estimation) : 5 résolutions, décisions, stratégies, directives définissant des objectifs environnementaux 2006-2007 (objectif) : 7 résolutions, décisions, stratégies, directives définissant des objectifs environnementaux
--	--

Facteurs externes

- 14.40 Le sous-programme devrait parvenir aux objectifs et aux réalisations escomptées à condition qu'il y ait : a) des consultations entre les gouvernements sur les initiatives d'action du PNUE, un engagement d'améliorer l'élaboration des politiques et les structures institutionnelles participatives; b) un consensus politique entre les gouvernements sur les priorités en matière d'environnement et un engagement concernant la mise au point et l'utilisation de moyens d'action; c) un niveau suffisant de contributions volontaires au Fonds pour l'environnement et d'autres ressources extérieures pour exécuter le programme de travail.

Produits

- 14.41 Au cours de l'exercice biennal, les produits ci-après sont prévus :
- a) Service des organes intergouvernementaux et des groupes d'experts (fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services fonctionnels nécessaires pour des réunions : fourniture d'un appui institutionnel à des processus intergouvernementaux au niveau régional dans le domaine de l'eau [par exemple à la Conférence des ministres africains chargés de l'eau (3)];
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : préparatifs et établissement de rapports de fond pour le Conseil d'administration du PNUE, en particulier dans le domaine de l'élaboration et de la coordination des politiques (1); rapports sur les résultats des réunions du groupe de la gestion de l'environnement de ses groupes de gestion des questions au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et à l'Assemblée générale des Nations Unies (2);
 - iii) Groupes d'experts : réunions du Comité consultatif spécial de juges dans le cadre du Programme de Montevideo III (2);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications périodiques : *Environmental Law Bulletin*, distribution à tous les gouvernements et organisations compétentes (4); *Registre des conventions et protocoles internationaux dans le domaine de l'environnement* (dans les six langues officielles de l'ONU), distribution à tous les gouvernements et organisations compétentes (1);
 - ii) Publications non périodiques : aperçu des éléments sanitaires des accords multilatéraux sur l'environnement (1);
 - iii) Expositions, visites guidées et exposés : séances régulières et matériel d'information sur la mission du PNUE et les questions environnementales en général à l'intention des grands groupes (1); représentation du Directeur exécutif du PNUE lors de réunions d'information et fourniture de services consultatifs et de documentation aux missions permanentes auprès du Siège de l'Organisation des Nations Unies et à leurs délégations à l'Assemblée générale ainsi qu'au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires (1);
 - iv) Brochures, fiches analytiques, affiches et pochettes d'information : *Environmental Notes for Parliamentarians* (Notes sur l'environnement à l'intention des parlementaires) (8); rapports d'examen ou d'études : a) sur les enjeux environnementaux actuels et émergents dans le domaine du droit international de l'environnement, notamment en ce qui concerne les réponses à ces enjeux; b) sur l'application des principes énoncés dans la Déclaration de Stockholm de 1972, adoptée à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, et dans la Déclaration de Rio de 1992 sur l'environnement et le développement; c) sur la pratique des États en ce qui concerne le recours à des outils tels que l'écoétiquetage, la certification, les redevances de pollution, les taxes sur les ressources naturelles et les échanges de droits d'émission; d) sur les moyens juridiques et pratiques, y compris les conventions sur les mers régionales, d'améliorer la protection des récifs coralliens, des zones humides, des mangroves et autres écosystèmes côtiers et marins; e) sur les lois foncières internes et l'évolution des lois et des régimes fonciers en vue d'atteindre les objectifs en matière de conservation et de régénération des sols; f) sur les moyens de s'attaquer plus efficacement aux problèmes environnementaux en milieu urbain; g) sur les modalités concernant les mesures de financement destinées à résoudre les problèmes environnementaux, compte tenu des liens entre la dégradation de l'environnement et la pauvreté; h) sur les instruments économiques et fiscaux pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources; et i) sur l'adéquation et l'efficacité des moyens d'assurer une indemnisation, une remise en état, un remplacement et une restauration en cas de dommages environnementaux (9); mise au point de produits en vue de favoriser l'établissement de liens intersectoriels entre l'environnement et d'autres domaines comme la santé, les enfants et la communauté œcuménique (1); documents d'information didactiques et promotionnels sur les liens entre l'environnement et la santé, plus particulièrement en ce qui concerne les enfants et les femmes, en vue de promouvoir l'éducation à l'hygiène du milieu à tous les niveaux et dans toutes les régions (2); directives à l'intention des gouvernements sur les approches écosystémiques de la gestion viable de l'environnement des terres arides (3);
 - v) Manifestations spéciales : organisation de manifestations spéciales au Siège de l'Organisation des Nations Unies et ailleurs avec des grands groupes en vue d'accroître la visibilité, la sensibilisation et le soutien en ce qui concerne la mission du PNUE et les questions d'environnement en général (1);

- vi) Moyens techniques : poursuite du développement et de l'exploitation de la base de données du Service d'information sur le droit de l'environnement (ECOLEX) (1); accès en ligne aux informations sur les traités multilatéraux dans le domaine de l'environnement, par le biais de l'Internet (1); outils et bases de données fondés sur le Web pour l'évaluation des politiques par les responsables nationaux à l'aide de la comptabilité environnementale aux fins de la gestion viable de l'environnement des terres arides (1);
 - vii) Promotion d'instruments juridiques : apport d'une contribution et d'une assistance aux gouvernements en matière de droit de l'environnement pour la mise en place et le renforcement de régimes juridiques régionaux et sous-régionaux dans des domaines comme la gestion des écosystèmes et de l'environnement, les études d'impact, les ressources en eau transfrontières, la pollution atmosphérique, la pollution marine, la faune sauvage, la foresterie et la gestion des déchets, et notamment d'une assistance aux gouvernements pour le renforcement des accords sur les mers régionales et la poursuite de l'élaboration de protocoles et d'autres documents juridiques connexes (3); promotion et facilitation d'une participation effective des pays en développement et des pays à économie en transition aux processus de négociation et prise en compte de la dimension environnementale dans les domaines faisant actuellement l'objet de négociations, comme le commerce et l'environnement (notamment en vue de favoriser une participation équilibrée des sexes aux négociations) grâce à des services fonctionnels, des activités de formation et d'autres formes d'assistance (financement, logistique et fourniture de documents d'information) (4);
 - viii) Ressources ou productions audiovisuelles : matériels didactiques (audiovisuels) sur les grandes conventions internationales et les aspects juridiques des approches contemporaines de la gestion de l'environnement et du développement durable à diffuser aux fins de leur utilisation pour des programmes de formation destinés aux acteurs juridiques nationaux dans les pays en développement et les pays à économie en transition (1);
 - ix) Services fonctionnels nécessaires aux réunions interinstitutions : organisation pratique de réunions avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales aux fins de l'élaboration de projets communs dans le domaine du droit de l'environnement et de discussions ou arrangements en vue de leur exécution (2); organisation et service des réunions du Groupe de la gestion de l'environnement et de ses groupes de gestion des questions et coordination de l'exécution de leurs activités (6); analyse des politiques et initiatives de fond aux fins de la coordination des politiques à l'échelle du système des Nations Unies en vue de la prise de décisions cohérentes au sein des organes intergouvernementaux (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : organisation de réunions à l'occasion de forums régionaux de la société civile afin de renforcer les capacités des organisations de la société civile du Sud et des pays à économie en transition dans le domaine de l'environnement (10); apport d'une contribution de fond à des réunions et processus intergouvernementaux relatifs à l'environnement aux niveaux sous-régional, régional et mondial, et notamment aux réunions organisées par le PNUE sur la prise en compte des questions d'égalité des sexes dans les politiques et processus internationaux en matière d'environnement (4); sur demande, fourniture aux gouvernements de services consultatifs en matière de droit de l'environnement aux fins de l'élaboration, du renforcement et de l'harmonisation de la législation dans différents domaines du droit de l'environnement, notamment pour

contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'élaboration et la mise en œuvre du droit de l'environnement. Une telle assistance sera fournie à 20 pays en développement et pays à économie en transition, notamment pour la mise en œuvre de la stratégie en faveur des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (20); fourniture d'avis et d'un appui technique à des gouvernements pour l'élaboration et l'application de politiques visant à améliorer la qualité de l'air dans les villes des pays en développement, et notamment d'un appui au Partenariat pour des carburants et véhicules propres aux fins de la mise en place d'une surveillance de la qualité de l'air urbain dans l'Afrique subsaharienne et de transports urbains viables dans la région de l'Asie et du Pacifique (3); fourniture d'avis et d'un appui technique à des gouvernements dans le domaine de la coopération en matière de gestion intégrée des ressources en eau dans le cadre de l'initiative de l'Union européenne sur l'accès à l'eau; fourniture d'avis et d'un appui technique à des gouvernements, à des donateurs et à d'autres partenaires de l'Alliance des villes en vue de la prise en compte des considérations environnementales dans les stratégies de développement urbain et de lutte contre la pauvreté élaborées dans le cadre de l'Alliance des villes (2); fourniture d'avis et d'un appui technique à des pays africains, latino-américains et asiatiques pour intégrer la gestion de l'environnement urbain dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (5); fourniture d'avis et d'un appui technique à des gouvernements et à des administrations locales ainsi qu'à leurs partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de cadres de politique et d'activités en matière d'environnement urbain dans des pays en développement des régions de l'Asie et du Pacifique, de l'Afrique et l'Amérique latine et des Caraïbes. Les activités seront adaptées aux besoins régionaux et nationaux particuliers (écovilles dans la région Asie et Pacifique par exemple). Ces produits seront fournis dans le cadre d'activités telles que le Programme « Villes durables » (3); fourniture de services consultatifs sur la gestion et les politiques intégrées et écologiquement rationnelles de gestion des ressources en eau, y compris la mise en œuvre de l'objectif du Sommet mondial pour le développement durable relatif à la gestion intégrée des ressources en eau pour 2005, la gestion des bassins fluviaux et les liens entre l'eau et la pauvreté (5); fourniture de services consultatifs à des gouvernements au sujet de la constitution d'équipes spéciales nationales sur l'élaboration et l'application de politiques nationales intégrées de gestion des ressources en eau (8); fourniture, sur demande, de services consultatifs pour développer les capacités des pays africains dans le domaine des changements climatiques ainsi que d'un appui à des projets de recherche en collaboration sur la vulnérabilité à l'évolution du climat dans les secteurs prioritaires par l'intermédiaire d'un groupe d'experts (sur demande); fourniture de services consultatifs à des gouvernements et à des banques régionales pour des questions ayant trait à la pauvreté et à l'environnement, y compris les modalités concernant des mesures de financement destinées à résoudre des problèmes environnementaux grâce à la création d'un groupe d'experts (sur demande); concertations avec les pays et plans d'application aux fins des stratégies communautaires visant à réduire la vulnérabilité des pauvres aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles (5);

- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : organisation d'une réunion de groupes d'experts et création de partenariats et conclusion d'accords de coopération pour faire en sorte que les organismes des Nations Unies, les accords multilatéraux sur l'environnement et la société civile comprennent mieux les liens entre l'environnement et la société humaine, en attendant la décision que le Conseil d'administration prendra à sa vingt-troisième session au sujet de la suite à donner à la décision GC.22/16 relative à l'environnement et à la diversité culturelle (1); organisation de campagnes pertinentes

en partenariat, notamment avec le secteur privé, et appui aux concertations sur les politiques afin d'apporter un soutien technique à la société civile pour définir les liens entre l'environnement et l'atténuation de la pauvreté (10); organisation du forum mondial annuel de la société civile à l'occasion de la session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement afin de faire participer les parties prenantes à une concertation de fond sur les activités du PNUE (2); fourniture d'une assistance pour l'organisation de forums régionaux et mondiaux de législateurs en vue d'aider à transposer efficacement les accords multilatéraux sur l'environnement dans les lois environnementales nationales, en coopération avec les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement (5); huitième programme mondial de formation au droit et aux politiques dans le domaine de l'environnement (1); programmes nationaux de formation à la gestion de l'environnement à l'intention des juges, des avocats, des ONG à vocation juridique, des chercheurs, des décideurs et autres acteurs juridiques, et notamment création de réseaux régionaux d'intervenants et d'experts juridiques dans différents domaines de l'environnement (10); programmes régionaux de formation au droit de l'environnement, y compris la formation de formateurs au niveau régional et les ateliers destinés aux juges (7); atelier de renforcement des capacités à l'intention des gouvernements et des partenaires de la société civile pour l'élaboration et la mise en œuvre de cadres institutionnels nationaux aux fins des projets relatifs aux mécanismes de développement propre écologiquement et socialement rationnels, en particulier des petits projets relatifs aux mécanismes de développement propre dans le domaine de la foresterie et dans le secteur de l'énergie de la biomasse (1); ateliers de développement des capacités à l'intention de gouvernements de pays africains sur l'évaluation des écosystèmes et l'apurement des budgets, qui porteront plus particulièrement sur la prise en compte de l'environnement dans les cadres de dépenses à moyen terme, y compris les instruments économiques et fiscaux pour la protection de l'environnement et la gestion des ressources (3); ateliers de renforcement des capacités sur les liens entre la santé et l'environnement à l'intention de spécialistes de l'environnement et de la santé (5); activités de formation nationales et régionales à la gestion et aux politiques intégrées et écologiquement rationnelles de gestion des ressources en eau (2); ateliers régionaux de renforcement des capacités sur l'intégration et la cohérence des politiques avec la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en vue d'aider à intégrer les objectifs de réduction de la pauvreté dans les plans d'action et les programmes de la CMAE et du NEPAD. Parmi les produits connexes figurent des pochettes d'information et une base de données accessible en ligne (4); cours sous-régionaux de formation à l'intention des responsables nationaux de l'évaluation des politiques et de la comptabilité environnementale aux fins de la gestion de l'environnement des terres arides (2); atelier destiné à apporter un appui technique à des gouvernements pour tester les approches écosystémiques aux niveaux régional et national en tant qu'outil stratégique pour l'élaboration de politiques intégrées de gestion de l'utilisation des terres et de conservation des sols (1); ateliers et concertations avec les pays sur la prise en compte de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la planification du développement durable dans six pays d'Afrique orientale et australe, qui déboucheront sur l'adaptation de projets pilotes destinés à tester les méthodes d'adaptation (6);

- iii) Bourses : programme de détachement de juristes des gouvernements de pays en développement et de pays à économie en transition pour travailler temporairement au

Service du droit de l'environnement du PNUE en vue d'acquérir une formation et une expérience pertinentes (3);

- iv) Projets opérationnels : projets pilotes pour élaborer et tester des modèles d'adaptation et des arrangements institutionnels en vue d'élargir la diffusion des données climatiques et des systèmes d'alerte rapide auprès des exploitants agricoles afin de permettre à l'Inde d'être mieux à même de soutenir la production agricole grâce à des adaptations au micro-niveau (2).

Tableau 14.16

Ressources nécessaires : Sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 515,5	1 515,5	5	5
Autres objets de dépense	31,2	35,5	–	–
Total partiel	1 546,7	1 551,0	5	5
Fonds extrabudgétaires	23 131,0	29 335,9	70	70
Total	24 677,7	30 886,9	75	75

- 14.42 Le montant (inchangé) de 1 515 500 dollars prévu à cette rubrique permettra le maintien de cinq postes. Les dépenses au titre des autres objets de dépense, en augmentation de 4 300 dollars, couvriront : la part attribuable au PNUE du coût d'exploitation de l'infrastructure informatique centrale – réseaux de stockage, serveurs d'application, serveurs des départements, unités de sauvegarde et connectivité des ordinateurs de bureau – (3 400 dollars) et des services d'appui en la matière (900 dollars); les communications (12 100 dollars), l'entretien du matériel de bureautique (11 700 dollars), les fournitures de bureau (3 400 dollars) et le remplacement de matériel de bureautique (4 000 dollars).

Sous-programme 3
Mise en œuvre des politiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 376 200 dollars

- 14.43 La Division de la politique environnementale est responsable de l'exécution de ce sous-programme. Le programme de travail a été formulé sur la base du sous-programme 3 du programme 11 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 14.44 Pendant l'exercice biennal 2006-2007, on enregistrera une expansion des activités liées à l'éducation et à la formation environnementales, y compris celles qui ont pour objet d'appuyer la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. La mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution des eaux due aux activités terrestres sera renforcée, notamment par sa participation à des activités intergouvernementales ou interinstitutions telles que la mise en application du Programme d'action de la Barbade et le Processus consultatif officiel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer. On assistera également durant l'exercice biennal à un

renforcement de la contribution du PNUE aux activités interinstitutions ayant trait aux situations d'urgence environnementales ainsi que la poursuite des efforts visant à élargir les services relatifs au droit de l'environnement à d'autres régions sur la base des données d'expérience acquises en Afrique.

Tableau 14.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la mise en œuvre des politiques, lois et pratiques de gestion relatives à l'environnement, et atténuer l'impact environnemental des situations d'urgence et d'après conflit sur le développement durable

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des gouvernements et des institutions, réseaux et mécanismes de coordination nationaux, sous-régionaux et régionaux, de mettre en œuvre les politiques, les lois et les pratiques de gestion relatives à l'environnement, en tenant compte des problèmes particuliers des femmes	a) i) Augmentation du nombre de pays, d'institutions et d'autres parties prenantes recevant une aide pour appliquer les politiques et la législation relatives à l'environnement <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 20 pays et institutions 2004-2005 (estimation) : 35 pays et institutions 2006-2007 (objectif) : 50 pays et institutions ii) Augmentation du nombre de partenariats, mécanismes de collaboration et réseaux participant à la mise en œuvre de mesures de gestion de l'environnement au niveau régional et sous-régional <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 4 partenariats, mécanismes de collaboration et réseaux 2004-2005 (estimation) : 6 partenariats, mécanismes de collaboration et réseaux 2006-2007 (objectif) : 10 partenariats, mécanismes de collaboration et réseaux iii) Augmentation du nombre de programmes d'éducation et de formation concernant l'environnement proposée par l'intermédiaire des systèmes éducatifs et des établissements d'enseignement nationaux

b) Participation, coordination et capacités accrues aux niveaux international et national en vue de la gestion intégrée des ressources en eau et de la protection du milieu marin

Mesure des résultats :

2002-2003 : 2 programmes d'éducation/formation dans le domaine de l'environnement, instruments/trousses de formation
 2004-2005 (estimation) : 3 programmes d'éducation/formation dans le domaine de l'environnement, instruments/trousses de formation
 2006-2007 (objectif) : 4 programmes d'éducation/formation dans le domaine de l'environnement, instruments/trousses de formation

b) i) Augmentation du nombre des plans d'action, partenariats, réseaux et mécanismes de coordination concernant la gestion intégrée des ressources en eau

Mesure des résultats :

2002-2003 : non disponible
 2004-2005 (estimation) : 10 % de plans d'action, partenariats, réseaux et mécanismes de coordination intégrant les mécanismes environnementaux
 2006-2007 (objectif) : 30 % de plans d'action, partenariats, réseaux et mécanismes de coordination intégrant les mécanismes environnementaux

ii) Nombre de politiques nationales, de directives et de stratégies mondiales et régionales élaborées pour mettre en œuvre le Programme d'action mondial aux niveaux national et local

Mesure des résultats :

2002-2003 : 10 pays exécutant le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, deux programmes relatifs aux mers régionales et trois partenariats
 2004-2005 (estimation) : 25 pays exécutant le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, 4 programmes régionaux relatifs aux mers et 5 partenariats

- 2006-2007 (objectif) : 40 pays exécutant le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, 6 programmes régionaux relatifs aux mers et 10 partenariats
- c) Accroissement des capacités internationales, régionales, sous-régionales et nationales dans les domaines de la prévention, de la limitation des risques, de la préparation et des mesures à prendre en cas d'urgence environnementale, ainsi que de l'évaluation et de la reconstruction après une catastrophe ou un conflit
- c) i) Nombre d'activités réalisées par le PNUE, en collaboration avec d'autres institutions, le cas échéant, pour aider les pays, les sous-régions et les régions à prévenir les urgences environnementales consécutives et des catastrophes naturelles ou dues à l'homme ainsi qu'à réduire le risque, à s'y préparer et à y faire face
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 10 activités visant à aider les pays
2004-2005 (estimation) : 15 activités visant à aider les pays
2006-2007 (objectif) : 20 activités visant à aider les pays
- ii) Nombre d'évaluations de l'environnement après un conflit
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : publication de 4 rapports d'évaluation
2004-2005 (estimation) : à déterminer
2006-2007 (objectif) : à déterminer
- iii) Nombre d'activités de suivi donnant suite aux conclusions des évaluations effectuées à la suite d'un conflit
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 5 projets de suivi
2004-2005 (estimation) : 7 projets de suivi
2006-2007 (objectif) : à déterminer
- d) Capacités renforcées des institutions internationales, régionales et nationales d'analyser la situation en matière de biodiversité
- d) Augmentation du nombre de centres de collaboration dans le domaine de la biodiversité et de partenariats avec les principales parties prenantes, créés par le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE (WCMC)

Mesure des résultats :

2002-2003 : 5 centres de collaboration et partenariats

2004-2005 (estimation) : 8 centres de collaboration et partenariats

2006-2007 (objectif) : 12 centres de collaboration et partenariats

Facteurs externes

- 14.45 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements feront preuve de la volonté politique et de l'engagement voulus pour s'attaquer aux problèmes de gestion de l'environnement et pour favoriser la prévention et l'atténuation des dommages environnementaux avec les conseils et le concours du PNUE; et b) les contributions volontaires au Fonds pour l'environnement et les autres ressources financières extérieures seront suffisantes pour exécuter le programme de travail.

Produits

- 14.46 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : deuxième Réunion intergouvernementale de 2006 sur le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (1); secrétariat mixte organisé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour la deuxième Réunion intergouvernementale sur les grands singes et le Programme pour la survie des grands singes (2007); documents en vue de la Réunion intergouvernementale concernant le Programme pour la survie des grands singes (5 documents établis avant la session); et deuxième et troisième réunions du Conseil du Programme pour la survie des grands singes (3); fourniture d'un appui à des réunions intergouvernementales et interministérielles sur les récifs coralliens des eaux froides et des eaux chaudes, y compris les conventions et plans d'action pour les mers régionales [Afrique de l'Est, Afrique du Sud et du Sud-Est, Pacifique Sud, Pacifique Nord-Ouest (3)];
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) Rapport au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement au sujet des résultats de la Conférence de Maurice consacrée à un examen décennal du Programme d'action de la Barbade pour les petits États insulaires en développement (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) fourniture d'un appui de fond pour la suite à donner à la Déclaration du Millénaire et au Plan d'application de Johannesburg au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement et à la Commission du développement durable lors de sa quatorzième session au sujet des aspects environnementaux de la question de l'eau et de l'assainissement et de la prise en compte à la fois de l'assainissement et de la gestion des zones côtières dans la gestion intégrée des ressources en eau (1); rapports et documents relatifs aux récifs coralliens sur divers processus intergouvernementaux tels que le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement, la Conférence des Parties aux accords

multilatéraux sur l'environnement qui ont trait à la diversité biologique et les réunions et conventions et plans d'action pour les mers régionales et d'autres organes intergouvernementaux régionaux (8); rapport au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement au sujet de l'application du Plan stratégique intergouvernemental pour l'appui technologique et le renforcement des capacités, y compris la mise en œuvre des plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau et de l'initiative de Jeju (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

- i) Publications en série : recueil de lois environnementales des pays d'Afrique; décisions judiciaires en matière d'environnement; recueils de jurisprudence nationale dans le domaine de l'environnement; études de cas nationales sur le droit de l'environnement (4); bulletins donnant un aperçu des activités menées dans l'ensemble du PNUE en matière d'environnement et de développement des capacités qui ont trait à l'éducation écologique, aux lois environnementales et à la gestion de l'eau (8); bulletin intitulé « Environmental Emergencies » donnant un aperçu des activités pertinentes du PNUE au service des gouvernements nationaux, des principaux partenaires et des centres nationaux de coordination (2);
- ii) Publications isolées : rapports sur les évaluations environnementales effectuées en vue de déterminer les incidences sur les ressources environnementales et les risques pour les moyens d'existence des populations et de faire des recommandations au sujet des mesures qui offriront des solutions globales durables pour la gestion des catastrophes environnementales (4); rapports sur une évaluation environnementale après un conflit effectuée en vue de déterminer les risques immédiats pour les humains et les moyens d'existence, prendre en compte les questions environnementales dans les programmes de reconstruction et renforcer la base d'information des administrations environnementales après un conflit (7); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) rapport d'étape concernant le Plan d'action stratégique sur les eaux usées urbaines dans l'optique de l'objectif de la Déclaration du Millénaire et du Plan d'action de Johannesburg relatif à l'assainissement (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) rapports d'étape pour la deuxième Réunion intergouvernementale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres – programme de travail approuvé dans le cadre du Programme d'action mondial à la première Réunion (3); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) rapport sur les modalités d'application des recommandations de la deuxième Réunion intergouvernementale (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) directives actualisées sur les eaux usées et urbaines, l'altération et la destruction physiques d'habitats ainsi que la gestion intégrée des zones côtières et des bassins contenant des principes fondamentaux et des listes de contrôle pour les pratiques et procédures relatives à tous les aspects du cycle de gestion (3); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) manuel de formation actualisé sur les programmes d'action nationaux (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) manuel de formation actualisé sur le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, ses catégories de sources de polluants et d'autres éléments du programme, malettes pour les instructeurs et les participants

disponibles dans différentes langues (1); rapports sur les récifs coralliens, Atlas mondial nouveau ou actualisé des récifs coralliens d'eaux froides (1); rapports sur l'élaboration et la mise en œuvre des lois et des institutions environnementales au niveau national; directives; rapports sur l'élaboration et l'harmonisation de lois et de directives environnementales transfrontières concernant l'application, au niveau national, des accords multilatéraux sur l'environnement (10); manuel de formation sur l'application effective des accords multilatéraux sur l'environnement au niveau national (1); (Centre mondial de la surveillance pour la conservation) publications sur des questions et des enjeux nouveaux pour les espèces et les écosystèmes, des évaluations de la diversité biologique et des évaluations de zones protégées en liaison avec certains produits du sous-programme 1, pour répondre aux besoins d'accords multilatéraux sur l'environnement sur la base d'un ensemble de données et d'informations scientifiques à jour; interaction et partenariat entre les gouvernements et les établissements scientifiques, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et, en particulier, le réseau de centres collaborateurs dans les pays en développement (3);

- iii) Missions d'enquête : missions d'enquête sur le terrain effectuées conjointement avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans des pays en développement et des pays à économie en transition afin de procéder à une évaluation immédiate et de donner des avis techniques sur des urgences environnementales (4);
- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : publication sur les connaissances autochtones relatives aux urgences environnementales (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) brochures, fascicules, affiches et autres matériels d'information sur le programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers pour sensibiliser davantage aux solutions possibles et améliorer l'appropriation de ces solutions (3); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) 10 éléments fondamentaux révisés des directives sur la gestion des eaux usées urbaines (1); plaquettes et affiches sur les partenariats régionaux du Réseau d'action international en faveur des récifs coralliens intitulés « Les récifs coralliens pour les humains » (10); brochures, affiches et plaquettes sur le Programme pour la survie des grands singes (5); bulletin d'information sur le Programme pour survie des grands singes (4); manuel et directives pour améliorer la prise des décisions dans la valorisation des ressources hydroénergétiques (1); matériel didactique concernant des thèmes environnementaux intersectoriels et les accords multilatéraux sur l'environnement; et élaboration de matériels didactiques sur la base de la documentation existante du PNUE et de la documentation qui sera établie à l'appui de la Décennie de l'éducation pour le développement durable (4);
- v) Communiqués de presse, conférences de presse : (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) communiqués de presse, réunions d'information à l'intention des médias, annonces d'intérêt public et articles de journaux sur le Programme d'action mondial (4);
- vi) Manifestations spéciales : exposition itinérante sur les grands singes (5);
- vii) Supports techniques : création d'un site Web donnant des informations sur la gestion des catastrophes environnementales (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) base de données relative à la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la deuxième Réunion intergouvernementale d'examen du Programme d'action mondial pour la protection du

milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) site Web interinstitutions sur la formation au Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) site Web du Centre d'échange du Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement contre la pollution due aux activités terrestres comportant des nœuds pour les catégories de sources de polluants et les thèmes intersectoriels et, s'il y a lieu, des nœuds régionaux (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) CD-ROM contenant l'ensemble des informations pertinentes et des produits récents sur le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (2); base de données à l'échelle du PNUE sur le renforcement des capacités et les activités d'appui technologique; base(s) de données sur le Web et CD-ROM avec accès Internet à l'information (1); (Centre mondial de surveillance pour la conservation) ensemble à jour d'outils fondés sur le Web pour accéder aux informations scientifiques et techniques axées sur la diversité biologique et les zones protégées et pour les mettre en commun aux fins des évaluations, de l'alerte rapide sur les problèmes qui se font jour, des indicateurs environnementaux, et de la surveillance aux niveaux mondial et régional, comme la Base de données mondiale sur les zones protégées et la Base de données sur la diversité et l'écologie biologiques (1); (Centre mondial de surveillance pour la conservation) en coopération avec le réseau de centres collaborateurs de pays en développement et des établissements scientifiques, établissement d'un ensemble à jour de bases de données contenant des informations scientifiques et techniques axées sur la diversité biologique et les zones protégées aux fins des évaluations, de l'alerte rapide sur les problèmes qui se font jour, des indicateurs environnementaux et de la surveillance aux niveaux mondial et régional, comme la Base de données mondiale sur les zones protégées et la Base de données sur la diversité et l'écologie biologiques (1);

- viii) Promotion d'instruments juridiques : favoriser, en tenant compte de la réduction de la pauvreté, la mise en œuvre ainsi que l'application effective et le respect des lois environnementales, y compris les accords multilatéraux sur l'environnement, notamment de la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles et des accords multilatéraux sur l'environnement de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (5);
- ix) Ressources audiovisuelles : production vidéo pour le Television Trust for the Environment (TVE) sur les incidences environnementales de la guerre et sur la prise en compte des questions environnementales lors de la reconstruction après un conflit (1); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) documentaire sur les questions liées au Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (1); en collaboration avec TVE, films documentaires sur le Programme pour la survie des grands singes (2); un documentaire pour TVE sur le Réseau d'action international en faveur des récifs coralliens : activités et partenariats (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs à des pays en développement et à des pays à économie en transition pour évaluer l'état de préparation et donner des orientations sur les systèmes de préparation et d'intervention

pour les urgences environnementales (4); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) fourniture d'avis et d'une assistance technique à des gouvernements et à des autorités responsables des bassins et des zones côtières pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières et des bassins (3); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) fourniture d'avis et d'une assistance technique à des gouvernements pour la mise en œuvre d'un plan d'action destiné à empêcher les modifications physiques et à restaurer les habitats détruits (4); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) fourniture d'avis et d'une assistance technique à des gouvernements pour la mise en œuvre du Plan d'action stratégique sur les eaux usées urbaines en vue d'aider à atteindre les cibles convenues au niveau international en matière d'assainissement; (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des pays pour l'élaboration ou l'adoption de programmes d'action nationaux sur les activités terrestres ainsi que d'avis sur les projets pilotes viables, la législation et les sources de financement (15); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des organismes régionaux (secrétariats pour les mers régionales ou les conférences ministérielles régionales) au sujet d'activités terrestres, y compris l'actualisation ou l'élaboration de protocoles ou de programmes régionaux en rapport avec le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (4); envoi de missions de consultation et d'orientation dans les États de l'aire de répartition des grands singes afin de promouvoir le Programme pour la survie des grands singes à l'échelon des ministres et des hauts fonctionnaires et d'encourager les gouvernements à adopter des activités répondant aux besoins des grands singes (12); fourniture d'une assistance à des organismes de bassin et à des organes intergouvernementaux régionaux aux fins de l'élaboration de politiques régionales pour les questions décisionnelles relatives aux barrages et au développement dans les cas des eaux transfrontières (politique et stratégie du PNUE dans le domaine de l'eau (4); fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des pays en développement et à des petits États insulaires en développement pour élaborer et appliquer des politiques, une législation et des plans d'action nationaux dans le domaine des récifs coralliens;

- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : développement des capacités dans le domaine des urgences environnementales – préparation, évaluation, intervention et atténuation – et de la réduction des risques de catastrophes (5); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) cours et ateliers de formation pour le développement des capacités locales et nationales consacrés à des domaines couverts par le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres comme le traitement des eaux usées urbaines, l'altération et la destruction physiques d'habitats, la gestion intégrée des zones côtières et des bassins, et la planification budgétaire (3); respect et application effectives des accords multilatéraux sur l'environnement, phase II – activités régionales et nationales relatives au respect et à l'application effective (accords multilatéraux sur l'environnement II) (10); ateliers multipartites prenantes sur le Programme pour la survie des grands singes dans les États de l'aire de répartition des grands singes organisés conjointement avec des gouvernements et des groupes d'ONG locales et internationales (10); gestion intégrée des ressources en eau – coordination des programmes menés à l'échelle du PNUE sur l'élaboration de plans de gestion intégrée

des ressources en eau dans les pays en développement et les pays à économie en transition; poursuite du Partenariat pour l'élaboration du droit de l'environnement et la mise en place d'institutions environnementales en Afrique et extension des activités à d'autres pays d'Afrique et à d'autres régions (8);

- iii) Projets opérationnels : développement des capacités en matière de gestion de l'environnement dans des pays ayant connu un conflit (4); évaluation environnementale après un conflit, et notamment études sur dossier, évaluations sur le terrain, fixation des priorités et recommandations, y compris des études de faisabilité et la fourniture d'une assistance technique à des pays, après un conflit, en vue de réduire les risques, pour l'environnement et les moyens d'existence, dus à des conflits; évaluation environnementale après un conflit dans des pays touchés et missions sur le terrain afin de déterminer les risques immédiats pour les moyens d'existence des populations, prendre en compte les questions environnementales dans les programmes de reconstruction et renforcer la base d'information des administrations environnementales après un conflit (4); (Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres) projets pilotes pour des catégories particulières de sources terrestres (eaux usées, altération et destruction physiques d'habitats, gestion intégrée des zones côtières et des bassins) en vue de définir des mécanismes financiers, des technologies écologiquement rationnelles, des structures institutionnelles, des options en matière de gestion et des partenariats multipartites prenantes (2); projets opérationnels aux fins de la réplique et de l'extension des projets du PNUE sur les techniques de collecte de l'eau de pluie, les énergies renouvelables, les écosystèmes de montagne concourant à l'atténuation de la pauvreté et la prise en compte des problèmes de parité dans la gestion et l'utilisation des ressources en eau (3).

Tableau 14.18

Ressources nécessaires : Sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	317,0	317,0	2	2
Autres objets de dépense	59,2	59,2	–	–
Total partiel	376,2	376,2	2	2
Fonds extrabudgétaires	28 575,0	44 405,0	54	55
Total	28 951,2	44 781,2	56	57

- 14.47 Le montant prévu de 317 000 dollars, inchangé, doit permettre de continuer à financer deux postes. Le montant de 59 200 dollars, inchangé, servirait à couvrir les dépenses à d'autres rubriques : services de consultants afin d'entreprendre des évaluations axées sur la mise en œuvre des programmes (19 900 dollars); voyages du personnel (21 200 dollars); communications (5 500 dollars); entretien du matériel de bureautique (6 500 dollars); fournitures de bureau (3 400 dollars); et remplacement du matériel bureautique (2 700 dollars).

Sous-programme 4 Technologie, industrie et économie

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : ce sous-programme est uniquement financé par des fonds extrabudgétaires

- 14.48 La Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie est chargée de l'exécution de ce sous-programme. Le programme de travail a été établi sur la base du sous-programme 4 du programme 11 du plan-programme biennal et des priorités pour la période 2006-2007.
- 14.49 Les principaux défis pendant l'exercice biennal seront l'application des résultats du processus d'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, qui devrait s'achever au début de 2006; ainsi que l'appui continu à la mise en œuvre des éléments du Plan d'application de Johannesburg concernant les modes de production et de consommation viables. Une autre évolution sera l'existence d'une vaste gamme de services fournis par le Centre international d'écotechnologie du PNUE, notamment des services de renforcement des capacités et la mise en place de réseaux institutionnels dans les domaines de la gestion des déchets, de la conservation de l'énergie et du rendement énergétique, grâce au processus en cours de redynamisation du Centre. En outre, pendant l'exercice biennal, il y aura un élargissement des efforts de collaboration avec les entités pertinentes des Nations Unies afin de promouvoir des politiques complémentaires dans les domaines de l'environnement et du commerce, et des finances et du développement économique; il y aura également un encouragement des partenariats et la création de projets communs avec les secteurs industriel et financier afin de promouvoir des pratiques de production plus propres et une consommation viable des ressources naturelles.

Tableau 14.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Encourager et aider le secteur public, les entreprises commerciales et l'industrie à élaborer et mettre en œuvre des politiques, stratégies et pratiques respectant l'environnement, et reposant sur une approche intégrée du développement durable et sur des partenariats

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Renforcement de la capacité des décideurs et des organisations du secteur public et du secteur privé d'avoir accès à des technologies non polluantes, de les adopter et de les utiliser, et de faire des choix éclairés concernant la gestion des ressources en eau et la production et l'utilisation de l'énergie

Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du nombre des autorités locales et nationales qui mettent en œuvre des plans de gestion intégrés des ressources en eau et adoptent des technologies et des pratiques non polluantes

Mesure des résultats :

2002-2003 : 15 gouvernements mettant en œuvre des plans de gestion intégrés des ressources en eau

2004-2005 (estimation) : 30 gouvernements mettant en œuvre des plans de gestion intégrés des ressources en eau

2006-2007 (objectif) : 50 gouvernements mettant en œuvre des plans de gestion intégrés des ressources en eau

ii) Hausse des investissements consacrés aux sources d'énergie renouvelables et aux technologies à haut rendement énergétique dans toutes les régions, se traduisant par la valeur des programmes, projets et réseaux mis sur pied avec l'aide du PNUE

Mesure des résultats :

2002-2003 : 10 millions de dollars par an

2004-2005 (estimation) : 50 millions de dollars par an

2006-2007 (objectif) : 100 millions de dollars par an

b) Meilleure compréhension et mise en œuvre plus fréquente par les décideurs et les organisations du secteur public et du secteur privé des pratiques et des outils de gestion soucieux de l'environnement : production moins polluante, modes de consommation viables, actions de prévention et interventions d'urgence face aux menaces et aux catastrophes touchant l'environnement

b) i) Augmentation du nombre des autorités locales, nationales et régionales ayant mis en place des politiques et des programmes de production et de consommation viables

Mesure des résultats :

2002-2003 : 3 autorités

2004-2005 (estimation) : 7 autorités

2006-2007 (objectif) : 15 autorités

ii) Augmentation du nombre d'associations industrielles et professionnelles ayant mis en place des politiques et des programmes de production et de consommation viables

Mesure des résultats :

2002-2003 : 2 associations

2004-2005 (estimation) : 5 associations

2006-2007 (objectif) : 10 associations

c) Progrès des pays et de la communauté internationale vers des mesures garantissant que les modes d'utilisation et de fabrication des produits chimiques en réduisent au minimum les effets gravement néfastes sur la santé et sur l'environnement

c) i) Adoption d'une approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques par les pouvoirs publics, largement acceptée au sein de la communauté internationale

Mesure des résultats :

2002-2003 : tenue de la première réunion préparatoire

2004-2005 (estimation) : tenue de la troisième réunion préparatoire et publication du rapport

2006-2007 (objectif) : l'approche stratégique doit être adoptée en 2006

- ii) Adhésion très générale aux Conventions de Rotterdam et de Stockholm
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 54 États parties à la Convention de Rotterdam et 42 États parties à la Convention de Stockholm
2004-2005 (estimation) : 80 États parties à la Convention de Rotterdam et 90 États parties à la Convention de Stockholm
2006-2007 (objectif) : 110 États parties à la Convention de Rotterdam et 130 États parties à la Convention de Stockholm
- iii) Augmentation du nombre de projets par lesquels les pays visent à réduire les risques liés aux produits chimiques et aux déchets
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 146 projets de pays
2004-2005 (estimation) : 146 projets de pays
2006-2007 (objectif) : 150 projets de pays
- d) Renforcement de la capacité des décideurs et des organisations du secteur public et du secteur privé d'intégrer la dimension écologique du développement durable dans leurs politiques et pratiques économiques, commerciales et financières, notamment par la gestion écologique et sociale dans les entreprises
- d) i) Augmentation du nombre des organisations du secteur public et du secteur privé qui adhèrent aux principes de l'Initiative relative au Pacte mondial et aux initiatives de partenariat sectoriel avec le PNUE en cherchant à atteindre les objectifs du Sommet mondial pour le développement durable
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 1 000 organisations du secteur public et du secteur privé
2004-2005 (estimation) : 2 000 organisations du secteur public et du secteur privé et 1 nouveau partenariat
2006-2007 (objectif) : 2 500 organisations du secteur public et du secteur privé et 2 nouveaux partenariats
- ii) Augmentation du nombre des organisations du secteur public et du secteur privé qui publient des rapports sur la viabilité environnementale en suivant les directives de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance
- Mesure des résultats :*
2002-2003 : 200 organisations du secteur public et du secteur privé

2004-2005 (estimation) : 500 organisations
du secteur public et du secteur privé
2006-2007 (objectif) : 800 organisations du
secteur public et du secteur privé

iii) Nombre de projets de pays, en cours ou
menés à bien, tendant à donner aux
institutions nationales, régionales et sous-
régionales de meilleurs moyens pour élaborer
et mettre en œuvre des politiques
macroéconomiques intégrant le respect de
l'environnement dans les politiques relatives
au commerce, aux finances et au
développement

Mesure des résultats :

2002-2003 : 14 projets de pays
2004-2005 (estimation) : 31 projets de pays
2006-2007 (objectif) : 50 projets de pays

Facteurs externes

- 14.50 On attend du sous-programme qu'il atteigne ses objectifs et produise les réalisations escomptées en supposant qu'il y aura : a) les conditions économiques nécessaires dans les pays et un engagement politique des gouvernements de s'attaquer aux dommages environnementaux causés par les activités industrielles et commerciales en adoptant des mécanismes de production plus propres, des technologies à base d'énergies renouvelables et des politiques commerciales et environnementales se renforçant mutuellement; et b) des contributions suffisantes au Fonds pour l'environnement et d'autres financements extérieurs adéquats pour exécuter le programme de travail et un soutien actif des partenaires dans cette tâche.

Produits

- 14.51 Au cours de l'exercice biennal, le sous-programme donnera lieu aux produits suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'experts (fonds extrabudgétaires) :
 - i) Groupes d'experts : le Secrétariat assure le service de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour l'adoption d'une approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, qui se tiendra conjointement avec la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE (1); Centre international d'écotechnologie (CIET) : assurer le service des réunions du Groupe d'experts sur la gestion des eaux dans les zones sujettes à des catastrophes pour donner des conseils sur la mise au point de produits de renforcement des capacités et la promotion de technologies écologiquement rationnelles, en mettant particulièrement l'accent sur les terres marécageuses (3);
 - b) Autres activités de fond (fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications périodiques : rapports de la série « Engaging Stakeholders » (2);
 - ii) Publications non périodiques : études de projets de pays en Afrique (6), en Asie et dans le Pacifique (6), dans les Caraïbes (6) et en Amérique latine (4) sur : a) les réformes des

subventions préjudiciables à l'environnement; b) les politiques liées au commerce dans le secteur agricole; c) l'évaluation et la planification intégrées concernant la réduction de la pauvreté; et d) l'interface entre commerce, environnement et développement durable (19); cadre d'évaluation et de planification intégrées pour renforcer les capacités des pays en développement pour ce qui est d'élaborer et d'appliquer des politiques environnementales, économiques et commerciales se complétant mutuellement (1); manuel de formation sur l'utilisation d'instruments économiques pour appuyer l'application des accords multilatéraux sur l'environnement, à l'usage des institutions nationales, pour promouvoir l'emploi d'instruments économiques dans la recherche des objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement (1); manuel de formation sur les impacts des subventions aux pêcheries et leurs réformes, à l'usage des institutions nationales, pour soutenir l'élaboration de politiques des pêcheries durables (1); manuels de formation sur : a) l'évaluation et la planification intégrées, et b) l'évaluation intégrée des politiques liées au commerce dans le secteur agricole, à l'usage des institutions nationales, pour faire en sorte que les considérations environnementales soient intégrées dans les processus de planification pour le développement durable et la réduction de la pauvreté (2); modules de formation sur des questions relatives à l'interface entre commerce, environnement et développement durable, telles qu'écoétiquetage, biens et services environnementaux, subventions aux pêcheries (2); manuel convivial sur la comptabilité environnementale et économique intégrée (1); directives à l'usage des partenaires nationaux et régionaux, tels que les centres nationaux de production moins polluante et les bureaux des Nations Unies, pour aider les gouvernements et les industries à mettre en œuvre des méthodologies de consommation et de production, la gestion du cycle de vie, la conception verte, l'approvisionnement durable, l'évaluation des risques, et des applications sectorielles d'outils et de politiques appropriés dans le tourisme, les industries manufacturières, les industries extractives, la vente de détail et la publicité, et des secteurs des services tels que les déchets, l'eau et l'assainissement (4);

- iii) Missions d'enquête : Centre international d'écotechnologie : missions postcatastrophes avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour aider à évaluer les dommages environnementaux résultant de catastrophes naturelles ou causées par l'homme (2);
- iv) Plaquettes, brochures, fiches, pochettes d'information : publications liées à la mise en œuvre de l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques qui doit être adoptée à la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement (1); documents techniques et d'orientation générale pour aider les pays à exécuter des obligations spécifiques au titre d'instruments comme les Conventions de Stockholm et de Rotterdam (3); lettre d'information semestrielle du PNUE, *Finance Initiative*, traitant des questions de financement du développement durable (4); communications pour promouvoir et exposer les activités de la Division et atteindre l'industrie, dont des rapports annuels d'activité (2); directives et indicateurs environnementaux, sociaux, économiques et financiers pour communiquer des informations au niveau sectoriel sur des questions clefs, élaborés et diffusés avec la GRI et d'autres partenaires (2); publications et programmes à utiliser dans la formation et le développement des capacités des entreprises, associations industrielles et autres organisations (dont les organismes des Nations Unies) pour l'établissement de rapports de durabilité basés sur le cadre de la GRI (2); bulletin d'information trimestriel analysant les actions économiques en cours et prévues et les activités liées au commerce (8); documents techniques sur les

méthodologies d'évaluation du risque climatique, mettant particulièrement l'accent sur le financement des projets et la gestion des avoirs (4); documents techniques sur la réforme budgétaire environnementale en Afrique, en Asie et dans le Pacifique et en Amérique latine pour concevoir et mettre en œuvre cette réforme (3); documents techniques sur les questions à la fois de commerce et d'environnement (par exemple, développement des capacités pour accroître les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement et l'Organisation mondiale du commerce, écoétiquetage, biens et services environnementaux) pour promouvoir la compréhension et le dialogue entre les hauts responsables de l'environnement et du commerce et pour faire en sorte que les politiques commerciales et environnementales se soutiennent mutuellement (2); publication *L'entrepreneur efficace* pour les petites et moyennes entreprises, dans trois langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, à la fois sur papier et accessible sur Internet, pour promouvoir la responsabilité environnementale et sociale des petites et moyennes entreprises (1); Groupe de l'énergie : élaboration de directives, d'illustrations des meilleures pratiques et de documents de politique générale relatifs à la mobilité et au transport durables grâce à des réunions du Forum du PNUE sur la mobilité (2); Groupe de l'énergie : élaboration de directives, d'illustrations des meilleures pratiques et de documents de politique générale relatifs à la durabilité dans le secteur des technologies de l'information et des communications (2); Centre international d'écotechnologie : ensemble d'outils pour la conception et la planification de parcs industriels et d'« écovilles » pour la prévention des catastrophes environnementales industrielles (1); Centre international d'écotechnologie : outils de prise de décisions et stratégies d'évaluation des risques environnementaux mis au point avec les conseils d'un groupe d'experts (1); Centre international d'écotechnologie : documents techniques sur la gestion des déchets électroniques et l'évaluation des risques environnementaux, mis au point avec les conseils d'un groupe d'experts (2); Centre international d'écotechnologie : publications techniques sur des technologies écologiquement rationnelles de consommation et de production durables (2); documents d'information pour aider à l'exécution des projets, y compris la sensibilisation, l'information du public et des documents d'information sur les questions de production et de consommation durables et leurs solutions à l'intention de divers groupes cibles, dont les gouvernements, les entreprises, les collectivités locales et les jeunes et pour d'autres campagnes de vulgarisation des bureaux régionaux (15);

- v) Manifestations spéciales : manifestations nationales et régionales pour promouvoir la mise en œuvre de projets, politiques et méthodes de consommation et de production durables par les gouvernements et les entreprises, et pour les jeunes (5);
- vi) Moyens techniques : fourniture de services de conseil et d'information (centre d'échanges) sur les polluants organiques persistants, les métaux lourds et d'autres produits chimiques (1); bulletin mensuel mettant en lumière les activités en cours et prévues de l'Initiative du PNUE dans le domaine financier, distribué électroniquement à plus de 8 000 abonnés (24); Centre international d'écotechnologie : en tirant parti des travaux déjà faits dans ce domaine, création d'une base de données à jour pour les écoproduits et les écomatériaux (1); Centre international d'écotechnologie : service de questions-réponses en ligne et forum de discussion pour échanger des vues et des données d'expérience sur les questions énergétiques relatives à l'industrie du bâtiment et des travaux publics, appuyés par un groupe d'experts multipartite (1); Centre international d'écotechnologie : publication technique sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment et les travaux publics (1); moyens techniques pour aider les partenaires nationaux tels que les centres nationaux de production moins polluante à faciliter la

mise en œuvre de politiques de consommation et de production durables, et d'approches prenant en compte le cycle de vie, et pour soutenir le renforcement des capacités dans les pays (4);

- vii) Promotion d'instruments juridiques : manifestations de formation pour les contreparties nationales et les centres de formation existants et futurs qui visent à faciliter l'application nationale des accords multilatéraux sur l'environnement grâce à l'emploi de méthodes préventives dans la consommation et la production durables telles que les évaluations du cycle de vie, les évaluations technologiques, la conception des produits, la comptabilité environnementale (3);
 - viii) Séminaires pour les usagers extérieurs : table ronde mondiale sur le financement et le développement durable pour encourager un soutien concret plus poussé des banques, des assureurs et des gestionnaires de patrimoine, ainsi que des marchés des capitaux, aux fins des buts de développement convenus au niveau international (1); organisation et facilitation d'un dialogue multipartite et d'initiatives de partenariat avec les associations commerciales et industrielles aux niveaux sectoriel et multisectoriel pour partager et promouvoir de nouvelles innovations dans la gestion des connaissances, du financement et de la technologie pour le développement durable (2); planification et organisation des activités du Pacte mondial relatives à l'environnement au niveau des secteurs industriels et à l'intérieur des régions pour promouvoir la responsabilité environnementale et sociale des entreprises, en facilitant le dialogue et le partage d'expériences d'apprentissage entre entreprises et organisations parties prenantes et en favorisant l'utilisation de nouveaux outils de gestion (1); planification et organisation de réunions de consultation au niveau mondial avec des associations commerciales et industrielles et des parties prenantes apparentées pour examiner les questions de coopération dans des domaines d'intérêt mutuel (2); réunions et séminaires internationaux et une consultation d'experts, dans le contexte de cadres décennaux tels que la Tour Operators Initiative et l'Initiative sur le cycle de vie, dont le neuvième Séminaire de haut niveau sur la consommation et la production durables et les tables rondes régionales en Afrique et en Asie et Pacifique, afin de construire une base conceptuelle pour l'application de politiques de consommation et de production durables, et l'utilisation d'outils de gestion pour des secteurs clefs, en vue d'accroître l'engagement politique des décideurs de haut niveau dans l'administration et le secteur des affaires, et de renforcer les capacités des centres nationaux et d'autres mécanismes d'exécution (7);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture de services consultatifs aux pays sur l'application de l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques qui doit être adoptée à la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement; services consultatifs de politique générale et techniques aux pays pour l'exécution des obligations découlant des Conventions de Stockholm et de Rotterdam, y compris l'identification, la gestion et l'élimination des polluants organiques persistants et, le cas échéant, la sélection de pratiques mettant en œuvre des polluants organiques non persistants pour remplacer les précédents, et des actions immédiates concernant les polluants organiques persistants; fourniture de services consultatifs de politique générale et techniques sur les métaux lourds (notamment le mercure et le plomb) et d'autres produits chimiques; établissement d'un dispositif international, « CAP 10-5 », pacte associant des entreprises qui s'engagent à renforcer les capacités aux fins de la responsabilité

environnementale et sociale des entreprises dans la chaîne d'approvisionnement, avec l'objectif que chaque entreprise forme 10 % de plus de ses fournisseurs directs tous les cinq ans, en travaillant avec le PNUE et des organisations partenaires apparentées pour élaborer, adapter et appliquer dans différentes langues de l'Organisation des Nations Unies, des documents de formation sur la responsabilité environnementale et sociale des entreprises, en mettant particulièrement l'accent sur les pays en développement et en transition (50); fourniture de services de conseil et d'intermédiaire et remise d'un prix international (présenté à la Commission du développement durable), dans le cadre de l'initiative SEED (Supporting Entrepreneurs for Environment and Development) pour promouvoir et faciliter la mise sur pied et le renforcement de partenariats locaux dans toutes les régions aux fins des buts du Plan d'application de Johannesburg et de la Déclaration du Millénaire (5); fourniture d'une assistance technique pour renforcer les capacités des institutions nationales, régionales et sous-régionales, y compris des organismes commerciaux et économiques, pour évaluer les impacts environnementaux de politiques macroéconomiques et commerciales, ainsi que des accords commerciaux bilatéraux et régionaux pour intensifier les gains nets de développement apportés par ces accords (25); fourniture d'une assistance technique pour renforcer les capacités nationales des pays en Afrique, dans la région Asie-Pacifique et en Amérique latine, pour élaborer la composante environnementale de politiques durables des pêcheries dans le contexte de réformes des politiques commerciales et économiques, y compris en traitant de la question des subventions (3); fourniture d'une assistance technique pour renforcer les capacités nationales des pays en Afrique, dans la région Asie-Pacifique, en Asie occidentale et en Amérique latine, pour participer efficacement aux négociations relatives à l'interface du commerce, de l'environnement et du développement durable (4); fourniture d'une assistance technique pour renforcer les capacités des pays en Afrique, dans la région Asie-Pacifique et en Amérique latine dans l'emploi de l'évaluation et de la planification intégrées pour élaborer et mettre en œuvre des politiques commerciales et environnementales complémentaires (6); fourniture d'une assistance technique pour renforcer les capacités nationales des pays en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique pour évaluer, concevoir et mettre en œuvre des politiques qui maximisent les gains de développement apportés par les politiques relatives au commerce dans le secteur agricole tout en réduisant le plus possible l'impact sur la biodiversité agricole (6); fourniture d'une assistance aux pays pour structurer des mécanismes de financement qui soutiennent des investissements dans l'énergie durable obtenus à la fois du secteur privé et grâce à des partenariats secteur public-secteur privé (12); fourniture d'une assistance aux pays sur une politique, une planification et une gestion viables de l'énergie conduisant à la mise en place de technologies énergétiques plus propres (8); élaboration de scénarios d'évolution de la demande d'énergie et du marché de l'énergie découlant de différentes politiques énergétiques et environnementales que les pays en développement pourraient raisonnablement adopter (2);

- ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : ateliers de formation et séminaires pour renforcer les capacités des pays aux fins de la mise en œuvre de l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques qui doit être adoptée à la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement; ateliers, cours de formation et projets destinés à aider les pays à promouvoir la bonne gestion des produits chimiques, en particulier l'exécution des obligations spécifiques découlant des Conventions de Stockholm et de Rotterdam et la réduction des risques liés au mercure (30); atelier mondial ayant pour objet de fournir un forum ouvert aux fonctionnaires, institutions nationales et autres parties prenantes

des pays en développement pour explorer les options en matière de réforme des subventions aux pêcheries et de gestion durable des pêcheries (1); atelier régional de renforcement des capacités pour soutenir la formation à la mise en œuvre au niveau national d'instruments économiques utiles dans l'application d'accords multilatéraux sur l'environnement (1); ateliers de formation régionaux sur la gestion de l'environnement et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement pour les institutions financières et les hauts responsables d'Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Europe orientale (4); ateliers régionaux en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Asie occidentale et en Amérique latine et dans les Caraïbes sur les questions prioritaires de négociation en matière de commerce et d'environnement (par exemple, mesures commerciales dans les accords multilatéraux sur l'environnement et OMC, subventions, biens et services environnementaux, écoétiquetage, évaluation intégrée) (4); ateliers régionaux sur le financement de l'énergie durable en Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine et Europe orientale (4); ateliers régionaux sur l'incorporation de critères environnementaux et sociaux dans les politiques des investisseurs institutionnels et des fonds de pension en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et en Europe orientale (2); formation de formateurs basée sur des versions adaptées de la publication « L'entrepreneur efficace », pour renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises dans le domaine de la gestion et de la communication environnementales et sociales (4); cours de formation et ateliers sur le financement de la durabilité, ciblant les institutions financières des pays en développement et en transition; ateliers ayant pour objet de fournir un forum ouvert aux fonctionnaires, institutions nationales et autres parties prenantes pour échanger des vues et améliorer la compréhension de l'interface commerce-environnement (par exemple, relations entre les accords multilatéraux sur l'environnement et l'OMC, écoétiquetage, biens et services environnementaux) (2); séminaires de sensibilisation pour le personnel de l'industrie concernant les pratiques de production durables, et forums publics pour le grand public sur la consommation durable; séminaires de sensibilisation pour les maires et les gestionnaires urbains sur la gestion de l'eau pour les zones sujettes à des catastrophes de la région de l'Asie et du Pacifique (2); activités de formation pour aider l'Association sud-asiatique de coopération régionale et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à renforcer les capacités des pays de leurs sous-régions respectives dans l'exécution de programmes sous-régionaux d'approvisionnement vert en Asie du Sud et du Sud-Est (2); cours de formation sur l'évaluation des risques environnementaux liée à la gestion des catastrophes pour les gestionnaires urbains des administrations locales de la région de l'Asie et du Pacifique (2); cours de formation sur le bâtiment et les travaux publics durables pour les gestionnaires urbains des administrations locales de la région Asie-Pacifique (8); cours de formation et ateliers pour divers partenaires de l'exécution des projets, tels que les centres de production moins polluante, les organismes de conseils et les réseaux de spécialistes et de chercheurs sur les méthodologies de mise en place d'une production moins polluante, d'une consommation durable et d'une gestion du cycle de vie, de sensibilisation et de préparation aux situations d'urgence au niveau local (APELL) et d'autres méthodologies (6);

- iii) Projets opérationnels : application d'approches relevant des meilleures pratiques disponibles en matière de transport durable dans des pays en développement (2); démonstration de modèles économiques pour l'utilisation de technologies de l'information et des communications alimentées par des énergies renouvelables dans les pays en développement (2); projets de pays pour promouvoir les programmes d'échanges de déchets (quand des déchets produits par une entreprise sont utilisés

comme matière première par une autre) pour les déchets électroniques au niveau local dans la région de l'Asie et du Pacifique (2); mise sur pied de projets pilotes transposables (en Afrique, en Asie et en Amérique latine), permettant de faire la démonstration de la valeur ajoutée d'une approche intégrée de la gestion des déchets; projets pilotes de démonstration sur l'utilisation de technologies écologiquement rationnelles dans les pays en développement, visant les parties prenantes de l'industrie et les administrations locales (3); sensibiliser les administrations nationales et locales et renforcer leurs capacités d'élaborer des politiques touristiques efficaces (y compris infrastructures et plans directeurs) qui réduiront le plus possible les impacts négatifs tout en maximisant les impacts positifs sur les collectivités locales et les pays tout entiers, sur la base du principe de la mise en place d'un environnement permettant à l'industrie du tourisme de fonctionner d'une façon durable (6); projets au niveau national ou sectoriel pour faire la démonstration de l'application de méthodologies et de principes de consommation et de production durables au niveau national ou local, et dans des secteurs d'affaires tels que le tourisme, les industries extractives, l'industrie des déchets, le commerce de détail et la publicité (2).

Tableau 14.20

Ressources nécessaires : Sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Fonds extrabudgétaires	77 087,3	65 138,4	150	103

- 14.52 Les activités de ce sous-programme sont entièrement financées par des fonds extrabudgétaires.

Sous-programme 5

Coopération et représentation régionales

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 793 700 dollars

- 14.53 La Division de la coopération et de la représentation régionales est chargée de l'exécution de ce sous-programme. Le programme de travail est basé sur le sous-programme 5 du programme 11 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007. Son exécution est assurée par six bureaux régionaux – pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Europe, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, pour l'Amérique du Nord et pour l'Asie occidentale – chacun d'eux s'adaptant à la situation particulière de la région correspondante, tout en englobant certains éléments communs.
- 14.54 Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, les capacités des bureaux régionaux seront renforcées pour leur permettre de participer à la concertation régionale sur l'environnement et à la mise en œuvre coordonnée des politiques, ainsi qu'à la réalisation des activités de transfert de technologie du PNUE et de renforcement des capacités aux niveaux régional, sous-régional et national. Dans le cadre de la coopération régionale, les bureaux régionaux participeront à un large éventail d'activités intergouvernementales telles que l'Initiative concernant l'environnement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, le Processus paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement, l'Initiative des Amériques pour l'environnement et la santé, le Conseil

des ministres africains responsables de l'eau, le Réseau de zones protégées de l'Amérique latine et des Caraïbes et l'Initiative arabe pour le développement durable.

Tableau 14.21

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération régionale et la capacité des pays et institutions de chaque région de s'attaquer aux problèmes de l'environnement qui sont d'une importance cruciale aux niveaux régional et mondial

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la concertation et de la coopération politiques entre pays, et entre les pays et les institutions régionales, face au problème de l'environnement qui constitue une préoccupation et une priorité communes	a) Augmentation du nombre de partenariats et d'accords entre les pays et entre les gouvernements et d'autres acteurs intéressés par les questions d'environnement <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 35 partenariats et accords 2004-2005 (estimation) : 50 partenariats et accords 2006-2007 (objectif) : 65 partenariats et accords
b) Renforcement des moyens dont disposent les pays et les instances régionales dans les domaines juridique, politique et institutionnel pour s'attaquer aux problèmes prioritaires dans le domaine de l'environnement	b) Augmentation du nombre de plans d'action et de stratégies écologiques adoptés ou en cours d'application avec le soutien du PNUE aux niveaux régional et sous-régional <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 10 plans d'action et stratégies 2004-2005 (estimation) : 15 plans d'action et stratégies 2006-2007 (objectif) : 20 plans d'action et stratégies
c) Soutien renforcé à la coopération internationale concernant la dimension écologique du développement durable	c) Augmentation du nombre de programmes et de projets lancés dans les pays en développement et les pays en transition, qui visent la dimension écologique du développement durable et sont soutenus et financés par les gouvernements et d'autres sources <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 75 programmes et projets 2004-2005 (estimation) : 100 programmes et projets 2006-2007 (objectif) : 125 programmes et projets

Facteurs externes

- 14.55 Ce sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et obtenir les résultats escomptés dans l'hypothèse où : a) la stabilité politique règne aux niveaux national et régional; b) les gouvernements et les organisations régionales et sous-régionales sont résolus et disposés à coopérer entre eux et avec le PNUE, face aux problèmes écologiques à l'échelon aussi bien mondial que régional; c) les contributions volontaires au Fonds pour l'environnement et les autres sources de financement externes permettent de mener à bien le programme de travail.

Produits

- 14.56 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services fonctionnels des réunions : (Bureau régional pour l'Afrique) Fourniture de services de secrétariat pour les réunions de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), y compris les réunions intersessions et celles du Comité technique interinstitutions et du Groupe d'experts de la CMAE (4); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) réunions annuelles sous-régionales de concertation sur les politiques d'environnement organisées pour examiner la stratégie nationale et donner des orientations au PNUE dans la région (2); (Bureau régional pour l'Europe) appui pour l'organisation et le service conjoint de réunions intergouvernementales dans la région Europe, et notamment la Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » prévue à Belgrade en 2007 et sa préparation, de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère et de la Conférence sur la biodiversité en Europe, des réunions de la Convention-cadre sur la protection et le développement des Carpates, de la Convention-cadre pour la protection du milieu marin de la mer Caspienne et d'autres (15); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) fourniture de services de secrétariat pour la XVI^e Réunion du Forum des ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris les réunions intersessions et les réunions du Comité technique interinstitutions (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : (Bureau régional pour l'Afrique) documents et rapports pour les réunions du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et d'autres organes du PNUE, ainsi que documents et rapports pour les réunions de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (10); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) documents d'information et rapports sur les priorités sous-régionales et documents et rapports pour les réunions du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et d'autres organes du PNUE (10); (Bureau régional pour l'Europe) documents et rapports à l'intention ou émanant du Conseil ou du Bureau de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère, du Comité de direction du Service de la biodiversité et de la Conférence sur la biodiversité en Europe (10 documents); à l'intention ou émanant de réunions des signataires et des parties à la Convention-cadre pour les Carpates (4 documents); à l'intention ou émanant de réunions de signataires et de parties à la Convention-cadre pour la mer Caspienne (3 documents); à l'intention ou émanant de réunions sur les modes de consommation viables (3 documents); liée à l'Initiative sur l'environnement et la sécurité (4 documents); sur la gestion intégrée des ressources en eau et le Protocole sur la protection du milieu marin de la mer Noire contre la pollution d'origine tellurique (4 documents) (28); (Bureau régional pour l'Europe) documents et rapports pour les réunions de l'Union européenne, les conférences et réunions

paneuropéennes et les réunions sous-régionales (4 documents); (Bureau régional pour l'Europe) rapports conjoints PNUE-Agence européenne pour l'environnement (AEE), et notamment contributions du PNUE au rapport de l'AEE sur l'état de l'environnement en Europe (2 rapports); rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (2 rapports); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) documents et rapports pour les réunions du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et pour la réunion du Forum des ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris des documents et des rapports pour les réunions intersessions et les réunions des comités techniques interinstitutions (10 documents);

- iii) Groupes d'experts : (Bureau régional pour l'Afrique) appui au Réseau africain d'information sur l'environnement et aux réunions du Groupe d'experts sur l'avenir de l'environnement en Afrique et contributions au Rapport mondial et africain sur l'avenir de l'environnement ainsi qu'à des rapports régionaux et locaux sur l'état de l'environnement (4); (Bureau régional pour l'Afrique) appui à l'Équipe spéciale africaine sur l'eau, avec la Division de l'élaboration des politiques et du droit (2); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) appui aux réunions du Groupe d'experts sur l'avenir de l'environnement dans la région Asie et Pacifique et apport de contributions aux perspectives mondiales en matière d'environnement (GEO) à des rapports régionaux sur l'état de l'environnement pour l'Asie et le Pacifique (2); (Bureau régional pour l'Europe) réunions de comités consultatifs sur le projet relatif à la coopération Est-Ouest en matière de transports écologiquement viables (projet appelé « TEV à l'Est ») pour promouvoir des transports écologiquement viables (1); (Bureau régional pour l'Europe) appui aux réunions des groupes d'experts GEO et apport de contributions pour les rapports GEO mondiaux, régionaux et locaux (2); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) fourniture d'un appui aux réunions des groupes d'experts GEO et de contributions aux rapports GEO mondiaux, régionaux et locaux en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) appui aux réunions des groupes d'experts GEO et contributions aux rapports GEO mondiaux et régionaux (2); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) réunions de groupes d'experts sur le commerce et l'environnement et sur les technologies énergétiques durables pour l'Asie occidentale et rapports des réunions (2); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) apport d'un appui à des réunions de groupes d'experts ainsi que de contributions au rapport GEO mondial et aux rapports GEO régionaux et locaux pour l'Asie occidentale (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

- i) Publications en série : (Bureau régional pour l'Europe) publication, conjointement avec l'Institut Fridtjof Nansen (Norvège), du *Yearbook of International Cooperation on Environment and Development* (2 numéros) et d'une version actualisée de la publication intitulée « Implementation of Multilateral Environment Agreements in Europe » (1 publication) (3); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) série du réseau de formation sur l'environnement sur les questions environnementales prioritaires (4); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) plusieurs dossiers sur le droit, l'éducation et la sensibilisation dans le domaine de l'environnement, y compris les directives législatives et une législation type (2);
- ii) Publications isolées : (Bureau régional pour l'Afrique) rapports périodiques sur les travaux menés par le PNUE en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique et l'Union africaine et sur l'exécution du Plan d'action pour l'Initiative du

NEPAD sur l'environnement (4); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) rapports de groupes d'experts à l'appui des activités menées dans le cadre du projet sur les nuages bruns atmosphériques (études d'impact sur la santé, l'agriculture et le bilan hydrologique; modèle climatique Asie-Pacifique et liens avec les politiques) (4), à l'appui du projet sur les crues des lacs glaciaires (établissement d'un inventaire de tous les lacs glaciaires et des mesures d'atténuation) (1), et sur les activités de projet relatives aux déchets électroniques (1); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) publication de prototypes de textes éducatifs sur l'environnement pour le système d'éducation formelle de base (2); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) publications sur les énergies renouvelables, le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres et sujet qui sera choisi conjointement avec la société civile, de même que sur la mise en œuvre de l'Initiative des maires pour les villes durables, y compris les meilleures pratiques (4); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) publications sur les technologies énergétiques durables, une approche intégrée de la gestion des produits chimiques et des déchets en Asie occidentale et une approche régionale des modes de consommation viables (1);

- iii) Missions d'enquête : (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) envoi de missions dirigées par le PNUE et fourniture de services consultatifs dans des pays confrontés à des urgences environnementales et à des catastrophes naturelles (1);
- iv) Expositions, visites guidées et exposés : (Bureau régional pour l'Afrique), visites guidées et exposés à l'intention de délégations gouvernementales, de donateurs, de groupes de la société civile, d'étudiants, d'associations industrielles et d'autres groupes actifs dans le domaine de l'environnement, y compris des expositions au cours de la Conférence des ministres africains sur l'environnement, de la session du Conseil d'administration et d'autres instances (9); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) visites guidées et exposés à l'intention de délégations gouvernementales, de donateurs, de groupes de la société civile, d'étudiants, d'associations industrielles et d'autres groupes actifs dans le domaine de l'environnement (8); (Bureau régional pour l'Europe) visites guidées et exposés à l'intention de délégations gouvernementales, de donateurs, de groupes de la société civile, d'étudiants, d'associations industrielles et d'autres groupes actifs dans le domaine de l'environnement (6); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) visites guidées et exposés à l'intention de délégations gouvernementales, de donateurs, de groupes de la société civile, d'étudiants, d'associations industrielles et d'autres groupes actifs dans le domaine de l'environnement (10); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) réunions d'information à l'intention de hauts fonctionnaires sur le processus intergouvernemental du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et sur des questions et manifestations environnementales particulières (16); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) visites guidées et exposés à l'intention de délégations gouvernementales, de donateurs, de groupes de la société civile, d'étudiants, d'associations industrielles et d'autres groupes actifs dans le domaine de l'environnement (12); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) visites guidées et exposés à l'intention de délégations gouvernementales, de donateurs, de groupes de la société civile, d'étudiants, d'associations industrielles et d'autres groupes actifs dans le domaine de l'environnement (6);
- v) Plaquettes, fiches d'information, planches murales, dossiers d'information : (Bureau régional pour l'Afrique) (4 ensembles) ainsi que dossiers d'information à l'intention de parlementaires, d'organisations de la société civile et d'autres grands groupes (4 dossiers) (8); (Bureau régional pour l'Afrique) rapports d'activité annuels

(2 livraisons), bulletins (4 numéros), fiches d'information sur différents thèmes environnementaux (6); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) bulletins trimestriels intitulés *In touch with ROAP* (8 numéros); (Bureau régional pour l'Europe) plaquettes sur les modes de consommation et de production viables (décision du Conseil d'administration 22/6); pochettes sur l'éducation environnementale et l'aménagement du territoire (1 plaquette); et CD-ROM et publications sur les bonnes pratiques en matière de gestion de l'environnement (3 ensembles) (4); (Bureau régional pour l'Europe) livres illustrés pour enfants (2) et coordination de la publication de *Tunza*, magazine du PNUE pour les jeunes (1); (Bureau régional pour l'Europe) documents et fascicules d'information sur les activités du Bureau régional pour l'Europe (plusieurs documents) et publications périodiques « Environmental Notes for Parliamentarians » (4 numéros); (Bureau régional pour l'Europe) comptes rendus de tables rondes thématiques (sur notamment les changements climatiques, la diversité biologique, l'application des accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres questions), publiés conjointement avec le *Bulletin du Réseau environnemental de Genève* (2); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) documents et fascicules d'information sur les activités du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (5 dossiers d'information) et affiches sur des manifestations et des questions liées à l'environnement (plusieurs affiches) (1); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) bulletin mensuel imprimé et en ligne intitulé *UNEPNews* sur les principaux produits et services du PNUE et du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (24); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) suppléments hebdomadaires de journaux dans le cadre du projet Tierramerica (1); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) fiches et dossiers d'information sur les questions d'environnement prioritaires (par exemple énergie, programme d'action mondial, initiatives de financement, produits chimiques, modes de consommation et de production viables) à l'intention des hauts fonctionnaires et des organisations de la société civile des États-Unis et du Canada (8); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) *Bulletin sur l'évolution générale de l'environnement en Amérique du Nord* (12 numéros); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) plaquettes sur les possibilités et réalisations en ce qui concerne les projets relatifs au mécanisme de développement propre en Asie occidentale et fiches d'information sur les modes de consommation viables (2);

- vi) Communiqués et conférences de presse : (Bureau régional pour l'Afrique) réunions d'information à l'intention des médias, entretiens, conférences, communiqués et articles de presse, et éditoriaux d'opinion (20); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) réunions d'information à l'intention des médias, entretiens, conférences, communiqués et articles de presse, et éditoriaux d'opinion (20); (Bureau régional pour l'Europe) réunions d'information à l'intention des médias, entretiens, conférences, communiqués et articles de presse, et éditoriaux d'opinion (7); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) réunions d'information à l'intention des médias, entretiens, conférences, communiqués et articles de presse, et éditoriaux d'opinion (120); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) réunions d'information à l'intention des médias, entretiens, conférences, communiqués et articles de presse, et éditoriaux d'opinion (10); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) réunions d'information à l'intention des médias, entretiens, conférences, communiqués et articles de presse, et éditoriaux d'opinion (20);
- vii) Manifestations spéciales : (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture d'un appui en matière d'organisation à des manifestations spéciales médiatiques de sensibilisation et

organisation de campagnes, de prix et de concours dans le domaine de l'environnement (Journée mondiale de l'environnement, le Grand ménage de la planète, Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, Journée de l'environnement en Afrique, manifestations à l'intention des jeunes et des enfants ainsi que d'autres grands groupes, de même que le prix « Champions de la Terre » et le prix Sasakawa pour l'environnement du PNUE) (10); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture d'un appui en matière d'organisation à des manifestations spéciales médiatiques et de sensibilisation et organisation de campagnes, de prix et de concours dans le domaine de l'environnement (Journée mondiale de l'environnement, manifestations pour les jeunes et les enfants ainsi que d'autres grands groupes, de même que le prix « Champions de la Terre » et le prix Sasakawa pour l'environnement du PNUE) (12); (Bureau régional pour l'Europe) appui en matière d'organisation pour des manifestations spéciales médiatiques et de sensibilisation et organisation de campagnes, de prix et de concours dans le domaine de l'environnement (célébration de la Journée mondiale de l'environnement, célébration de la Semaine verte à Bruxelles, journées du développement durable, manifestations, programmes et activités sportives pour les jeunes, ainsi que le prix « Champions de la Terre » et le prix Sasakawa pour l'environnement du PNUE) (5); (Bureau régional pour l'Amérique latine et des Caraïbes) appui en matière d'organisation pour des manifestations spéciales médiatiques et de sensibilisation et organisation de campagnes, de prix et de concours dans le domaine de l'environnement (Journée mondiale de l'environnement, manifestations à l'intention des jeunes et des enfants ainsi que d'autres grands groupes, de même que le prix « Champions de la Terre » et le prix Sasakawa pour l'environnement du PNUE) (12); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) appui en matière d'organisation pour des manifestations spéciales médiatiques et de sensibilisation et organisation de campagnes, des attributions de prix et de concours dans le domaine de l'environnement (Journée mondiale de l'environnement, manifestations à l'intention des jeunes et des enfants ainsi que d'autres grands groupes, de même que le prix « Champions de la Terre » et le prix Sasakawa pour l'environnement du PNUE) (12); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) manifestations parallèles liées à l'initiative des maires pour les villes durables (2); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) fourniture d'un appui en matière d'organisation à des manifestations spéciales médiatiques et de sensibilisation et organisation de campagnes, de prix et de concours dans le domaine de l'environnement, et notamment de campagnes de promotion de modes de consommation viables dans la région de l'Asie occidentale (Journée mondiale de l'environnement, manifestations pour les jeunes et les enfants ainsi que d'autres grands groupes, de même que le prix « Champions de la Terre » et le prix Sasakawa pour l'environnement du PNUE, le prix international Zayed pour l'environnement, une conférence internationale à Dubaï en 2006 et fourniture d'un appui à l'Agence pour la recherche sur l'environnement et le développement de la faune et de la flore pour l'organisation d'une conférence et d'une exposition sur l'environnement en 2007) (6);

- viii) Moyens techniques : (Bureau régional pour l'Afrique) site Web du Bureau régional pour l'Afrique rendu opérationnel et actualisé (1); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) site Web du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique rendu opérationnel et actualisé (1); (Bureau régional pour l'Europe) site Web du Bureau régional pour l'Europe rendu opérationnel et actualisé, y compris une base de données sur le mode de consommation et de production viables, et informations sur le Réseau des Comités nationaux pour le PNUE en Europe (1); (Bureau régional pour l'Europe) profils actualisés des priorités et activités environnementales de tous les organismes ayant leur

siège à Genève, accessibles par un site Web (2); (Bureau régional pour l'Amérique latine et des Caraïbes) notes d'information quotidiennes en ligne sur les manifestations environnementales importantes qui ont lieu dans la région Amérique latine et des Caraïbes, diffusées dans l'ensemble de la région (1); (Bureau régional pour l'Amérique latine et des Caraïbes) site Web du Bureau régional pour l'Amérique latine et des Caraïbes rendu opérationnel et actualisé, et notamment base de données sur les décisions judiciaires concernant des questions d'environnement (1); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) site Web du Bureau régional pour l'Amérique du Nord rendu opérationnel et actualisé (1); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) site Web du Bureau régional pour l'Asie occidentale rendu opérationnel et actualisé et bulletin électronique mensuel en anglais et en arabe diffusé au moyen du site Web (1);

- ix) Promotion d'instruments juridiques : (Bureau régional pour l'Afrique) promotion de l'application des accords mondiaux et régionaux sur l'environnement en Afrique, y compris les conventions régionales (8); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) promotion des accords mondiaux et régionaux sur l'environnement dans la région Asie et Pacifique, y compris les conventions régionales (1); (Bureau régional pour l'Europe) promotion de l'application des accords mondiaux et régionaux sur l'environnement en Europe, y compris les conventions régionales, ainsi que de la signature, de l'adoption, de la ratification et de l'application des Conventions-cadres sur la mer Caspienne et les Carpates et du Protocole sur la mer Noire, dont le secrétariat est assuré par le Bureau régional pour l'Europe (4); (Bureau régional pour l'Amérique latine et des Caraïbes) promotion de l'application des accords mondiaux et régionaux sur l'environnement en Amérique latine, y compris les conventions régionales, et de la législation nationale aux fins de l'application effective des accords multilatéraux sur l'environnement (6); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) promotion de l'application des accords mondiaux et régionaux sur l'environnement en Asie occidentale, y compris les conventions régionales, grâce à la fourniture d'un appui à cette fin à des gouvernements (4);
- x) Séminaires et conférences : (Bureau régional pour l'Afrique) réunions régionales préparatoires pour le Forum mondial de la société civile et organisation et service d'autres réunions de réseaux régionaux et sous-régionaux de la société civile (4); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) réunions régionales préparatoires pour le Forum mondial de la société civile et organisation et service d'autres réunions de réseaux régionaux et sous-régionaux de la société civile (4); (Bureau régional pour l'Europe) organisation et service des comités nationaux pour le PNUE (2 réunions); et des réunions préparatoires régionales pour le Forum mondial de la société civile et d'autres réunions de réseaux régionaux et sous-régionaux de la société civile (4); (Bureau régional pour l'Amérique latine et des Caraïbes) réunions régionales préparatoires pour le Forum mondial de la société civile et organisation et service d'autres réunions de réseaux régionaux et sous-régionaux de la société civile (4); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) réunions régionales préparatoires pour le Forum mondial de la société civile et organisation et service d'autres réunions de réseaux régionaux et sous-régionaux de la société civile (2); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) promotion et exécution d'activités de sensibilisation pour éduquer et former les parties prenantes aux procédures et aux méthodes de production non polluantes et viables, l'accent étant mis en particulier sur les approches novatrices et les écoles de conception et sur les concepteurs industriels futurs (3); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) séminaires sur les questions environnementales prioritaires pour la région [par exemple, modes de consommation viable, énergie renouvelable (divisions

compétentes du PNUE)] et pour des tables rondes et des réunions d'information avec de grandes organisations non gouvernementales d'Amérique du Nord s'occupant d'environnement sur des questions environnementales d'actualité (18); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) réunions régionales préparatoires pour le Forum mondial de la société civile et organisation et service d'autres réunions de réseaux régionaux et sous-régionaux de la société civile (2); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) promotion et exécution d'activités de sensibilisation pour éduquer et former les parties prenantes aux procédures et aux méthodes de production non polluantes et viables, l'accent étant mis en particulier sur les approches novatrices et les écoles de conception et sur les concepteurs industriels futurs (3); (Bureau régional pour l'Amérique du Nord) séminaires sur les questions environnementales prioritaires pour la région [par exemple, modes de consommation viables, énergies renouvelables (divisions compétentes du PNUE)] et pour des tables rondes et des réunions d'information avec de grandes ONG d'Amérique du Nord s'occupant d'environnement sur des questions environnementales d'actualité (18); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) réunions préparatoires régionales pour le Forum mondial de la société civile et organisation et service d'autres réunions de réseaux régionaux et sous-régionaux de la société civile (2);

- xi) Ressources et productions audiovisuelles : (Bureau régional pour l'Afrique) CD-ROM sur le rapport concernant l'avenir de l'environnement en Afrique et sur d'autres publications pertinentes du PNUE (4); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) émissions et programmes de radio (10); messages télévisés (8); communiqués de presse vidéo (8) et CD-ROM (2) sur des questions d'environnement de portée mondiale et régionale (26);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture de services consultatifs à des gouvernements pour l'exécution d'activités intéressant les petits États insulaires en développement; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture de services consultatifs à des gouvernements pour l'élaboration de documents de stratégie sur la réduction de la pauvreté et d'évaluations communes de pays; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture de services consultatifs à des communautés économiques sous-régionales pour l'application du Plan d'action en faveur de l'Initiative du NEPAD sur l'environnement et d'autres activités concernant l'environnement; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture de services consultatifs à des organisations de la société civile et à des grands groupes; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture de services consultatifs à la Commission de l'Union africaine pour appuyer le renforcement du Comité technique chargé de l'environnement (4 missions consultatives), ainsi qu'au secrétariat du NEPAD pour l'application du Plan d'action en faveur de l'Initiative du NEPAD sur l'environnement; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture de services consultatifs aux secrétariats des Conventions d'Abidjan et de Nairobi et pour l'exécution de leurs programmes; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture d'un appui au Conseil des ministres africains chargés de l'eau, et notamment de contributions pour la mise en œuvre de l'Initiative Union européenne-Afrique sur l'eau et du Fonds africain pour l'eau; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture d'un appui à des gouvernements pour l'élaboration de lois et d'institutions environnementales et pour l'application des accords multilatéraux sur l'environnement, y compris les traités administrés par le PNUE; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture d'un appui à d'autres réseaux de la région (Initiative pour le développement des entreprises rurales en Afrique, table ronde régionale pour l'Afrique sur les modes de consommation et de production viables, Réseau africain pour l'évaluation du cycle de vie; (Bureau régional

pour l'Afrique) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des pays et à des organismes régionaux et sous-régionaux d'Afrique pour l'exécution d'évaluations intégrées et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement dans le cadre du rapport GEO, de rapports sur la vulnérabilité et l'évaluation des risques et d'études sur l'alerte rapide, ainsi que d'une assistance logistique pour les urgences environnementales; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des pays et à des organismes et programmes régionaux et sous-régionaux d'Afrique aux fins de l'élaboration de projets environnementaux pour le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) et d'autres sources de financement; (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture de services consultatifs à des gouvernements pour l'élaboration de documents de stratégies sur la réduction de la pauvreté (mers régionales) et d'évaluations communes de pays; (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture de services consultatifs à des gouvernements pour l'exécution d'activités intéressant les petits États insulaires en développement (4); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture d'une assistance aux fins de l'élaboration de traités régionaux sur l'environnement pour l'Asie du Sud, la sous-région du bassin du Mékong et l'Asie centrale (3); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture d'une assistance pour l'établissement d'une législation environnementale nationale et pour l'élaboration et l'application d'accords-cadres (20); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture d'un appui pour l'achèvement de l'étude scientifique sur les tempêtes de poussière et de sable et sur les systèmes d'alerte rapide pour les tempêtes de sable (1); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des pays et à des organes régionaux et sous-régionaux de la région Asie et Pacifique pour l'exécution d'évaluations intégrées et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement dans le cadre des perspectives mondiales en matière d'environnement, de rapports sur la vulnérabilité et l'évaluation des risques et d'études sur l'alerte rapide, ainsi que d'une assistance logistique pour les urgences environnementales (6); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des gouvernements et à des organismes et programmes régionaux et sous-régionaux de la région Asie et Pacifique aux fins de l'élaboration de projets environnementaux pour le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux ou d'autres sources de financement (4); (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) fourniture d'avis, de formations et d'une assistance technique à des pays de la région Asie et Pacifique dans les domaines des techniques de production moins polluantes, de l'écotourisme, des modes de production et de consommation viables, de l'économie et du commerce, des produits chimiques et de l'ozone, ainsi que de la conservation de la diversité biologique et pour la mise en œuvre d'initiatives comme l'Évaluation mondiale des eaux internationales (GIWA), le Programme d'action mondial, le Réseau d'actions internationales en faveur des récifs coralliens (ICRAN) et le Programme pour les mers régionales (10); (Bureau régional pour l'Europe) fourniture de services consultatifs à des gouvernements pour l'élaboration de documents de stratégie sur la réduction de la pauvreté (mers régionales) et d'évaluations communes de pays (1); (Bureau régional pour l'Europe) fourniture de services consultatifs à des gouvernements sur des questions juridiques, le renforcement des capacités et l'application de divers accords multilatéraux sur l'environnement, en particulier des traités administrés par le PNUE (notamment Convention sur la diversité biologique, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES); Convention de Bâle, ainsi que de la Convention

d'Aarhus sur l'accès à l'information et d'autres accords régionaux pertinents sur l'environnement pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (4); (Bureau régional pour l'Europe) services consultatifs, formation et renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement et de la sécurité (4); (Bureau régional pour l'Europe) Convention de Bucarest sur la protection de la mer Noire contre la pollution, Convention-cadre sur les Carpates et Convention-cadre sur la mer Caspienne (4); (Bureau régional pour l'Europe) participation à des missions d'examen de la performance environnementale et contributions de fond aux chapitres internationaux des rapports d'examen de la performance environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (2); (Bureau régional pour l'Europe) fourniture d'un appui pour la mise en place et le fonctionnement de réseaux nationaux sur les modes de consommation viables en vue de promouvoir les objectifs relatifs aux modes de consommation viables auprès des parties prenantes concernées (2); (Bureau régional pour l'Europe) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des gouvernements et à des organisations régionales et sous-régionales d'Europe orientale aux fins de l'élaboration de projets environnementaux pour le FEM, le FNUPI et d'autres sources de financement (2); (Bureau régional pour l'Europe) service de la biodiversité PNUE/Centre européen pour la conservation de la nature (CECN)/UICN/Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (CRE) (6); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) fourniture de services consultatifs à des gouvernements pour l'exécution d'activités intéressant les petits États insulaires en développement (2); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) fourniture de services consultatifs à des gouvernements pour l'élaboration de documents de stratégie sur la réduction de la pauvreté (mers régionales) et d'évaluation commune de pays; (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) fourniture de services consultatifs aux programmes sous-régionaux, tels que le secrétariat de la Communauté andine, la Communauté des Caraïbes, la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement et le Marché commun du Sud (2 missions consultatives), ainsi qu'au Parlement latino-américain et au Réseau régional d'autorités locales chargées de l'environnement; (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) fourniture de services consultatifs techniques pour la mise en œuvre des initiatives prioritaires dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, telles que l'accès au Couloir biologique méso-américain et la Piste inca, les zones protégées, le partage des avantages de l'énergie et du tourisme durable, la dégradation des terres et la désertification et les activités liées au Programme d'action mondial (15); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) fourniture d'une assistance technique pour l'élaboration et l'adoption d'une législation environnementale nationale et pour le renforcement des dispositions institutionnelles en matière d'environnement (2); (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des gouvernements, à des organisations régionales et à des programmes de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes aux fins de l'élaboration de projets environnementaux pour le FEM, le FNUPI et d'autres sources de financement (4); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des pays pour l'élaboration de plans d'action nationaux dans le domaine des ressources en eau et de la gestion de la demande d'eau en vue d'actualiser les cadres juridiques nationaux aux fins de l'application et des dispositions des accords multilatéraux sur l'environnement (Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, Convention-cadre sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto, Convention sur la diversité biologique et Convention sur la lutte contre la désertification), ainsi que de la mise en place et du renforcement des comités et des

conseils nationaux du développement durable et, selon qu'il conviendra, du développement durable des terres marécageuses de Mésopotamie (6); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) fourniture de services consultatifs à des gouvernements pour l'élaboration de documents de stratégie sur la réduction de la pauvreté (mers régionales) et d'évaluations communes de pays (2); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) fourniture d'un appui pour l'application des plans d'action sous-régionaux, et notamment pour le renforcement des capacités des États membres en ce qui concerne l'élaboration et l'exécution des plans d'action nationaux (2); (Bureau régional pour l'Asie occidentale) fourniture d'avis et d'une assistance techniques à des gouvernements et à des organisations et programmes régionaux d'Asie occidentale aux fins de l'élaboration de projets environnementaux pour le FEM, le FNUPI et d'autres sources de financement (2);

- ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture d'un appui pour l'organisation d'ateliers consacrés à des domaines prioritaires en Afrique, y compris les domaines comme les modes de consommation et de production viables, les projets relatifs à un mécanisme de développement propre en Afrique, l'énergie et les évaluations intégrées des liens entre la pauvreté et les écosystèmes; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture d'un appui pour l'organisation de réunions de consultations nationales et régionales sur l'évaluation des besoins environnementaux après un conflit à l'intention de multiples parties prenantes, y compris les collectivités locales et les ONG; (Bureau régional pour l'Afrique) fourniture d'un appui à des programmes de formation régionaux et sous-régionaux sur les questions d'environnement et l'apprentissage de l'action environnementale; (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique) élaboration et exécution de cours de formation à l'intention des parlementaires de certains pays (3 sessions de formation), activités de renforcement institutionnel au niveau sous-régional (5 sessions de formation) et exécution des plans d'action environnementaux régionaux et sous-régionaux dans la région Asie et Pacifique (2 ateliers régionaux et 5 ateliers sous-régionaux); (Bureau régional pour l'Europe) atelier sous-régional conjoint (région de la mer Noire) réunissant des organisations confessionnelles et des ONG de défense de l'environnement (1 atelier); et cours et atelier de formation à l'établissement de rapports sur l'environnement à l'intention de jeunes (2 ateliers); (Bureau régional pour l'Europe) réunions et formations sur l'évaluation des impacts environnementaux dans un contexte transfrontière dans la région de la mer Caspienne; (Bureau régional pour l'Europe) séminaire sous-régional sur l'application des accords multilatéraux sur l'environnement (1 séminaire); ateliers de formation dans le domaine du respect et de l'application effective des accords multilatéraux sur l'environnement (2 ateliers); et cours de formation de magistrats aux questions d'environnement (2 sessions de formation); (Bureau régional pour l'Europe) ateliers, tables rondes et campagnes d'information sur les possibilités et les enjeux dans les domaines des modes de consommation viables pour l'Europe centrale et orientale; (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) activités de renforcement des capacités dans les domaines prioritaires pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en particulier le commerce, l'environnement et le développement durable, y compris le développement communautaire durable, les techniques de production moins polluantes, la conception écologique, les cours et ateliers de formation à l'intention d'enseignants et d'éducateurs du système d'éducation formelle et non formelle, ainsi que dans des domaines comme les banques dites « vertes », les achats durables et la comptabilité de l'environnement, les petits projets relatifs au mécanisme de développement propre en ce qui concerne la biomasse, l'énergie et les forêts; et cours et séminaires de formation pour les juges consacrés à

l'application des accords multilatéraux sur l'environnement; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) ateliers de renforcement des capacités sur le traitement des eaux usées et la gestion des déchets solides et sur la gestion intégrée des zones côtières aux fins de l'application du programme d'action mondial; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) ateliers sur le renforcement des capacités et l'élaboration des politiques en ce qui concerne le règlement des conflits relatifs à des ressources en eau partagées; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) contributions en matière de politiques d'environnement à la troisième réunion régionale de parlementaires; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) programme régional de sensibilisation ciblé sur des groupes de la société civile et portant notamment sur les aspects moraux et éthiques du développement durable et sur l'éducation environnementale; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) séminaire et ateliers à l'intention des juges sur le respect et l'application effective des instruments; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) ateliers de formation sur les systèmes intégrés d'évaluation et d'information environnementale, et pour faciliter la mise en place d'un réseau régional de connaissances environnementales; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) ateliers de formation sur des questions régionales prioritaires en matière d'environnement, et notamment sur les techniques ayant un bon rendement énergétique, les initiatives relatives aux carburants propres et la mobilité durable, sur les techniques de production moins polluantes, les systèmes de gestion de l'environnement, la gestion des zones industrielles et le programme APELL (sensibilisation et préparation aux accidents industriels au niveau local), sur la construction et le tourisme durables et sur le commerce et l'environnement; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) ateliers sur les obligations découlant de la CITES et l'application du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques dans la région;

- iii) Bourses : (Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes) octroi de bourses pour couvrir les frais de participation à certains cours et ateliers sur l'environnement dans le cadre du Programme du réseau de formation en matière d'environnement (ETN);
- iv) Projets opérationnels : (Bureau régional pour l'Afrique) projet relatif au bassin de la Nairobi – phase trois (évaluation environnementale, renforcement des capacités, appui technique et institutionnel et sensibilisation); (Bureau régional pour l'Afrique) projets sur des questions environnementales d'actualité et émergentes dans le contexte du Conseil des ministres africains responsables de l'eau, sous réserve que des donateurs fournissent des fonds; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) exécution de projets pilotes dans des États membres pour les aider à mettre en œuvre l'initiative sur les liens entre la santé et l'environnement (HELI) en Asie occidentale; (Bureau régional pour l'Asie occidentale) appui technique et logistique à des activités de renforcement des capacités après un conflit (en liaison avec le Groupe d'évaluation après les conflits de la Division de la mise en œuvre des politiques d'environnement);
- d) Services de conférence, administration, supervision (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services de conférence : (Bureau régional pour l'Europe) tenue et service d'une bibliothèque et d'un cybercafé pour l'environnement accessibles au public.

Tableau 14.22

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 627,9	1 627,9	7	7
Autres objets de dépense	165,8	165,8	–	–
Total partiel	1 793,7	1 793,7	7	7
Fonds extrabudgétaires	29 858,5	32 820,8	104	104
Total	31 652,2	34 614,5	111	111

- 14.57 Le montant de 1 627 900 dollars, inchangé, doit permettre le maintien de sept postes. Le montant demandé au titre des autres objets de dépense, soit 165 800 dollars, inchangé, se répartirait comme suit : autres dépenses de personnel (71 800 dollars); services de consultants chargés d'évaluer les systèmes de prestation des services régionaux (15 000 dollars); frais de voyage du personnel (26 400 dollars); communications (19 400 dollars); entretien du matériel de bureautique (25 500 dollars); fournitures de bureau (3 600 dollars); et remplacement de matériel de bureautique (4 100 dollars).

Sous-programme 6

Conventions sur l'environnement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 730 200 dollars

- 14.58 La Division des conventions sur l'environnement est chargée de l'exécution de ce sous-programme. Le programme de travail a été établi sur la base du sous-programme 6 du programme 11 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 14.59 Au cours de l'exercice 2006-2007, des efforts seront faits pour promouvoir la prise en compte par les États membres des facteurs socioéconomiques lors de la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, en particulier ceux qui ont trait à la diversité biologique, et faciliter, dans le cadre du Réseau interinstitutions sur les biotechnologies l'application de la biotechnologie dans les pays en développement. En outre, le sous-programme continuera d'avoir pour but de trouver moyen d'utiliser le mécanisme concernant les mers régionales en tant qu'outil de mise en œuvre des objectifs de développement durable ainsi que des accords multilatéraux sur l'environnement, une attention toute particulière étant accordée au cours de l'exercice biennal 2006-2007 à la mise au point et en œuvre conjointe de programmes et projets touchant des conventions mondiales telles que la Convention de Bâle et la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires.

Tableau 14.23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mieux faire respecter et appliquer les accords multilatéraux sur l'environnement, resserrer les liens de complémentarité qui existent entre eux et avec le PNUE en tenant compte du fait que les conférences des parties prennent leurs décisions en toute autonomie

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) En consultation avec les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement et les conférences des parties à ces accords, renforcement de la collaboration entre lesdits secrétariats, avec le soutien du PNUE	a) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration dans le cadre d'accords multilatéraux mis en œuvre avec l'appui du PNUE <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 9 activités menées en collaboration, avec l'appui du PNUE 2004-2005 (estimation) : 9 activités menées en collaboration, avec l'appui du PNUE 2006-2007 (objectif) : 15 activités menées en collaboration, avec l'appui du PNUE
b) Solides relations de partenariat entre les parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national, dans le but de renforcer les liens et les synergies, notamment en harmonisant les rapports à établir	b) Augmentation du nombre d'arrangements passés entre les parties aux accords multilatéraux, le PNUE et les autorités nationales dans le but de promouvoir les liens et les synergies <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 3 arrangements en collaboration avec le PNUE 2004-2005 (estimation) : 5 arrangements en collaboration avec le PNUE 2006-2007 (objectif) : 10 arrangements en collaboration avec le PNUE
c) Prise en compte par le PNUE, lorsqu'il élabore ses programmes, des facteurs socioéconomiques jouant un rôle déterminant dans la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement	c) Augmentation du nombre de programmes menés conjointement avec les parties aux accords multilatéraux prenant en compte les liens entre pauvreté et environnement <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 3 programmes menés conjointement prenant en compte les objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement 2004-2005 (estimation) : 4 programmes menés conjointement prenant en compte les objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement

	2006-2007 (objectif) : 8 programmes menés conjointement prenant en compte les objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement
d) Renforcement des capacités des pays en développement et en transition d'intervenir dans les négociations intergouvernementales grâce aux programmes menés conjointement par le PNUE et les parties aux accords multilatéraux	d) Augmentation du nombre de pays en développement et en transition participant effectivement aux réunions des parties aux accords multilatéraux et autres réunions connexes, avec l'appui du PNUE <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 10 ateliers de renforcement des capacités visant à améliorer les aptitudes à la négociation des pays 2004-2005 (estimation) : 15 ateliers de renforcement des capacités visant à améliorer les aptitudes à la négociation des pays 2006-2007 (objectif) : 10 ateliers de renforcement des capacités visant à améliorer les aptitudes à la négociation des pays
e) En consultation avec les secrétariats des accords multilatéraux et les conférences des parties, renforcement des synergies entre les programmes pour les mers régionales et d'autres accords régionaux sur l'environnement et le PNUE, les parties aux accords multilatéraux et les organisations intergouvernementales pour la préparation et l'exécution de programmes et d'activités communs	e) Augmentation du nombre de programmes pour les mers régionales et d'autres accords régionaux sur l'environnement bénéficiant de la coopération entre le PNUE et les parties aux accords multilatéraux et les organisations intergouvernementales <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : données non disponibles 2004-2005 (estimation) : 2 programmes et accords 2006-2007 (objectif) : 6 programmes et accords

Facteurs externes

- 14.60 On attend du sous-programme qu'il atteigne ses objectifs et parvienne aux réalisations escomptées à condition que : a) les conventions, leurs secrétariats et les processus internationaux connexes fassent preuve de l'engagement et de la volonté voulus pour coopérer et collaborer avec le PNUE en vue de favoriser la poursuite de l'élaboration, de l'application effective et du respect des accords multilatéraux sur l'environnement; b) que l'on soit mieux à même, dans le cadre des programmes pour les mers régionales, de se lancer dans des activités et des partenariats nouveaux; et c) que le montant des contributions au Fonds pour l'environnement et autres ressources financières extérieures soit suffisant pour exécuter le programme de travail.

Produits

14.61 Au cours de l'exercice biennal, les produits ci-après seront exécutés :

- a) Services fonctionnels nécessaires aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions : fourniture de services fonctionnels pour les conférences des parties et les réunions intergouvernementales des conventions et plans d'action pour les mers régionales administrés par le PNUE, à savoir le Plan d'action pour la Méditerranée (Convention de Barcelone), le Plan d'action pour la région des Caraïbes (Convention de Cartagena), les plans d'action d'Afrique de l'Est, de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (Conventions de Nairobi et d'Abidjan), le Plan d'action pour les mers de l'Asie de l'Est et le Plan d'action pour le Pacifique du Nord-Ouest (6); et fourniture de services de secrétariat, conjointement avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, son bureau et ses groupes de travail, notamment facilitation de la participation des pays en développement et en transition (4);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : documents destinés aux conférences des parties et aux réunions intergouvernementales des conventions et plans d'action pour les mers régionales administrés par le PNUE et rapports de ces organes (6); documents destinés aux conférences des parties et aux réunions intergouvernementales des conventions et plans d'action pour les mers régionales non administrés par le PNUE (3); documentation faisant état de l'appui apporté par le PNUE aux travaux des accords multilatéraux sur l'environnement, y compris les documents techniques et rapports établis à l'intention d'organes intergouvernementaux mondiaux et régionaux comme le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, les conférences des parties et les organes subsidiaires, y compris certains comités des accords multilatéraux sur l'environnement de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Congrès de l'OMM (14);
 - iii) Groupes d'experts spéciaux : réunions du Groupe consultatif informel d'experts sur l'accès et la mise en commun des avantages établis par le Directeur exécutif en vue de déterminer les domaines dans lesquels des contributions (guides, inventaires des meilleures pratiques, recueils des mesures existantes, etc.) pourraient être apportées à l'appui des travaux des processus intergouvernementaux pertinents (notamment Convention sur la diversité biologique et Traité international sur les ressources phytogénésiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale du commerce) (3); réunions du Groupe consultatif informel d'experts sur la biotechnologie et la génomique afin de traiter de questions découlant des accords multilatéraux sur l'environnement ayant trait à la diversité biologique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées : déclarations annuelles sur les questions prioritaires existantes ou émergentes afin de mieux faire connaître les programmes pour les mers régionales (2); fiches, directives et produits ciblés aux fins d'un échange et d'un partage réguliers d'informations sur les synergies entre les correspondants nationaux, par exemple manuel de mise en œuvre de l'approche des modules thématiques afin de favoriser les synergies et les liens dans l'application des accords multilatéraux sur l'environnement

ayant trait à la diversité biologique, en particulier pour des questions intersectorielles comme les changements climatiques et les forêts (1);

- ii) Plaquettes, fiches, planches murales, pochettes d'information : fascicules sur les mers régionales et brochures sur d'autres aspects des mers régionales comme la collaboration du Fonds pour l'environnement mondial et les partenariats des organisations intergouvernementales et des accords multilatéraux sur l'environnement ainsi qu'affiches (1); publications et documents connexes pour mieux faire connaître le rôle que joue le PNUE dans l'appui apporté à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement et l'importance d'un renforcement des synergies et des liens existant entre ces accords (utilisation de l'Internet pour promouvoir les meilleures pratiques électroniques, fiches) (10);
- iii) Communiqués et conférences de presse : stratégies médiatiques et communiqués de presse; pochettes; entretiens et réunions d'information à l'appui des réunions des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE et de certains autres accords mondiaux et régionaux sur l'environnement (20);
- iv) Moyens techniques : tenue et actualisation de la base de données pour les mers régionales indiquant qui fait quoi dans les régions et notamment les acteurs, les programmes, les partenaires et donateurs, la société civile et les secteurs privé et public (1);
- v) Promotion d'instruments juridiques : fourniture d'un appui et d'avis à certains pays aux fins de l'application juridique des conventions, protocoles et plans d'action pour les mers régionales (3); dans le cadre du Réseau interinstitutions sur la biotechnologie, i) favoriser, en partenariat avec l'UNESCO, l'application rationnelle de la biotechnologie dans les pays en développement en mettant l'accent sur les liens entre l'accès aux patrimoines de biodiversité et la mise en commun des avantages qu'ils procurent et sur le réseau existant de centres de ressources microbiologiques dans 34 pays; et ii) organiser des ateliers conjointement avec l'Université des Nations Unies, la CNUCED, l'UNESCO et d'autres entités sur la sensibilisation à la biotechnologie et la sécurité biologique, y compris les liens entre la mise en œuvre dans de bonnes conditions de sécurité des applications peu coûteuses de la biotechnologie et le rôle des femmes dans les communautés pauvres en donnant la priorité à l'Afrique et aux pays les moins avancés (2);
- vi) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : réunions mondiales des secrétariats des programmes ayant trait aux mers régionales (aussi bien administrés par le PNUE que par d'autres entités) afin d'examiner les questions générales touchant les mers régionales, de mettre au point une stratégie mondiale sur ces mers à la lumière de la Déclaration du Millénaire, du Sommet mondial pour le développement durable, du Programme d'action de la Barbade ainsi que des nouveaux problèmes (2); campagnes à mener dans les pays en développement et en transition pour favoriser la mise en œuvre de la Convention-cadre de New Delhi du programme de travail sur les changements climatiques sur l'article 6 de la Convention (1); en coopération avec les conventions ayant trait à la diversité biologique, organisation de séminaires et d'ateliers à l'intention des décideurs en vue de favoriser l'éducation, la communication, la sensibilisation du public et la formation de groupes sur des questions liées au groupe d'accords multilatéraux sur l'environnement qui ont trait à la diversité biologique (1);
- vii) Services fonctionnels nécessaires aux réunions interorganisations : en consultation avec les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement, leurs conférences des

parties et leurs organes scientifiques et subsidiaires, encouragement et promotion d'une collaboration effective pour la création de synergies efficaces entre ces accords grâce à des consultations régulières aux niveaux mondial et bilatéral, le renforcement de la fonction de liaison de la Division grâce à la nomination d'administrateurs de secteur, l'assistance à l'organisation des réunions de leur conférence des parties, de la réunion du Conseil d'administration du Forum ministériel mondial sur l'environnement, la promotion de programmes de travail communs entre les accords sur l'environnement et le PNUE et l'établissement de rapports évaluant la mise en œuvre des décisions des conférences des parties par le PNUE et analysant chevauchements et divergences entre les décisions des conférences des parties aux divers accords multilatéraux sur l'environnement (12); consultations régulières avec les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement ayant trait à la diversité biologique au sujet de la mise au point de cycles d'établissement de rapports synchronisés et de l'harmonisation des rapports nationaux (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : fourniture d'un appui administratif et programmatique aux secrétariats des programmes pour les mers régionales administrés par le PNUE et aux pays qui y participent; fourniture d'une assistance et d'un appui à certains pays participants pour la mise en œuvre des conventions et plans d'action pour les mers régionales grâce, par exemple, à l'amélioration de la législation et de la mobilisation des ressources au niveau national; fourniture d'une assistance aux secrétariats des programmes pour les mers régionales et aux pays participants aux fins d'une mise en œuvre coordonnée des accords multilatéraux sur l'environnement, par exemple la Convention sur la diversité biologique et la Convention de Bâle; fourniture d'une assistance aux secrétariats des programmes et plans d'action pour les mers régionales et aux pays participants pour le resserrement de la coopération avec les programmes pertinents du PNUE comme le FEM, le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, la Division de l'élaboration des politiques et du droit pour les petits États insulaires en développement, la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation, la Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie et la Division de la coopération régionale; fourniture d'un appui aux secrétariats des programmes et plans d'action pour les mers régionales qui ne sont pas administrés par le PNUE et aux pays participants, par exemple, plan d'action pour le Pacifique du Nord-Est, convention de Djedda sur la mer Rouge et le golfe d'Aden, convention de Koweït (organisation régionale pour la protection de l'environnement marin), plan d'action pour les mers d'Asie du Sud et convention de Lima sur le Pacifique du Sud-Est; fourniture d'un appui aux secrétariats de certains programmes et plans d'action pour les mers régionales en vue de leur permettre de mettre au point des stratégies de développement durable et des partenariats entre plusieurs parties prenantes et ainsi, de mettre en œuvre les textes issus du Sommet mondial pour le développement durable; fourniture de services consultatifs (sur demande) aux pays en développement et en transition concernant l'élaboration des politiques, stratégies et plans d'action permettant d'intégrer les questions ayant trait à la diversité biologique, à la biotechnologie et à la sécurité biologique dans les priorités nationales;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : fourniture d'une assistance pour l'élaboration de matériels d'éducation et de formation et d'autres produits ciblés à l'intention d'établissements de l'enseignement supérieur et du secteur commercial en Fédération de Russie et en Ouzbékistan concernant l'évolution du climat mondial et ses

incidences sur la façon dont les États abordent la protection de l'environnement, y compris un portail Internet sur les changements climatiques ayant des liens avec un réseau de sources d'information consultables sur le Web pertinentes et crédibles en Fédération de Russie, et des sites Web spécialisés sur l'évolution du climat en Ouzbékistan; en coopération avec la Convention de Bâle, fourniture d'une assistance à l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités afin de contribuer à la mise en œuvre du programme d'activité des centres régionaux de la Convention de Bâle dans les pays en développement et les pays en transition, l'accent étant mis sur le transfert de technologie et la formation dans le cadre des centres régionaux et sous-régionaux; organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux à l'intention des décideurs des pays en développement et en transition sur l'intégration des objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement afin d'étudier les liens entre la pauvreté et l'environnement dans le contexte de la réalisation des objectifs pertinents convenus à l'échelon international; organisation de séminaires et d'ateliers régionaux à l'intention des correspondants des accords multilatéraux sur l'environnement et des parties prenantes concernées dans les pays en développement et en transition en vue d'élaborer des modules thématiques favorisant l'établissement de liens et les synergies aux fins de la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la diversité biologique au niveau national;

- iii) Projets opérationnels : si les conventions pertinentes l'exigent, réalisation d'études de cas sur les expériences menées aux niveaux national, sous-régional et régional pour ce qui est de l'élaboration ou de la mise en œuvre d'arrangements concernant l'accès et la mise en commun des avantages comportant des éléments des dispositions pertinentes de la Convention sur la diversité biologique, du Traité international de la FAO sur les ressources phytogénésiques pour l'alimentation et l'agriculture, du système multilatéral pour l'accès et la mise en commun des avantages et de la CITES dans 16 pays en développement et en transition (quatre par région en partenariat avec les pays développés et l'industrie, chaque projet couvrant 16 pays).

Tableau 14.24

Ressources nécessaires : Sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	696,4	696,4	3	3
Autres objets de dépense	33,8	33,8	—	—
Total partiel	730,2	730,2	3	3
Fonds extrabudgétaires	14 456,8	12 587,4	32	28
Total	15 187,0	13 317,6	35	31

- 14.62 Le montant de 696 400 dollars inchangé correspond au maintien de trois postes. Le montant de 33 800 dollars inchangé correspond aux autres rubriques : voyages du personnel (21 100 dollars); entretien du matériel informatique (9 200 dollars); et remplacement du matériel de traitement des données (3 500 dollars).

Sous-programme 7 Communication et information

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 964 200 dollars

- 14.63 La Division de la communication et de l'information est chargée de l'exécution de ce sous-programme. Le programme de travail a été établi sur la base du sous-programme 7 du programme 11 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 14.64 Au cours de l'exercice 2006-2007, la Division s'efforcera de continuer à veiller à ce que les questions relatives à l'environnement soient suffisamment traitées par les médias internationaux et que le public ait accès à des informations globales et crédibles concernant l'environnement sur son (ou ses) site(s) Web via l'Internet. Par ailleurs, des activités et campagnes de sensibilisation, destinées principalement aux enfants, aux jeunes et aux communautés sportives, seront organisées pour les sensibiliser à l'environnement et renforcer leur participation à la gestion de cet environnement.

Tableau 14.25

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif de l'Organisation : Développer l'appui apporté en faveur de l'environnement dans certains domaines essentiels au PNUE et à ses partenaires

Réalizations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension par les médias, les pouvoirs publics, les ONG, les organisations professionnelles, les grands groupes et le public en général de l'enjeu que représente la gestion de l'environnement, et mobilisation accrue des uns et des autres	a) i) Meilleure couverture dans les médias internationaux, régionaux, nationaux et locaux afin d'appeler l'attention de manière soutenue sur les questions d'environnement liées aux activités du PNUE <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 3 000 coupures de presse 2004-2005 (estimation) : 3 500 coupures de presse 2006-2007 (objectif) : 3 750 coupures de presse ii) Augmentation de la visibilité sur le Web et de la satisfaction des utilisateurs de la page d'accueil du PNUE (une par organisation), mesurée par les statistiques concernant la consultation du site et des enquêtes auprès des utilisateurs <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 63 millions de visites du site 2004-2005 (estimation) : 120 millions de visites 2006-2007 (objectif) : 200 millions de visites

b) Renforcement du soutien apporté à la gestion de l'environnement

b) Augmentation du nombre d'initiatives favorisant une bonne gestion de l'environnement menées par les organisations de jeunes et des associations sportives, le secteur privé, des organisations professionnelles, des groupes de la société civile, des ONG et les pouvoirs publics

Mesure des résultats :

2002-2003 : 100 initiatives

2004-2005 (estimation) : 150 initiatives

2006-2007 (objectif) : 200 initiatives

Facteurs externes

- 14.65 On attend du sous-programme qu'il atteigne ses objectifs et parvienne aux réalisations escomptées à condition : a) que les médias coopèrent pour faire connaître les messages, initiatives et activités du PNUE; b) que les associations sportives, les groupes de jeunes et partenaires de la société civile coopèrent à la promotion des positions du PNUE; et c) que le montant des contributions volontaires au Fonds pour l'environnement et des autres ressources financières extérieures soit suffisant pour exécuter le programme de travail.

Produits

- 14.66 Au cours de l'exercice biennal, les produits ci-après seront exécutés :
- a) Services nécessaires aux organes intergouvernementaux et aux organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions : couverture par les médias des réunions du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et du Comité des représentants permanents; et réunions des conférences des parties aux accords multilatéraux sur l'environnement (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : magazine *Notre Planète* (8); magazine *Tunza* (8); rapport annuel du PNUE (2);
 - ii) Publications isolées : catalogue des publications du PNUE (2);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : expositions et présentations audiovisuelles lors de grandes réunions intergouvernementales et conférences et manifestations sur l'environnement (1);
 - iv) Plaquettes, fiches, planches murales, pochettes d'information : publication *Champions de la Terre* (1); plaquettes illustrées à l'intention des enfants et des jeunes (4 livraisons); matériels d'information à l'intention des jeunes et des enfants (1); et pochettes d'information concernant la Journée mondiale de l'environnement, les journées spéciales des Nations Unies et d'autres initiatives mondiales et régionales (1);
 - v) Communiqués et conférences de presse : entretiens du Directeur exécutif avec les médias concernant des questions ayant trait à l'environnement d'actualité et allocutions prononcées à l'occasion de journées internationales des Nations Unies (1); communiqués et conférences de presse touchant des questions ayant trait à l'environnement d'actualité; et présentation de certains rapports du PNUE (1);

- vi) Initiatives spéciales : octroi d'une récompense et cérémonie Champions de la Terre; célébration de la Journée mondiale de l'environnement (financée par le gouvernement hôte); célébrations de la Journée des Nations Unies; et octroi d'une récompense et cérémonie pour la personnalité kényanne de l'année (1); conférences internationales Tunza, 2006-2007; retraite mondiale des jeunes, 2007; et activités régionales pour les enfants et les jeunes (1); concours international de peinture du PNUE (parrainé par la Fondation japonaise pour la paix mondiale et l'environnement) (1); concours international de photographie du PNUE (parrainé par Canon) (1); campagne internationale de plantation d'arbres Planter pour la planète (1); camps sportifs de plein air à l'intention des jeunes Jouer pour la planète; et initiatives et activités régionales, notamment séminaires sur le sport et l'environnement (1);
- vii) Moyens techniques : site Web du PNUE (en plusieurs langues) et autres sites Web techniques spécialisés, y compris les sites miroirs assurant un accès en ligne rapide aux communications du PNUE, et informations concernant les activités de fond et celles menées dans le cadre de programmes (1);
- viii) Ressources audiovisuelles : films, levés de rideau, communiqués vidéo, messages d'intérêt général sur des questions touchant l'environnement d'actualité et fourniture d'un appui pour la série télévisée, produite par TVE, Earth Report (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Bourses et dons : programmes d'échanges à l'intention des jeunes de pays en développement et stages spéciaux;
- d) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire) :
 - i) Services de bibliothèque : services de bibliothèque et de questions-réponses, et notamment publications du PNUE en format numérique.

Tableau 14.26

Ressources nécessaires : Sous-programme 7

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	921,0	921,0	7	7
Autres objets de dépense	43,2	43,2	–	–
Total partiel	964,2	964,2	7	7
Fonds extrabudgétaires	8 434,8	12 050,4	28	33
Total	9 399,0	13 014,6	35	40

- 14.67 Le montant de 921 000 dollars inchangé, permettra le maintien de sept postes. Le montant de 43 200 dollars, inchangé, correspond aux autres rubriques : Communications (11 200 dollars); Entretien du matériel de bureautique (20 200 dollars); Fournitures de bureau (3 300 dollars); et Remplacement du matériel de bureautique (8 500 dollars).

Tableau 14.27

Résumé des mesures de suivi prises pour donner suite aux recommandations pertinentes des organes de contrôle interne et externe et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Brève description de la recommandation

Mesures prises pour donner suite à la recommandation

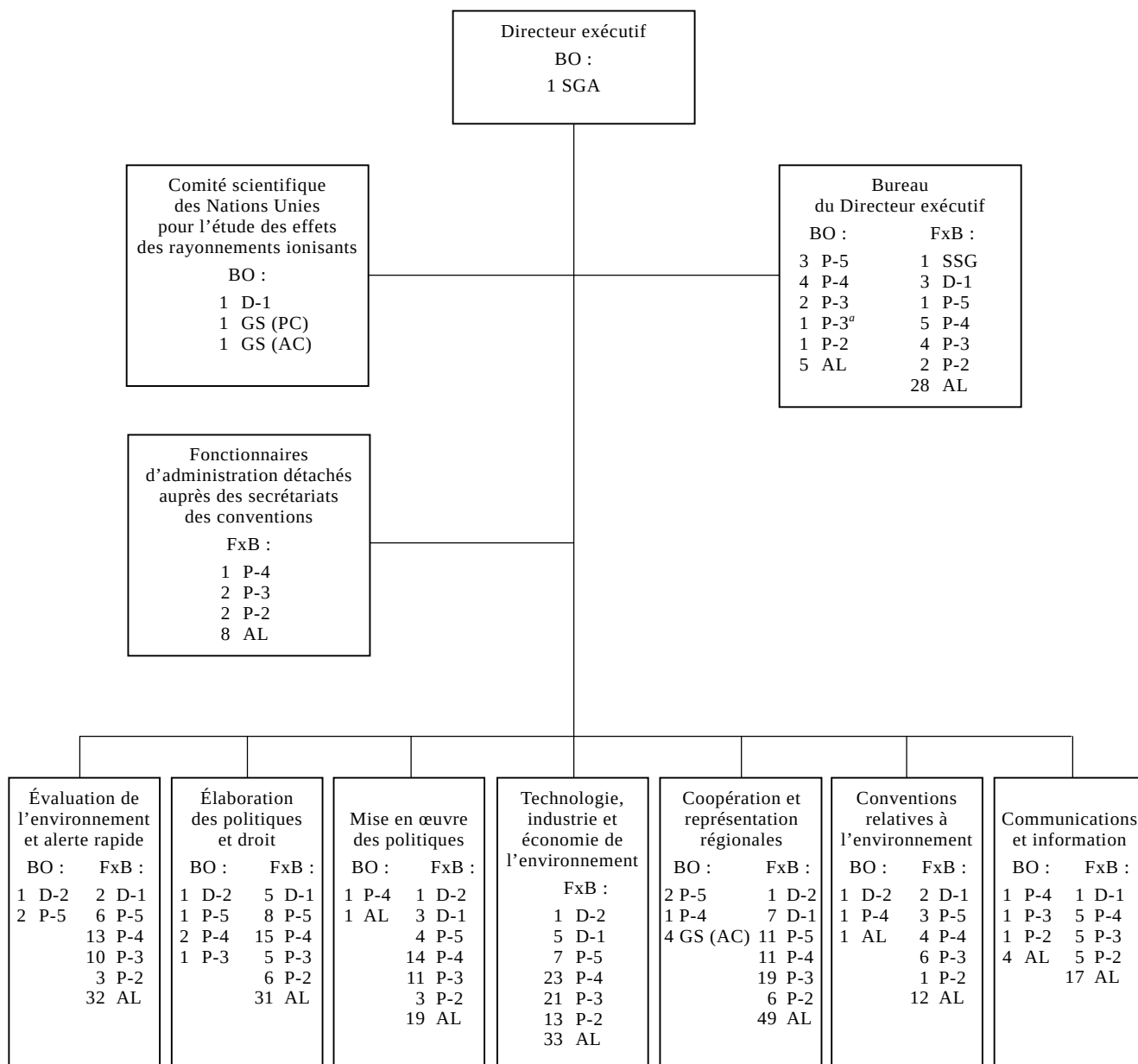
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Étant donné l'introduction de la budgétisation axée sur les résultats et l'accent mis sur la responsabilité, le Comité est d'avis qu'il pourrait se révéler nécessaire à l'avenir d'examiner la présentation selon la budgétisation axée sur les résultats des chapitres du budget où un élément relativement modeste émerge au budget ordinaire dans un programme largement financé au moyen de ressources extrabudgétaires, comme dans le cas de ceux qui portent sur l'environnement, les établissements humains, les droits de l'homme, les réfugiés de Palestine et le contrôle international des drogues. (A/58/7, par. IV.66)

Cette recommandation a été prise en compte lors de l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007. Le programme de travail 2006-2007 se fonde sur le plan-programme biennal et les priorités pour la période 2006-2007 qui comprend une « orientation générale du programme » et d'autres éléments du cadre stratégique, tels qu'adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/275. Le CCQAB, dans son rapport sur le projet de programme biennal et de budget d'appui au PNUE pour 2006-2007 a félicité le Programme des progrès accomplis pour ce qui est de la présentation axée sur les résultats et encourage le Directeur exécutif du PNUE à affiner encore cette démarche dans son projet de budget pour 2008-2009 (PNUE/GC.23/8/Add.1, par. 2).

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2006-2007



Abréviations : BO = budget ordinaire; SGA = secrétaire général adjoint; GS = agent des services généraux; PC = 1^{er} classe; AC = autres classes; FxB = fonds extrabudgétaires; SSG = sous-secrétaire général; AL = agent local.

^a Nouveau poste.

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
1. Évaluation de l'environnement et alerte rapide			
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Organisation et exécution de tous les aspects d'une consultation intergouvernementale sur le renforcement de la base scientifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 22/1 IA. La consultation intergouvernementale a eu lieu les 14 et 15 janvier à Nairobi	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Consultation européenne d'experts régionaux sur le quatrième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Réunion des partenaires européens du projet GEO-4 pour déterminer le rôle des centres collaborateurs du PNUE basés en Europe participant au GEO dans le cadre de l'élaboration du quatrième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant GC 22/1 IA	Contribution au rapport GCSS.VIII/5/Add.4 sur la gouvernance internationale en matière d'environnement dans le contexte du renforcement de la base scientifique du PNUE	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Rapport de synthèse sur les vues exprimées par les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les ONG et les institutions scientifiques sur le renforcement de la base scientifique du PNUE	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Rapport sur l'apport du PNUE au processus permanent de circulation de l'information et d'évaluation de la situation du milieu marin	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Services fonctionnels pour les réunions consultatives du processus de développement GEO avec la participation des gouvernements, des centres collaborateurs, d'organes d'experts et d'experts indépendants	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Impression et distribution de la publication intitulée <i>Assessing human vulnerability to environmental change</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	<i>Analysing environmental trends using satellite data: selected cases</i>	2	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	<i>A global assessment of coastal vulnerability</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	<i>One earth - Many people: Images of change</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Avenir de l'environnement pour les petits États insulaires en développement des océans Atlantique et Indien (anglais, français et portugais), des Caraïbes (anglais, français et espagnol) et du Pacifique (anglais et français)	1	Activité terminée

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Ajouté à l'initiative du PNUE	Élaboration de la stratégie régionale pour le renforcement des capacités en matière d'évaluation intégrée de l'environnement en Asie orientale	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Rapport technique GEO intitulé <i>Global environment outlook: user profile and impact study</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Rapport technique du GEO intitulé <i>SWOT analysis and evaluation of the GEO-3 process from the perspective of GEO collaborating centres</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Rapport technique du GEO intitulé <i>GEO-3 scenarios 2002-2032: quantification and analysis of environmental impacts</i>	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant UNEP GC22/1 IB	Rapport technique du GEO intitulé <i>Global environment outlook scenario framework</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Évaluation de l'environnement dans le bassin du fleuve Tisza (Carpates)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Évaluation de l'environnement et de la sécurité dans le sud du Caucase	1	Activité terminée
14.35 a) ii)	Rapport d'évaluation sur les problèmes qui se posent dans le monde en ce qui concerne l'eau douce et notamment les eaux souterraines	1	Activité terminée
14.35 a) ii)	Rapport sur l'avenir de l'environnement dans la région du Caucase	1	Activité terminée
14.35 a) ii)	Rapports sur l'avenir de l'environnement dans les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique et de l'Asie occidentale	8	Activité terminée
14.35 a) ii)	Rapport sur l'alerte rapide et l'évaluation de l'exposition aux nouveaux problèmes et risques écologiques ayant une portée mondiale ou régionale	1	Activité terminée
14.35 a) ii)	Document de méthodes et de directives concernant l'Avenir de l'environnement mondial et une Évaluation intégrée de l'environnement	1	Activité terminée
14.35 a) ii)	Manuels de formation et données connexes accessibles sur l'Internet et le CD-ROM aux fins de la formation à la réalisation d'évaluations et à l'établissement de rapports	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Évaluations synthétiques de l'environnement au niveau national (GEO) en Amérique latine et dans les Caraïbes	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Évaluations synthétiques de l'environnement (GEO) dans les zones urbaines	2	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Évaluation synthétique de l'environnement et de la santé en Amérique latine et dans les Caraïbes	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Projet GEO pour la jeunesse en Amérique latine et dans les Caraïbes	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Ajouté à l'initiative du PNUE	<i>The North American environmental indicator based report</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Cartographie de la couverture des sols en Amérique du Nord (carte)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	<i>Africa population database for 1960, 1970, 1980, 1990 and 2000</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Diffusion des données Landsat concernant 168 pays, en coopération avec la NASA et l'Université du Maryland	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	<i>Abu Dhabi Global Environment Data Initiative</i> (Asie occidentale)	4	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Directives concernant l'élaboration de propositions relatives aux sites nationaux pour le bilan régional du Millénaire relatif aux écosystèmes des pays arabes	1	Les directives n'ont pas été publiées en raison du manque de fonds. Elles seront disponibles sur le site Web de la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation/Asie occidentale lorsqu'il sera en place.
Ajouté à l'initiative du PNUE	Directive sur l'élaboration et l'utilisation des principaux indicateurs écologiques en Asie occidentale	1	Les directives n'ont pas été publiées en raison du manque de fonds. Elles seront disponibles sur le site Web de la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation/Asie occidentale lorsqu'il sera en place.
Ajouté à l'initiative du PNUE	Participation aux travaux de fond de l'atelier chargé de faire la synthèse de l'évaluation des indicateurs de durabilité, organisé par le PNUE, le Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement, le Programme international sur les dimensions humaines des changements planétaires et l'Agence européenne pour l'environnement	1	Activité terminée
Total partiel pour le sous-programme 1		49	
2. Élaboration des politiques et droit			
14.39 a) i)	Projet de plan d'action pour le PNUE concernant l'impact sur la santé des modifications de l'environnement, devant être approuvé par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement	1	Activité terminée

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Ajouté par décision d'un organe délibérant résolutions 57/251 et 58/209 de l'Assemblée générale	Rapport du Secrétaire général sur la question de la Composition universelle du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/59/262)	1	Activité terminée
	Traités multilatéraux relatifs à l'environnement (volume IV)	1	Compte tenu du temps nécessaire à la production de cette publication et de son coût élevé, le PNUE a décidé d'afficher le texte des nouveaux instruments juridiques internationaux relatifs à l'environnement sur son site consacré au droit de l'environnement, à compter de l'exercice biennal 2006-2007
Ajouté à l'initiative du PNUE	Contribution du PNUE à l'élaboration et à l'application du droit de l'environnement	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Programme du PNUE sur le droit de l'environnement à l'intention des magistrats (30 pages)	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant GC 22/17	Deuxième Recueil de sommaires de jurisprudence dans des affaires relatives à l'environnement (Amérique latine et Caraïbes)	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant GC 22/16	Examen de l'état d'avancement des travaux en cours et de l'évolution possible en matière d'environnement et de diversité culturelle	1	Activité terminée
14.39 b) vi)	Contribution et assistance aux gouvernements en matière de droit de l'environnement pour la mise au point de deux protocoles de protection de l'environnement marin et côtier contre les effets des activités terrestres, dans le cadre de la Convention d'Abidjan (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale) et de la Convention de Nairobi (Afrique de l'Est)	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) vi)	Contribution et assistance aux gouvernements en matière de droit de l'environnement pour la mise au point d'un accord sur les ressources en eau partagées dans le cadre du Protocole de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) vi)	Contribution et assistance aux gouvernements en matière de droit de l'environnement pour la mise au point d'un instrument juridique sur l'alimentation en eau et l'assainissement	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) vi)	Services consultatifs juridiques à l'intention des gouvernements sur la mise en oeuvre des moyens de promouvoir des modes durables de production et de consommation	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Document directif sur l'impact des modifications de l'environnement sur la santé	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.39 b) iii)	Directives et matériel technique sur une utilisation de l'eau écologiquement viable (à partir de la politique du PNUE relative à l'eau et à la gestion intégrée des ressources en eau) pour tenir compte des priorités découlant par exemple de Bonn et du Sommet mondial pour le développement durable	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Rapport technique sur des modèles novateurs concernant l'expansion écologiquement viable des services de l'alimentation en eau et d'assainissement	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Manuel et instruments de gestion de la qualité de l'air en milieu urbain dans les pays en développement de taille moyenne	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Manuel sur des stratégies d'adaptation rentables pour la productivité agricole afin d'intégrer l'adaptation dans l'agriculture	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Manuel sur les stratégies d'adaptation pour les secteurs prioritaires identifiés dans les activités de recherche scientifique menées dans le cadre du projet d'évaluation des effets des changements climatiques dans différents secteurs et régions	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Rapports sur des configurations de climats régionaux destinés aux planificateurs des pays en développement (mis au point conjointement par le Groupe spécial sur les configurations pour l'évaluation des incidences du climat, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le programme d'atténuation et d'adaptation et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale)	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Directives sur le refroidissement des bâtiments dans les mégapoles en cas d'élévation de la température	1	D'autres divisions du PNUE s'occupent des questions liées à aux édifices et aux bâtiments durables. Le projet tel qu'il existe sous sa forme originale est devenu obsolète et ne consiste donc qu'à fournir un appui à d'autres divisions et organisations, lorsqu'elles en font la demande.
14.39 b) iii)	Rapport technique sur l'amélioration des composantes du sol dans le cadre institutionnel des accords multilatéraux relatifs à l'environnement	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Directives et manuel d'éthique pour les décideurs, l'industrie et la société civile portant sur les questions de diversité culturelle et de biodiversité (en réponse aux textes issus du Sommet mondial pour le développement durable)	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Rapport traitant des causes des problèmes de santé, y compris les causes liées à l'environnement, et leur effet sur le développement, l'accent étant mis sur les femmes et les enfants, et sur les groupes vulnérables de la société comme les handicapés, les personnes âgées et les populations autochtones	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Cadre d'analyse des liens entre la pauvreté et l'environnement	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Directives concernant des options fondamentales et la prise en compte des liens entre pauvreté et environnement	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Stratégie du PNUE sur la pauvreté et l'environnement	1	Activité terminée

Chapitre 14 Environnement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.39 b) iii)	Document de politique générale sur les liens entre la biodiversité et l'élimination de la pauvreté à partir du programme relatif aux domaines thématiques de l'eau, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture et de la biodiversité	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Document de politique générale sur la production d'énergie durable destiné au dialogue ministériel régional sur l'énergie	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Rapport sur des études de cas portant sur l'impact des politiques urbaines sur les stratégies nationales de développement et d'atténuation de la pauvreté	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Directives pour la gestion écologiquement viable des océans, à l'intention des secrétariats régionaux et des instances du système des Nations Unies se rapportant à la gestion des mers	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Rapports sur les programmes de formation en droit de l'environnement	4	Activité terminée
14.39 b) iii)	Version mise à jour du Manuel de formation en droit de l'environnement du PNUE	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Manuel sur l'application et le respect des lois, destiné aux juges	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Recueil de résumé des arrêts des affaires liées à l'environnement en tant que produit du Colloque mondial des juges (Principes de Johannesburg)	1	Activité terminée
14.39 b) iii)	Rapports sur les nouvelles tendances de l'application du droit de l'environnement par les tribunaux et les cours de justice	2	Activité terminée
14.39 b) iii)	Rapport d'analyse comparée des mécanismes de contrôle, y compris les mécanismes de présentation de rapports et de vérification, dans le cadre de différents accords multilatéraux relatifs à l'environnement	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Rapport sur l'étude de la possibilité de promouvoir aux niveaux national et international l'application du Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement	1	Activité terminée
14. 39 b) iii)	Étude de faisabilité sur la mise au point de mécanismes juridiques pour atténuer les dommages causés par les activités militaires, en particulier en ce qui concerne le retrait de matériel militaire qui endommage l'environnement et la remise en état de l'environnement endommagé par les activités militaires	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Rapport sur les moyens de faciliter l'application et le respect du droit international de l'environnement, par une étude sur l'efficacité des mécanismes financiers, du transfert de technologies et des mesures économiques d'incitation dans le cadre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement existants	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) iii)	Outils de gestion des déchets urbains et d'assainissement, l'accent étant mis sur l'Afrique	1	Activité sur le point d'être terminée
14.39 b) vii)	Services fonctionnels des réunions du réseau des maires des mégapoles africaines, y compris des contributions relatives aux problèmes environnementaux transfrontaliers prioritaires dans la région (par exemple l'eau et la pollution atmosphérique)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Participation et contribution à la conception des programmes (volet environnement) dans le cadre de programmes pour les villes existant déjà	1	Activité sur le point d'être terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.39 c) ii)	Services fonctionnels des réunions des systèmes judiciaires nationaux et régionaux dans le domaine du droit de l'environnement, y compris des contributions relatives à l'utilisation et à l'application des instruments économiques	4	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant GC 20/9	Réunion de l'Assemblée mondiale des femmes sur l'environnement : les femmes, voix de l'environnement	1	Activité terminée
14.39 c) iii)	Projet pilote dans une sous-région choisie pour améliorer le respect des accords multilatéraux relatifs à l'environnement en utilisant les directives relatives au respect et à l'application	1	Activité terminée
Total partiel pour le sous-programme 2		51	
3. Mise en œuvre des politiques			
Ajouté par décision d'un organe délibérant	<i>UNEP and small island developing States</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Brochure intitulée <i>Rainwater and the Millennium Development Goals</i> (février 2005)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Publication intitulée <i>Rainwater and the Millennium Development Goals</i> (février 2005)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	<i>Environmental Action Learning in Eastern and Southern Africa (2004)</i>	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Directives concernant la gestion intégrée des zones côtières et des bassins fluviaux	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Manuel de formation sur la gestion de l'environnement aux fins du développement durable	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Rapports d'évaluation des ressources en eau dans les zones rurales, en particulier dans les écosystèmes montagneux et cadres de réglementation de l'utilisation rationnelle des ressources en eau en milieu rural	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Directives concernant la gestion intégrée des ressources naturelles	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Manuel de formation sur l'utilisation et l'application d'instruments économiques aux fins de la gestion durable des ressources naturelles	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Rapports d'évaluation des besoins nationaux en matière de gestion intégrée des terres et des ressources en eau, de préservation de la diversité biologique et de techniques d'exploitation des énergies renouvelables	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Rapports nationaux d'évaluation sur l'utilisation des terres, notamment leur occupation, et l'égalité entre les sexes, la réglementation en matière de lutte contre la contamination des sols et des ressources en eau, leur gestion et leur conservation	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Principes directeurs relatifs à la lutte contre la dégradation des terres grâce à une gestion intégrée des terres et des eaux et à la préservation et l'exploitation durable de la diversité biologique	1	Activité sur le point d'être terminée

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.43 b) ii)	Rapports d'évaluation des besoins nationaux et inventaires des ressources génétiques	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Rapports d'études de cas sur le partage des avantages de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Ouvrages d'enseignement et de formation basés sur les pratiques optimales et les cas d'expérience réussie, à l'intention des diverses parties prenantes comme les jeunes, les femmes et les collectivités	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Rapports et dossiers d'information sur les pratiques optimales et les exemples de réussite destinés aux gouvernements, partenaires de coopération et organismes de la société civile s'occupant de l'environnement pour qu'ils puissent échanger des informations et mieux pouvoir reproduire ces pratiques	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Modules de formation de formateurs en vue d'adapter l'analyse du cycle d'évolution aux besoins des pays en développement	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Ouvrages d'information visant à encourager les organisations non gouvernementales et les organismes de la société civile à mobiliser les parties prenantes en faveur de la gestion de l'environnement	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Rapports sur les pratiques optimales en matière de gestion de l'environnement se prêtant à une application en milieu urbain	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Directives et modules de formation établis à l'intention des autorités locales, avec le concours du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), pour que celles-ci puissent intégrer un volet environnement à leur programme Action 21 local	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Publications techniques et principes d'application et autres matériaux d'information consacrés à des questions liées à des situations d'urgence écologique	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Rapports d'évaluation des dégâts causés à l'environnement par un conflit en vue d'assurer une gestion viable des ressources naturelles grâce à des pratiques environnementales saines	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Rapports, manuels de formation, principes d'application des dispositions des accords multilatéraux concernant la protection de l'environnement et des lois réprimant les délits écologiques	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Rapport sur la responsabilité et l'indemnisation au titre des dégâts causés à l'environnement	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Directives concernant les eaux usées municipales et la transformation et la destruction physique des habitats, accompagnées de principes de base et de listes récapitulatives des pratiques et procédures touchant à tous les aspects du cycle de gestion, notamment l'idée d'établir des quotas d'émission d'eaux usées aux niveaux national et régional	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Rapport sur les progrès réalisés en matière d'assainissement dans le cadre de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social	1	Activité sur le point d'être terminée
14.43 b) ii)	Recensement des investissements consacrés au secteur de l'eau dans le cadre des activités du Programme d'action mondial	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Manuel d'élaboration de programmes d'action nationaux, contenant des renseignements sur les directives établies à l'intention des gouvernements par le Programme d'action mondial	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.43 b) ii)	Rapports d'études de cas, utilitaires et répertoires sur les possibilités de financement de la lutte contre la pollution due à des sources terrestres	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Directives concernant la gestion intégrée des ressources naturelles	1	Activité terminée
14.43 b) ii)	Directives visant à intégrer les ressources naturelles des petits États insulaires en développement au cadre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement	1	Activité terminée
14.43 b) iii)	Événements médiatiques et campagnes et séminaires visant à mieux sensibiliser le public au Programme de survie des grands singes et à recueillir plus de fonds à cet effet	1	Activité terminée
14.43 b) iv)	Ouvrages pédagogiques à l'intention de groupes d'utilisateurs précis sur des pratiques novatrices de gestion de l'environnement	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Publication consacrée aux cas où l'application des directives et orientations relatives à la gestion des ressources naturelles en Europe orientale a été couronnée de succès	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Code de conduite et normes applicables à une ou plusieurs catégories de sources de polluants destinés à des secteurs économiques déterminés	1	Activité terminée
14.43 c) i)	À la demande des gouvernements, promotion entre pays voisins d'accords de coopération bilatéraux et multilatéraux leur permettant de se préparer à des situations d'urgence écologique et d'y faire face	1	Activité terminée
14.43 c) i)	Assistance aux pays qui en font la demande, dans le cadre de l'élaboration de stratégies nationales et de l'établissement de projets (y compris de projets communautaires) afin de mobiliser les ressources destinées à prévenir les situations d'urgence écologique, à s'y préparer, et à y faire face	1	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) i)	Missions consultatives et d'assistance technique en vue de l'application de la réglementation en matière d'environnement	10	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) i)	Fourniture de conseils et d'une assistance technique à des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et envoi de missions pour les aider à se doter d'une législation en matière d'environnement	15	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) i)	Fourniture de conseils techniques aux gouvernements et envoi de missions d'assistance en vue de les aider à élaborer des traités, accords régionaux et protocoles sur le respect et l'application des dispositions en vigueur	2	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) i)	Services consultatifs pour élaborer et harmoniser des lois et réglementations visant la faune et la flore sauvages	1	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) i)	Fourniture de conseils et d'une assistance technique aux pays dans le cadre de l'exécution du plan d'action stratégique relatif aux eaux usées municipales, en vue de les aider à atteindre l'objectif fixé par le Sommet mondial pour le développement social en matière d'assainissement	1	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) i)	Conseils aux pouvoirs centraux et locaux en vue de l'établissement d'accords de partenariats et de contrats entre le secteur public et le secteur privé pour mener des activités terrestres	1	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) i)	Fourniture aux pays, sur leur demande, de conseils et d'une assistance technique au titre de l'élaboration et de l'exécution de programmes d'action régionaux sur les activités terrestres	1	Toutes les demandes ont été satisfaites

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.43 c) i)	Fourniture de conseils et d'une assistance technique au titre des activités terrestres au programme concernant l'Arctique russe et au Processus africain de développement et de protection de l'environnement marin et côtier	1	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) i)	Fourniture aux pays de conseils et de moyens leur permettant de tenir compte des informations dont ils disposent sur la diversité biologique dans la prise de décisions aux niveaux national, régional et international et octroi d'une assistance dans ce sens	1	Activité terminée
14.43 c) i)	Fourniture d'une assistance technique au titre de leurs programmes à divers pays, ONG et membres du Réseau d'action international en faveur des récifs coralliens dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de projets coralliens, notamment dans les domaines du tourisme viable, des sites de démonstrations phares, des aspects socioéconomiques de systèmes de récifs, et de systèmes d'information sur les récifs coralliens	1	Toutes les demandes ont été satisfaites
14.43 c) ii)	Ateliers sur l'utilisation et l'application d'instruments économiques à la gestion durable des ressources naturelles	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Ateliers sur la gestion intégrée des ressources foncières et hydrauliques; qualité des sols et de l'eau, conservation de la diversité biologique et techniques d'exploitation des énergies renouvelables	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Ateliers sur l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances locales et traditionnelles et sur le partage des avantages de leur utilisation	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Ateliers de formation sur l'absorption des techniques d'exploitation des énergies renouvelables dans les pays en développement	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Stages de formation en matière d'hygiène de l'environnement à l'intention des jeunes et des collectivités	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Programme de formation des cadres à l'intention d'urbanistes et de responsables chargés de l'assainissement des taudis et autres établissements humains de faible coût	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Programme de sensibilisation à l'importance de schémas de production et de consommation écologiquement rationnels	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Ateliers organisés à l'intention d'ONG et d'autres organismes de la société civile en vue d'encourager la participation des parties prenantes et du public à la gestion de l'environnement	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Programme de formation type axé sur les catastrophes naturelles pour aider à mieux faire face à des situations d'urgence, en collaboration avec des partenaires	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Stages de formation et ateliers sur la gestion des crises liées aux situations d'urgence écologique	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Ateliers et stages de formation dans le cadre de l'examen des questions liées au Programme de survie des grands singes à l'intention d'organismes gouvernementaux et d'ONG nationales des États situés dans les aires de répartition	1	Activité terminée
14.43 c) ii)	Programme d'éducation et de formation visant à encourager les populations à participer à l'écotourisme, permettre aux populations autochtones et aux communautés locales de le développer et de bénéficier de ses retombées, et pour associer davantage les parties prenantes à cette activité	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Ajouté à l'initiative du PNUE	Réunions consultatives de la Commission mondiale sur les barrages et le développement	8	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Cours organisé par le PNUE sur l'activité législative et la diplomatie internationales en matière d'environnement	2	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Financement, organisation et facilitation de la tenue d'ateliers par la Division de la mise en oeuvre des politiques environnementales du PNUE, pour offrir aux responsables gouvernementaux des compétences liées à la mise en œuvre, l'application et le respect des accords multilatéraux sur l'environnement	10	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Ateliers et formation destinés au personnel affecté dans des régions touchées par les conflits	3	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant/ Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable	Mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, 16-23 janvier 2005, Kobe (Japon)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Cours complémentaire sur l'activité législative et la diplomatie internationales en matière d'environnement, organisé par le PNUE	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Atelier sur la stratégie régionale pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable en Asie-Pacifique	1	Activité terminée
14.43 c) iii)	Projets expérimentaux visant à appliquer le « cadre conceptuel et directives pour la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux »	1	Activité terminée
14.43 c) iii)	Projets expérimentaux visant à évaluer la vulnérabilité des écosystèmes	1	Activité terminée
14.43 c) iii)	Projets pilotes sur l'utilisation et la gestion écologiquement rationnelle des zones rurales, en particulier leur collecte et leur stockage dans des proportions limitées, et établissement de principes directeurs et de critères de réglementation	1	Activité terminée
14.43 c) iii)	Projets pilotes sur la gestion intégrée des ressources naturelles	1	Activité terminée
14.43 c) iii)	Projets pilotes reflétant la participation et le rôle des femmes et des hommes dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles	1	Activité terminée
14.43 c) iii)	Projets pilotes visant à démontrer les pratiques et méthodes optimales de lutte contre la dégradation des sols grâce à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation intégrée des terres et des eaux	1	Activité terminée

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.43 c) iii)	Projets pilotes régionaux axés sur des catégories de source d'activité terrestre permettant d'identifier des mécanismes de financement, des techniques écologiquement rationnelles, des cadres institutionnels, des systèmes de gestion et des partenariats multipartites (la collaboration avec des partenaires internes et externes étant le meilleur gage de reproductibilité)	1	Activité terminée
14.43 c) iii)	Projets expérimentaux consacrés à la gestion intégrée des zones côtières et des bassins fluviaux dans les pays en développement	1	Activité terminée
14.43 c) iii)	Stages de formation destinés à mieux doter les pays en développement des moyens d'élaborer des politiques en matière de diversité biologique; et respect des engagements pris en matière de diversité biologique dans le cadre d'accords multilatéraux concernant la protection de l'environnement	1	Activité terminée
Total partiel pour le sous-programme 3		119	
4. Technologie, industrie et économie			
14.47 a) i)	Services de secrétariat, de concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à la Convention de Rotterdam, notamment services de secrétariat aux réunions de la Conférence des Parties, au Comité intergouvernemental des négociations et à ses organes subsidiaires	4	Activité terminée
14.47 b) i)	Services de secrétariat pour la Convention de Stockholm, notamment services fonctionnels à la Conférence des Parties, au Comité intergouvernemental des négociations et à ses organes subsidiaires	4	Activité terminée
14.47 b) i)	<i>Industry and Environment Review</i>	4	Activité suspendue en raison de son coût de production élevé et de la réorientation de la stratégie de publication au titre de ce programme
14.47 b) ii)	Directives sur l'application de technologies écologiquement rationnelles à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement au niveau local	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Directives propres à assurer une mise en chantier, une conception, une construction, un entretien, un fonctionnement, une modernisation et une démolition d'édifices en ménageant l'environnement de façon durable, à l'aide de techniques écologiquement rationnelles	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Rapports fonctionnels dans certains domaines de la production et de la consommation recensant notamment les divers acteurs concernés, les liens avec les programmes existants et les options en matière d'instruments politiques, de technologies et de mécanismes de financement	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Documents techniques (y compris directives, études de cas et modules de formation) sur les politiques et les pratiques relatives à la gestion des cycles de vie des procédés de production, des produits et des services	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Rapports d'enquête sur les pratiques appropriées, pour améliorer les produits et les services dans une perspective favorable aux cycles de vie	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Documentation et dossiers d'information et modules de formation sur la production et la consommation portant notamment sur les questions de la gestion du cycle de vie publiés sur support papier et accessibles sur	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
	l'Internet, visant plus particulièrement les gouvernements, l'industrie (en particulier les petites et moyennes entreprises), les centres de production moins polluants et les organisations de consommateurs (notamment les groupes de jeunes)		
14.47 b) ii)	Rapports sur les progrès accomplis par les gouvernements et les entreprises dans le domaine de la production et de la consommation (notamment application des directives des Nations Unies sur la protection du consommateur) aux niveaux régional et national	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Rapports d'évaluation, aux niveaux sous-régional, régional et mondial, du degré d'exposition aux substances chimiques	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Documentation technique sur le rendement énergétique, les programmes d'étiquetage, le matériel et les normes de performance ainsi que sur d'autres moyens de mieux tirer parti de l'énergie consommée	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Directives visant à mettre en valeur les énergies renouvelables en ménageant l'environnement	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Évaluation de l'impact des politiques commerciales et relatives au commerce sur les secteurs des ressources naturelles, telles que les pêcheries, l'agriculture et l'énergie, notamment recommandations sur les mesures à prendre pour en assurer la gestion durable et contribuer à l'élimination de la pauvreté	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Dossiers d'information régionale axée notamment sur la formation en vue de promouvoir les principes du Pacte mondial auprès des sociétés non signataires, en particulier dans les pays en développement	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Rapport d'une nouvelle enquête de référence sur l'établissement de rapports par les entreprises du monde entier au sujet de la durabilité	1	Activité terminée
14.47 b) ii)	Publications documentant les défis industriels majeurs au niveau régional, plus particulièrement axées sur la gouvernance des groupes de parties prenantes et sur le rôle des petites et moyennes entreprises	2	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Documents d'information, rapport de base, comptes rendus des réunions et site Web du Processus de Marrakech – ensemble des programmes décennaux portant sur des modes de consommation et de production durables	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Système d'information et politiques d'achat durables	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.39 b) ii) du document A/56/6 (sect. 12)]	Rapports techniques, directives et programme de formation concernant la gestion de l'environnement dans les grands secteurs industriels	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.39 b) ii) du document A/56/6 (sect. 12)]	Systèmes d'information et déclarations sur les modes de consommation viables à l'intention des grands groupes du monde des affaires et de la société civile	1	Activité terminée

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Reporté [prévu au paragraphe 12.39 b) ii) du document A/56/6 (sect. 12)]	Rapport sur une conférence internationale, comprenant notamment ses recommandations quant aux moyens de lever les obstacles à l'emploi d'instruments économiques favorables à un développement durable	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.39 b) ii) du document A/56/6 (sect. 12)]	Manuel sur l'évaluation intégrée des politiques, programmes et plans, publié sur support papier et sur le Web	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.39 b) ii) du document A/56/6 (sect. 12)]	Méthodes d'évaluation intégrée des politiques sectorielles relatives au commerce et version révisée d'un manuel de référence sur la question	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Critères généraux de viabilité visant à permettre d'évaluer des investissements et des projets, à l'usage des établissements financiers et des organismes publics	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.39 b) ii) du document A/56/6 (sect. 12)]	Monographies sur les méthodes et techniques de gestion des transports urbains propres à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution, publiées sur support papier et disponibles sur le Web	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.39 b) ii) du document A/56/6 (sect. 12)]	Documents techniques et publications sur les villes en tant qu'écosystèmes viables, publiés sur support papier et sur le Web	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant/ GC 22/6	Directives et programme de formation sur la production moins polluante dans les zones industrielles	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant/ GC 22/6	A practical guide to good practice – Managing environmental impacts in the marine recreation sector	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant/ GC 22/6	Supply chain management for tour operators : three steps towards sustainability	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Ajouté par décision d'un organe délibérant/ GC 22/6	Commercialisation de produits touristiques durables	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant/ GC 22/6	Intégration de la durabilité dans les politiques liées au tourisme	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Un manuel sur les ressources disponibles pour l'évaluation intégrée est en cours d'élaboration et a été utilisé à titre expérimental dans le cadre d'un atelier de formation organisé en Afrique en juillet 2004	1	Activité sur le point d'être terminée
14.47 b) iv)	Conférence internationale pour favoriser le recours aux technologies écologiquement rationnelles et à des pratiques optimales aux fins de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement au niveau local (en particulier dans les zones urbaines démunies)	1	Activité sur le point d'être terminée
14.47 c) i)	Orientation technique et assistance fournies aux pays pour les aider à formuler des stratégies énergétiques intégrant des objectifs de développement durable	1	Activité terminée
14.47 c) i)	Conseils techniques ciblés à l'intention des institutions financières pour influencer sur leurs décisions en matière d'investissements de sorte qu'elles favorisent l'utilisation rationnelle de l'énergie et les formes d'énergie renouvelable	1	Activité terminée
14.47 c) i)	Assistance technique aux pays en développement pour les aider à éliminer le plomb dans l'essence et à progressivement réduire la teneur en soufre des carburants	1	Activité terminée
14.47 c) i)	Assistance technique aux gouvernements pour les aider à formuler et à appliquer des politiques intégrant le commerce, l'environnement et le développement pour parvenir au développement durable, tout en veillant à la coordination, la cohésion et la complémentarité des activités des institutions nationales, régionales et internationales dans ce domaine	1	Activité terminée
14.47 c) i)	Assistance technique aux gouvernements (par l'intermédiaire de projets nationaux et la mise au point d'un manuel) dans la conception et l'application d'instruments économiques susceptibles de rendre les modes de production et de consommation favorables à l'environnement, en tenant dûment compte de l'intérêt public et sans porter atteinte aux activités commerciales et d'investissements	1	Activité terminée
14.47 c) i)	Assistance technique aux gouvernements pour les aider à formuler des trains de réforme politique et les dispositions requises pour assurer la gestion durable des pêcheries, en remédiant notamment aux effets pervers des subventions en tant que facteurs de surcapacité et de surexploitation des pêcheries	1	Activité terminée
14.47 c) i)	Assistance technique aux institutions financières pour qu'elles soient mieux à même d'aider les pays en développement à exécuter des projets et programmes de développement durable et à formuler et appliquer des projets à l'appui des accords multilatéraux concernant l'environnement	1	Activité terminée
14.47 c) i)	Orientation générale à l'intention des gouvernements sur le rôle et les incidences des mesures commerciales compte tenu de la réalisation des objectifs des accords multilatéraux concernant l'environnement et sur	1	Activité terminée

Chapitre 14 Environnement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>		<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
		les rapports existants entre les obligations découlant de la Convention sur la diversité biologique et celles résultant de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce		
14.47 c) i)		Contributions et assistance en vue de la formulation et de l'adoption d'une série d'indicateurs de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance portant sur trois secteurs industriels et sur un certain nombre de questions et thèmes intersectoriels	1	Activité terminée
14.47 c) i)		Contributions, directives et assistance à la formulation et à l'adoption de cadres d'établissement de rapports standardisés et comparables sur l'environnement et sur la durabilité à l'intention de groupes d'entreprises dans l'industrie extractive, le bâtiment, le secteur manufacturier et les services	1	Activité terminée
14.47 c) ii)		Cours et ateliers de formation pour permettre aux responsables au niveau des pouvoirs publics et des entreprises et aux groupes de consommateurs (y compris les jeunes) de traiter plus efficacement des problèmes de production et de consommation	1	Activité terminée
14.47 c) ii)		Séminaires et ateliers à l'intention des représentants des pouvoirs publics de l'industrie et d'organisations de consommateurs visant à promouvoir le dialogue, mettre en commun les informations et échanger des données d'expérience sur les problèmes clefs liés aux cycles de vie	1	Activité terminée
Total partiel pour le sous-programme 4			56	
5. Coopération et représentation régionales				
14.51 a)		Services fonctionnels et contributions de programme et à la politique environnementale de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'environnement (y compris pour sa cinquième session)	3	Activité terminée
14.51 a)		Services de secrétariat au Réseau de surveillance des dépôts acides en Asie orientale	3	Activité terminée
14.51 a)		Services de secrétariat communs au Conseil de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et de l'aménagement paysager avec les partenaires de la Conférence sur l'environnement	4	Activité terminée
14.51 a)		Services fonctionnels et aide à la politique et aux programmes du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement	2	Activité terminée
14.51 b) i)		Missions menées dans les pays pour évaluer les points névralgiques afin d'améliorer la sécurité environnementale en Europe	2	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE		Appui aux activités postconflit en Iraq et dans le territoire palestinien occupé	1	Activité terminée
14.51 b) ii)		Réunions d'information destinées aux membres du Congrès américain et aux parlementaires canadiens sur les problèmes écologiques mondiaux et les programmes et activités pertinents menés par le PNUE pour y faire face	2	Activité terminée
14.51 b) ii)		Réunions d'information destinées aux représentants des gouvernements des États-Unis et du Canada, aux ONG et aux groupes de la société civile sur le PNUE et sur le Forum ministériel mondial pour l'environnement dans le cadre de son processus de planification	2	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.51 b) ii)	Réunions d'information destinées à Environnement Canada, au Département d'État américain, à d'autres institutions gouvernementales, aux médias, aux ONG, aux associations industrielles et aux associations de consommateurs sur les programmes et les besoins de financement du PNUE	2	Activité terminée
14.51 b) ii)	Conférences dans le cadre de colloques/séminaires organisés par des associations industrielles américaines ou canadiennes afin de promouvoir des pratiques industrielles respectueuses de l'environnement, et participation à des foires industrielles ou commerciales aux États-Unis ou au Canada pour présenter les programmes du PNUE (ex. : foire des énergies renouvelables organisée par le Congrès américain)	2	Activité terminée
14.51 b) ii)	Réunions d'information et séminaires destinés aux donateurs, aux délégations gouvernementales, aux associations industrielles et aux ONG s'occupant des questions d'environnement en Asie occidentale	2	Activité terminée
14.51 b) iii)	Publication sur l'application des accords multilatéraux sur l'environnement en Afrique	1	Activité terminée
14.51 b) iii)	Magazine <i>TEEN Planet</i>	4	Activité terminée
14.51 b) iii)	Bulletin du réseau pour la défense de l'environnement de Genève	4	Activité terminée
14.51 b) iii)	Bulletin de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et de l'aménagement paysager	4	Activité terminée
14.51 b) iii)	Publication Consumption Opportunities destinée au grand public	2	Activité terminée
14.51 b) iii)	Bulletin consacré à la politique et au droit de l'environnement, destiné aux parlementaires	2	Activité terminée
14.51 b) iii)	Rapports d'évaluation régionaux sur l'application du programme d'action régional	1	Activité terminée
14.51 b) iii)	Répertoire des pratiques optimales en matière de formation aux questions d'environnement et de gestion de l'environnement dans la région Asie-Pacifique	1	Activité terminée
14.51 b) iii)	Rapport sur l'application en Europe des accords multilatéraux sur l'environnement internationaux et régionaux	1	Activité terminée
14.51 b) iii)	Rapport d'évaluation de l'application des objectifs du Millénaire dans la région des pays arabes, s'agissant en particulier des forêts d'altitude	1	Activité terminée
14.51 b) iii)	Directives et manuels sur la production propre, l'étude d'impact sur l'environnement et les systèmes de gestion de l'environnement, y compris des projets pilotes pour mettre les directives à l'essai dans la région d'Asie occidentale	1	Activité terminée
14.51 b) iii)	Rapports d'évaluation sur les points névralgiques pour contribuer au renforcement de la sécurité environnementale en Asie occidentale	1	Activité terminée
14.51 b) iii)	Répertoire des pratiques optimales en matière de formation aux questions d'environnement et de gestion de l'environnement dans la région de l'Asie occidentale	1	Activité terminée
14.51 b) iv)	Séances d'information des médias, entretiens, conférences, communiqués et articles de presse et tribunes libres en Asie occidentale	2	Activité terminée
14.51 b) vii)	Missions effectuées pour fournir une évaluation, des conseils techniques et une assistance logistique immédiats en cas d'urgence écologique, en collaboration avec des partenaires en Afrique	1	Activité terminée

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.51 b) vii)	Missions effectuées à la demande, pour fournir une évaluation, des conseils techniques et une assistance logistique immédiats en cas d'urgence écologique dans la région Asie-Pacifique	1	Activité terminée
14.51 b) vii)	Missions effectuées à la demande, pour fournir une évaluation, des conseils techniques et une assistance logistique immédiats en cas d'urgence écologique en Amérique latine et dans les Caraïbes	2	Activité sur le point d'être terminée
14.51 b) vii)	Missions effectuées à la demande, pour fournir une évaluation, des conseils techniques et une assistance logistique immédiats en cas d'urgence écologique en Asie occidentale	1	Activité terminée
14.51 b) viii)	Conseils pratiques et contributions en matière d'environnement pour élaborer un système de prise de décisions permettant d'appuyer l'application des accords multilatéraux sur l'environnement aux échelons mondial et régional	1	Activité terminée
14.51 b) viii)	Participation de fond et contributions aux activités du bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Protocole de Montréal, en particulier le renforcement de ses capacités et les activités de transfert de technologie	1	Activité terminée
14.51 b) viii)	Contributions de programme et techniques aux mécanismes régionaux d'application du Protocole pour la création de zones marines protégées à l'Organisation régionale pour la protection de la mer Rouge et du golfe d'Aden et à l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin, et promotion et application du programme d'action régional pour la protection de la diversité biologique	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Conseils pratiques et contributions en matière de politique et de droit de l'environnement aux préparatifs régionaux en Europe relatifs aux accords multilatéraux sur l'environnement à l'échelon mondial, en particulier la Convention sur la diversité biologique	1	Sous réserve de la disponibilité des fonds extrabudgétaires
14.51 b) ix)	Séminaires organisés à l'intention du secteur privé, des groupes de la société civile, des parlementaires et des médias afin de promouvoir la citoyenneté écologique et les programmes de modification des modes de consommation en Asie occidentale	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Rapports complémentaires d'évaluation de l'application des objectifs du Millénaire dans la région des pays arabes, s'agissant en particulier des forêts d'altitude	2	Sous réserve de la disponibilité des fonds extrabudgétaires
Ajouté à l'initiative du PNUE	Conférence et exposition sur l'eau, 2004 (Bahreïn)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Bâtiments et constructions durables dans les pays de la région arabe	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Activités menées en partenariat avec le prix international Zayed pour l'environnement	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Conférence et exposition Environnement 2005 consacrées au transport écologiquement viable, Abou Dhabi, 29 janvier-2 février 2005	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Fourniture aux gouvernements de services en matière de droit de l'environnement, et renforcement des institutions	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques aux pays dans les domaines suivants : gestion intégrée des ressources en eau, assainissement, gestion des eaux usées et des déchets	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Services consultatifs et de formation fournis aux gouvernements, au secteur privé et aux ONG sur les modes de consommation viables et la création de coalitions nationales pour promouvoir ces modes par l'intermédiaire du projet du Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement (du Conseil international des unions scientifiques)	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques pour l'application des priorités nationales et régionales dans le cadre de l'Initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes du plan d'action régional, en particulier, accès à la diversité biologique et partage de ses avantages et de ceux des énergies renouvelables avec les partenaires	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Services consultatifs en matière de droit de l'environnement, y compris formation dispensée aux gouvernements des groupes régionaux et sous-régionaux d'Amérique latine et des Caraïbes pour promouvoir l'application et le respect des accords multilatéraux sur l'environnement, en étroite collaboration avec les secrétariats des conventions, et pour établir une législation environnementale nationale	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes concernant l'élaboration et l'application de projets d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques aux pays et organes régionaux et sous-régionaux en Amérique latine et dans les Caraïbes pour la réalisation d'évaluations intégrées et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement (inspirés des Perspectives mondiales en matière d'environnement); pour la réalisation d'évaluations thématiques; d'études relatives à la vulnérabilité, à l'évaluation des risques et à l'alerte rapide; et pour la mise au point de systèmes d'information	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques aux pays de l'Amérique latine et des Caraïbes concernant l'économie et les échanges et l'éthique et l'environnement	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques aux pays pour la mise en œuvre de l'Initiative de type II sur la santé et l'environnement adoptée lors du Sommet mondial pour le développement durable	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance technique aux gouvernements et aux organisations et programmes sous-régionaux en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets environnementaux financés par le Fonds pour l'environnement mondial, notamment des plans d'action nationaux pour exécuter le Programme d'action mondial, le programme des mers régionales et le Réseau d'action international en faveur des récifs coralliens	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques aux organisations et institutions gouvernementales pour prendre en compte les questions d'environnement dans les programmes scolaires axés en particulier sur la promotion de nouveaux modes de consommation et de production	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques pour la remise en état des terres dégradées par la salinité et autres activités dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	1	Activité terminée

Chapitre 14 Environnement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques aux pays et organes régionaux et sous-régionaux en Asie occidentale pour la réalisation d'évaluations intégrées et l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement (inspirés des Perspectives mondiales en matière d'environnement); et pour la réalisation d'études relatives à la vulnérabilité, à l'évaluation des risques et à l'alerte rapide, en collaboration avec des partenaires	1	Activité terminée
14.51 c) i)	Conseils et assistance techniques dans le domaine du renforcement des capacités en matière de négociations relatives au commerce et à l'environnement	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Conseils et assistance techniques aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes concernant l'élaboration et l'application de projets d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone	3	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Conseils et assistance techniques et séminaires et ateliers à l'intention des secteurs industriels concernés en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le domaine de la sensibilisation et de la préparation aux situations d'urgence au niveau local	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Services consultatifs pour l'élaboration de législations nationales dans le domaine de l'environnement	2	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Services consultatifs pour la mise en œuvre des stratégies de gestion de l'eau en Asie occidentale	2	Activité terminée
14.51 c) iii)	Ateliers sous-régionaux et nationaux, formation et autres services consultatifs fournis aux pays d'Europe de l'Est pour l'application de la Convention sur la diversité biologique, du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, de la Convention d'Aarhus et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, et pour appuyer les stratégies nationales relatives à la diversité biologique, la législation environnementale, les modes de consommation et de transport viables et l'environnement durable	1	Activité terminée
14.51 c) ii)	Formation en groupe et séminaires sur les pratiques novatrices de gestion de l'environnement en Asie occidentale	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Ateliers sous-régionaux et nationaux, formation et autres services consultatifs fournis aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes	4	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE	Programme destiné à renforcer la participation au Système de gestion de l'environnement en Asie occidentale	1	Sous réserve de la disponibilité des fonds extrabudgétaires
Total partiel pour le sous-programme 5		96	
6. Conventions sur l'environnement			
14.55 b) i)	Rapports sur les mesures prises pour établir des liens plus étroits et favoriser les synergies entre les accords multilatéraux concernant l'environnement	1	Activité terminée
14.55 b) i)	Directives sur une approche coordonnée de l'harmonisation des rapports	1	Activité terminée
14.55 b) i)	Répertoire de documents sur les technologies transférables ayant des applications biotechnologiques	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.55 b) i)	Études de cas sur les pratiques optimales dans le cadre des arrangements existants en matière d'accès aux ressources biologiques et de partage des bénéfices	1	Activité terminée
14.55 b) i)	Contribution technique aux ateliers, rapports et directives sur la lutte contre les espèces animales et végétales envahissantes, en partenariat avec la Convention sur la diversité biologique et d'autres accords multilatéraux concernant l'environnement	1	Activité terminée
14.55 b) i)	Plan d'action actualisé pour les mammifères marins, conformément au mandat de pays donné au PNUD et à la FAO par l'Assemblée générale et compte tenu de l'Atlas numérique des mammifères marins que le PNUD et ses partenaires doivent publier en 2003 et du Plan d'application du Sommet mondial dans le développement durable dans le secteur de la biodiversité marine	1	Activité terminée
14.55 b) i)	Rapport sur l'exécution de projets intéressant les programmes de développement nationaux exécutés au titre de l'article 6 (éducation, formation et sensibilisation du public) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	1	Activité terminée
14.55 a) ii)	Rapports, pour examen par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, sur l'état de la collaboration entre les accords multilatéraux concernant l'environnement en vue de limiter les chevauchements et les doubles emplois	2	Activité terminée
14.55 a) iii)	Médias, publications et services de vulgarisation aux accords multilatéraux concernant l'environnement et à leurs parties par l'intermédiaire du Service d'information sur les Conventions du PNUE (Genève)	1	Activité terminée
14.55 b) ii)	Conseils et assistance en matière de politiques et de législation, à la demande des gouvernements, en vue de l'éventuelle mise en place d'un système international visant à promouvoir et préserver un partage juste et équitable des bienfaits de l'exploitation des ressources génétiques	1	Activité terminée
14.55 b) ii)	Contributions de fond et aide à la conclusion d'accords régionaux et sous-régionaux limitant les émissions polluant l'atmosphère, en particulier les émissions de dioxyde de soufre et d'oxydes azotés, par le recensement de zones sensibles afin de réduire la pollution transfrontière	1	Activité terminée
14.55 b) ii)	Conseils relatifs aux initiatives de coopération qui améliorent l'efficacité et l'efficience des conventions mondiales sur les produits chimiques et sur les déchets dangereux	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant /GC 22 III A	Publications consacrées à des problèmes spécifiques liés aux questions maritimes dans les programmes du PNUE concernant les mers régionales, tels que la gestion intégrée des zones côtières et des bassins fluviaux, les prises accessoires, les mammifères marins et les déchets marins	5	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.47 b) v) du document A/56/6 (sect. 14)]	Outils et directives pour l'établissement de liens entre les conventions à l'échelle nationale	2	Activité terminée

Chapitre 14 Environnement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Reporté [prévu au paragraphe 12.47 b) v) du document A/56/6 (sect. 14)]	Rapport du chef de projet de la Commission du développement durable sur l'application du chapitre 9 d'Action 21 (Protection de l'atmosphère)	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.47 b) v) du document A/56/6 (sect. 14)]	Rapports sur le soutien ciblé fourni par le PNUE à la Convention sur la diversité biologique, à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (et ses accords régionaux), à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique, à la Convention de Bâle et à la Convention de Rotterdam	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.47 b) v) du document A/56/6 (sect. 14)]	Rapports sur les évaluations d'impact et mesures d'adaptation effectuées dans le cadre des projets du Fonds pour l'environnement mondial	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.47 b) v) du document A/56/6 (sect. 14)]	Rapports sur la mise en œuvre de l'Initiative internationale relative aux récifs coralliens dans le cadre des conventions et plans d'action sur les mers régionales concernées	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.47 b) v) du document A/56/6 (sect. 14)]	Directives pour la gestion durable des pêches à l'échelle des écosystèmes	1	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.47 b) v) du document A/56/6 (sect. 14)]	Rapports régionaux sur l'ampleur, l'étendue et les causes de la pollution marine	2	Activité terminée
Reporté [prévu au paragraphe 12.47 b) v) du document A/56/6 (sect. 14)]	Rapport d'évaluation sur la gestion intégrée des zones côtières en Afrique	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant/ GC 22 III A	Examen et études de faisabilité sur les questions liées à la pollution marine et aux déchets marins dans les mers régionales situées dans des régions couvertes par le PNUE	2	Activité terminée
14.55 c) i)	Aide aux pays pour la ratification des conventions	1	Activité terminée

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.55 c) i)	Assistance technique aux pays pour l'élaboration de cadres nationaux relatifs à la biosécurité grâce à un appui technique	1	Activité terminée
14.55 c) i)	Contribution de fond et aide aux pays en développement pour la participation à la négociation et l'application des conventions sur les produits chimiques et les déchets dangereux	1	Activité terminée
14.55 c) i)	Conseils techniques et aide aux pays pour l'application des protocoles concernant la lutte contre la pollution marine	1	Activité terminée
14.55 c) i)	Aide aux pays, à leur demande, pour l'exécution du plan d'action pour les mers de l'Asie de l'Est, du plan d'action pour les mers de l'Asie du Sud et du programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud	1	Activité terminée
14.55 c) i)	Aide aux pays, à leur demande, pour la mise en place et la stabilisation du Plan d'action pour le Pacifique Nord-Est (groupe régional de coordination, fonds d'affectation spéciale, programme de travail, protocoles, etc.)	1	Activité terminée
14.55 c) i)	Aide aux pays, à leur demande, pour la poursuite et l'exécution des activités prévues dans le Plan d'action pour le Pacifique Nord-Ouest (groupe régional de coordination et centres régionaux d'activité)	1	Activité terminée
14.55 c) ii)	Ateliers, séminaires, consultations régionales et sous-régionales et stages de formation à l'intention des décideurs, relatifs à l'élaboration d'études de cadrage conjointes, à la constitution de panoplies d'outils et au renforcement des capacités concernant l'accès aux ressources biologiques et le partage des bénéfices et les domaines relevant de l'article 8 j) de la Convention sur la diversité biologique	1	Activité terminée
14.55 c) ii)	Ateliers de formation régionaux et sous-régionaux sur la législation relative à l'accès aux ressources biologiques et au partage des bénéfices	1	Activité terminée
14.55 c) ii)	Ateliers de formation régionaux et sous-régionaux sur le renforcement des capacités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public aux avantages potentiels et aux risques associés aux applications de la biotechnologie	1	Activité terminée
14.55 c) ii)	Ateliers et études de fond visant à promouvoir et à appuyer l'élaboration et l'application de stratégies et de programmes d'action régionaux dans le domaine du développement durable	1	Activité terminée
14.55 c) ii)	Ateliers et stages de formation afin de renforcer la capacité des petits États insulaires en développement pour leur permettre d'élaborer et d'appliquer des stratégies de gestion du développement durable de leurs zones marines et côtières	1	Activité terminée
14.55 c) ii)	Séminaires et stages de formation régionaux pour promouvoir la coopération, notamment l'élaboration de plans d'intervention d'urgence afin de prévenir les déversements d'hydrocarbures ou d'autres substances dangereuses, de s'y préparer ou d'en atténuer les effets	1	Activité terminée
14.55 c) iii)	Projets pilotes, au niveau national, visant à resserrer les liens et améliorer les synergies entre les accords multilatéraux concernant l'environnement dans les domaines d'intérêt commun, ou sur des questions d'intérêt régional	1	Activité terminée
14.55 c) iii)	Projets pilotes visant à harmoniser les obligations de notification au titre des accords multilatéraux concernant l'environnement, mettant l'accent sur le développement de mécanismes coordonnés au niveau national	1	Activité terminée

Chapitre 14 Environnement

<i>A/58/6 (Sect. 14) et Rev.1, paragraphe</i>		<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
14.55 c) iii)		Projets de démonstration relatifs à l'application des cadres nationaux relatifs à la biosécurité	1	Activité terminée
Total partiel pour le sous-programme 6			46	
7. Communication et information				
14.59 a) iv)		Magazine pour enfants <i>Leave it to us</i>	2	Activité terminée
14.59 a) iv)		Magazine <i>Young Action for the Future</i>	1	Activité terminée
14.59 a) iv)		Bulletin <i>Youth and Environment</i>	2	Activité terminée
14.59 a) iv)		<i>Profil du PNUE</i>	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE		Réunion du Groupe de la communication des Nations Unies à Nairobi (Kenya), du 23 au 25 juin 2004	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du PNUE		Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda, 7 avril 2004 et organisation d'une manifestation de commémoration à l'Office des Nations Unies à Gigiri	1	Activité terminée
14.59 b)		Ateliers régionaux à l'intention des journalistes de pays en développement concernant les reportages sur l'environnement	4	Activité terminée
14.59 b)		Séminaires ou réunions visant à fournir une assistance et des conseils pratiques aux journalistes	1	Activité terminée
Total partiel pour le sous-programme 7			13	
Total			430	